

**L'UNIVERSITÉ
SYNDICALISTE**

MAG

**Le 20 novembre
grève dans
toute l'éducation**

DOSSIER

**Libérer son travail,
agir sur son métier**

Pas cher
et sur mesure,
le nouveau contrat
AUTO PASS de Marc a tout
pour être compétitif



Renseignez-vous au 0 820 809 809 (0,12 € TTC/min), dans votre agence GMF ou sur www.gmf.fr

Assurément gagnant avec la GMF





Édito

60... 65... 70...

Comme c'est souvent le cas à l'Assemblée nationale, les mauvais coups se votent en pleine nuit par un amendement parlementaire téléguidé par le gouvernement... Le recul de l'âge obligatoire de départ à la retraite n'a malheureusement pas dérogé à cette mauvaise habitude. À plus d'un titre cet amendement a une portée redoutable, d'abord parce que c'est le choix de l'individualisme en lieu et place des droits et garanties collectives. C'est aussi feindre d'ignorer que l'augmentation du chômage, en particulier chez les plus de 55 ans, n'a aucune chance d'être limitée par une telle mesure, bien au contraire. Le texte voté à l'Assemblée est une façon cynique de prendre acte du niveau insuffisant des pensions, à la fois par l'effet de l'augmentation de la durée de cotisation et par la baisse continue de leur pouvoir d'achat. Le slogan devient alors : « devoir travailler plus longtemps pour avoir une pension décente ». Enfin, personne ne peut croire aujourd'hui qu'il ne s'agit pas d'une première étape visant à remettre en cause définitivement et formellement la possibilité de partir à la retraite à 60 ans. On voit donc bien que ce que le gouvernement veut présenter comme un droit individuel nouveau est en fait une arme de

34 Fenêtre sur La Poste



44 Entretien avec Yves Lacoste

21

Dossier Libérer son travail, agir sur son métier

Sommaire

Revue de presse	4	Métier	28
30 jours	5	• Orientation	
Courrier	6	• Stages à La Réunion	
Débat/opinion	8	• Enseignement de l'histoire	
• La crise financière		Portrait	30
Actualité	10	• L'engagement des jeunes	
• Grève nationale jeudi 20 novembre		Catégories	32
• États généraux du lycée		• Prime entrée dans le métier	
• Budget : lettre aux députés		• Revalorisation	
• Le point sur le lycée		Fenêtre sur	34
• Actions interprofessionnelles		• La Poste	
• Élections professionnelles du 2 décembre		International	36
Droits et libertés	16	• Luttés syndicales en Europe	
• Questions à la CIMADE		• Entretien avec Domenico Pantaleo, secrétaire général de la FLC-CGIL	
Éco/social	18	Culture	38
• La crise		• Livres-revues	
• Le retour de l'État ?		• Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions	
• Grenelle		Entretien	44
Dossier	21	• Yves Lacoste	
• Libérer son travail, agir sur son métier			

L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard : 01 40 63 29 00). Directeur de la publication : Serge Chatelein. Tél. : 01 42 80 91 04. Rédacteurs en chef : Matthieu Leiritz, Alexis Chabot. Secrétaire de direction : Thérèse Bara. Collaborateurs permanents : Nicolas Bénéès, Carole Condat, Nicolas Morvan. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, 25, rue Fernand-Delmas, 19100 Brive. Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03 - Fax : 05 55 18 03 73 - Site : www.comdhabitude.fr. Compogravure : C.A.G. Imprimerie : RPN, Livry-Gargan (93). C.P. N° 0108 S 06386. I.S.S.N. N° 0751-5839. Dépôt légal à parution. Conception : Voltaire & Associés, 15, rue de la Banque, 75002 Paris. Photo de couverture : © Thierry Nectoux. Prix du numéro : 1,30 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 30 € ; étranger et DOM-TOM : 44 €. 2) Autres, France : 42 € ; étranger : 56 €. Publicité : GMF (p. 2), MAIF (p. 7), Conseil régional d'Île-de-France (p. 17), CASDEN (p. 33), Athéna, Triangle (p. 46), SNCF (p. 47), Ligue de l'enseignement (p. 48). Joint à ce numéro : un supplément de 32 p. « Mouvement inter 2008 », un supplément TZR ; pour les établissements : un Courrier de SI de 32 p.



guerre contre l'ensemble des salariés du public et du privé.

Daniel Robin
cosécétaire général

Zones d'ombre de la République

Le Parisien 25 oct. 2008

LE PÈRE DE L'ENSEIGNANT SAISIT LA JUSTICE

Le père de Jean-Luc Bubert, cet enseignant au collège César-Savart de Saint-Michel (Aisne) qui avait été retrouvé pendu à son domicile après avoir été accusé, à tort, par un élève qui lui reprochait de l'avoir frappé, a annoncé qu'il allait se constituer partie civile. Le professeur de 38 ans avait laissé un mot chez lui annonçant qu'il allait mettre fin à ses jours, sans s'expliquer sur les raisons de son geste. La veille, il avait été placé en garde à vue à la suite d'une plainte déposée par un élève de 15 ans, qui lui reprochait de lui avoir donné un coup de poing dans une salle de classe, ce que l'enseignant niait. Mais tout récemment, le collégien a reconnu avoir menti. Et il va faire l'objet de poursuites judiciaires. L'adolescent, âgé de 15 ans, va être présenté à un juge pour enfant en vue de sa mise en examen pour dénonciation calomnieuse, selon le parquet de Laon. [...]

Le Monde 22 octobre 2008

APRÈS DOLTO

Le danger, à mes yeux, est précisément dans un retour à l'autoritarisme, d'autant plus inquiétant qu'il irait de pair avec ce qui se passe dans la société. Qu'observe-t-on en effet, à la croisée d'une certaine psychiatrie et de la politique ? D'une part, une expertise de l'Inserm qui déclare que tout enfant faisant des colères à deux ans est susceptible d'être un futur délinquant - ce qui est d'une stupidité rare. De l'autre, une remise en cause de la justice des mineurs et de l'ordonnance de 1945 qui prônait non seulement la répression, mais aussi l'éducation. Si on renonce à ce dernier volet, on reviendra des siècles en arrière, à une époque où un enfant de 13 ans, pour un vol de saucisse, pouvait faire trois ans de bagnage parce qu'il était de la « mauvaise graine ». Les querelles autour de Dolto sont un rideau de fumée qui cache un vrai retour en arrière d'une société qui, de plus en plus, refuse de prendre en compte le psychisme réel des individus. [...]

Libération 23 octobre 2008

Par peur, personne ne dénonce

par Olivier Bertrand, journaliste

Avant d'entamer son récit, il sort une carte plastifiée avec la photo de son visage. « *Je ressemblais à ça, dit-il, avant mon incarcération.* » Un homme encore jeune, aux traits fins, vivant. Très loin de ce visage fatigué, décharné, ces yeux vides d'un homme qui raconte deux ans de cauchemar dans des prisons françaises. La maison d'arrêt Saint-Paul, à Lyon, puis celle de Villefranche-sur-Saône. [...] « *J'ai été incarcéré le 27 juillet 2006 à Saint-Paul, raconte-t-il. Lorsque vous arrivez, vous laissez votre pécule à l'entrée, mais toute la prison sait immédiatement que vous avez de l'argent. J'avais 1 500 euros. Je me suis retrouvé dans une cellule de deux, où nous étions cinq en tout. Le premier soir, il ne s'est rien passé. Le lendemain, le plus âgé est resté dans la cellule avec moi pendant que les autres allaient en promenade. Il m'a dit : "si tu veux être protégé, tu devrais te mettre avec moi, tu éviteras les ennuis". J'ai fait la bêtise d'accepter. On a fait ça, puis les autres sont remontés de promenade et il leur a raconté, en arabe. Après, ils m'ont violé pendant quatre jours et obligé à cantiner pour eux, à commander des cigarettes. Ils menaçaient de faire des tournantes dans les douches si je refusais. L'auxiliaire d'étage a fini par prévenir le directeur et j'ai été transféré pendant dix jours.* » Vincent Stasi n'a pas porté plainte. Par peur des représailles, explique-t-il. Les viols à Saint-Paul doivent cependant être évoqués le mois prochain devant la commission plénière du comité européen pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe. À Villefranche, Vincent Stasi a été placé dans un bâtiment où l'on regroupait les détenus incarcérés pour des affaires de mœurs. « *Mais ils ne voulaient pas être comparés à moi, poursuit-il. J'étais trop efféminé. Ils ont détourné vers moi l'attention des jeunes Arabes qui s'en prenaient à eux. En prison, il y a un amalgame complet, pédé veut dire pédophile. Ils me traitaient comme un violeur d'enfants. Certains gardiens me désignaient en me parlant au féminin, en m'appelant "la blonde".* » [...]

L'Humanité 24 octobre 2008

SERVICE MINIMUM : PARIS RÉSISTE

Le bras de fer continue. Saisi par l'État, le tribunal administratif a ordonné, mercredi, à Bertrand Delanoë de « suspendre » sa décision de ne pas appliquer, dans la capitale, la loi sur le Service minimum d'accueil (SMA) à l'école, en cas de grève. La Ville de Paris a aussitôt fait appel de cette décision. Et conseille toujours aux familles de garder leurs enfants chez eux en cas de grève. « *Les conditions d'application ne sont pas compatibles avec l'impératif de sécurité des enfants accueillis, maintient la municipalité. En attendant que le jugement en appel soit rendu, la Ville continuera de placer la sécurité des enfants au-dessus de toute autre considération.* » Le groupe communiste au Conseil de Paris a apporté, hier, son soutien à Bertrand Delanoë. [...]

Le Politis 30 octobre 2008

DÉGÂTS EN CASCADE

C'est la débâcle sur les marchés financiers mondiaux. Mais aussi, comme dans un jeu de dominos, tout près de nous. Dans les Régions, les départements et les communes. À l'heure où elles préparent leur budget pour l'année 2009, les collectivités locales découvrent avec stupeur l'ampleur du bourbier financier dans lequel elles sont engluées. Piégées par la crise, prises à la gorge par un gouvernement qui poursuit la réduction drastique de ses dépenses, elles se retrouvent dans le même temps en première ligne pour affronter les dégâts sociaux causés par la récession. Première raison de l'anxiété qui monte au niveau local, les conséquences de la dette spéculative contractée par certaines collectivités. Cédant au chant des sirènes des banques, notamment de Dexia - première banque des collectivités, aujourd'hui plongée dans la tourmente financière -, les élus ont ainsi eu recours à des produits structurés pour financer leur dette, contractant des emprunts à taux variables indexés sur des devises « exotiques » (yen, livre sterling, etc.). [...]

Le dessin du mois



Charlie Hebdo, 8 octobre 2008



L'Amérique !

Il fallait 270 grands électeurs au sénateur de l'Illinois et candidat du Parti démocrate, Barack Obama, pour emporter la victoire : il en aurait obtenu 349, contre 163 à son adversaire républicain, John Mc Cain. Le scrutin a été marqué par une participation record, qui devrait même dépasser les 63 % qui avaient marqué l'élection de J.-F. Kennedy en novembre 1960. « *Le changement est arrivé en Amérique. Si jamais quelqu'un doute encore que l'Amérique est un endroit où tout est possible, se demande si le rêve de nos pères fondateurs est toujours vivant, doute encore du pouvoir de notre démocratie, la réponse lui est donnée ce soir* », a déclaré B. Obama lors de son premier discours de président élu, à l'issue d'un scrutin à tous égards historique.

30 JOURS

- 3 oct.** **Alleluia.** La Chambre des représentants adopte le plan Paulson de 700 milliards de dollars afin de sauver le système bancaire américain.
- 6 oct.** **Dans l'attente du vaccin...** Le prix Nobel de médecine honore les chercheurs français Luc Montagnier et Françoise Barré-Sinoussi pour leur découverte du virus du Sida.
- 9 oct.** **Le prix Nobel de littérature attribué à Jean-Marie Gustave Le Clézio.**
- 10 oct.** **La paix bientôt.** Le Finlandais Martti Ahtisaari remporte le prix Nobel de la paix qui salue ses nombreuses médiations dans le monde.
- 11 oct.** **Ultime dérapage.** Le populiste autrichien Jörg Haider meurt dans un accident de voiture.
- 12 oct.** **Merci qui ?** L'Europe adopte un plan contre la faillite des banques prévoyant une garantie publique des crédits interbancaires jusqu'à la fin 2009.
- 20 oct.** **« Je voulais l'Absolu ».** Décès de Sœur Emmanuelle, qui consacra sa vie à lutter contre la pauvreté.
- 21 oct.** **Contraint.** Xavier Darcos présente sa réforme de la classe de Seconde.
- 22 oct.** **Garderie obligatoire.** La justice ordonne à la Mairie de Paris d'appliquer la loi sur le service minimum à l'école.
- Logée pour l'hiver.** Christine Boutin se heurte au refus des sénateurs d'assouplir l'obligation faite aux communes d'avoir au moins 20 % de logements sociaux.
- 23 oct.** **Sa liberté de pensée.** Le Prix Sakharov 2008 pour la liberté de pensée est décerné au dissident chinois Hu Jia.
- 4 nov.** **Barack Obama est le 44^e président des États-Unis.**
- 2 déc.** **Le 2 décembre votez SNES.**

BILLET D'HUMEUR

Oui, il peut

Alain Juppé, hier, à la Matinale de Canal Plus, sans doute sous le choc. À ce propos, je regrette un peu Bruce Toussaint... mais je m'égare. Donc Alain, l'homme de 1995, exalté, prophétise : « *Enfin, c'en est terminé des néoconservateurs, de leur arrogance, de ce libéralisme... (blanc)... enfin évidemment j'en partage des valeurs, la liberté d'entreprendre...* » Il s'égarait.

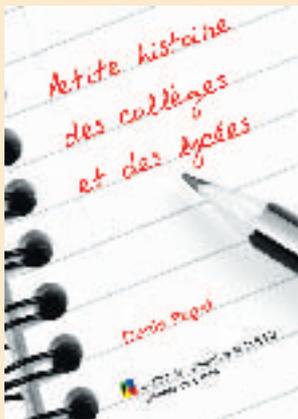
Matthieu Leiritz

Documentation

Un supplément d'âme ?

Maryvonne, Rennes

En 2006 j'ai été nommée en collège en Côtes-d'Armor. Le recrutement est en partie urbain et en majorité rural (440 élèves dont 80 en SEGPA). Les élèves des zones rurales, soumis aux horaires du ramassage scolaire, sont donc présents la journée entière. Je suis depuis ma nomination en CPA progressive. Les deux années scolaires précédentes, les 6 heures de mon temps partiel n'ont pas été compensées. Rien de surprenant... En cette rentrée 2008 je n'assure plus que 18 heures au collège et nous espérons bien que les 12 heures manquantes seraient cette fois compensées. Un premier avis favorable avait été donné en juin au principal... Avis, hélas, très vite démenti par le rectorat ! À la rentrée de septembre 2008 le collège a aussi perdu un quart (!) de poste d'ASEN. L'aide envisagée des ASEN pour l'ouverture du CDI s'est révélée impossible, vu leur propre charge de travail, aggravée par la fermeture du CDI deux jours par semaine. Conséquences préjudiciables aux élèves et aux enseignants, sans parler de moi-même : je dois « tout » faire en deux jours et demi avec le CDI quasiment plein toutes les heures. Il est évident que cette année ce TOUT sera réduit, faute de faire du bénévolat ! Avec l'accord de mon principal, j'ai pu tout de même maintenir l'heure hebdomadaire d'initiation pour les quatre classes de Sixième. Les autres restent à la porte... À la réflexion, rien d'étonnant quand on sait qu'au dernier mouvement au moins sept postes sont restés vacants dans l'académie de Rennes. Alors les temps partiels ! Les trop nombreux exemples de ce type prouvent que décidément pour le ministère la documentation est plus que jamais un « supplément d'âme ».



Débat

Sauver les lettres

Suite aux propos le concernant, tenus par M. Antoine Prost lors de l'interview publié dans « L'Université Syndicaliste » (supplément au n° 671 paru fin septembre), le collectif « Sauver les lettres » demande, dans le cadre du droit de réponse, de bien vouloir publier le texte suivant dans le prochain numéro de L'US : « L'association Sauver les lettres s'étonne des propos tenus à son sujet par M. Antoine Prost dans L'Université Syndicaliste » (supplément au n° 671 du 18 septembre 2008) et qui l'assimilent, en un raccourci rapide, à SOS Éducation. Or, rien ne saurait être plus éloigné de notre propre conception d'une école de qualité, publique, laïque et gratuite, que celle de SOS Éducation. [...] »

Michel Buttet, président de l'association Sauver les lettres

Bien que n'étant pas obligée par la loi de publier ce texte, L'US, partisane de la transparence dans les débats, a accepté d'ouvrir ses colonnes.

Nos droits

Si on reparlait d'amiante ?

C. A., malade de l'amiante

Les récentes manifestations ont remis l'amiante sur le devant de la scène. Comme cette fibre une fois inhalée peut attendre jusqu'à 40 ans avant de manifester sa nocivité, elle concerne les retraités que nous sommes. Montrer les dangers de l'inhalation d'amiante à partir de matériaux en mauvais état tels que flocages de faux plafonds, isolation des parois, protection des fours et chaufferies des ateliers entre autres, ne peut que rappeler à un grand nombre d'entre nous les conditions parfois déplorables dans lesquelles nous avons exercé notre métier. L'amiante a connu son usage maximum dans les années 1960-1980 : on en trouvait partout, même dans les bacs à fleurs en éternit ! Et comme la médecine du travail n'existe pas à l'Éducation nationale, c'est autant d'économies en prévention comme en réparation au cas où une maladie de l'amiante pourrait lui être imputée. [...] Un collègue vient de se faire connaître : professeur de physique, il a manipulé les plaques d'amiante posées sur les becs bunsen pendant toute sa carrière et découvre un mésothéliome. L'inspection académique refuse la qualification en maladie professionnelle. Combien de collègues ne savent pas qu'ils peuvent faire défendre leurs dossiers et gagner. C'est en faisant passer l'information dans nos réunions, dans nos clubs de retraités, dans nos publications, que nous parviendrons à nous faire entendre. Être syndiqué, ça sert à défendre nos droits, même lorsque nous avons posé nos cartables !



AVEC LE SERVICE VIRGILE, UNE VOITURE VOLÉE NE LE RESTE JAMAIS TRÈS LONGTEMPS



GÉOLOCALISATION DES VOITURES VOLÉES

- À la MAIF, avec le nouveau service Virgile, système d'assistance embarqué, vous pouvez mettre votre véhicule sous surveillance. Il permet de détecter le vol et de localiser votre véhicule pour que vous puissiez le récupérer au plus vite (sous réserve de couverture GSM). Virgile comporte 5 services d'assistance complémentaires, dont l'appel automatique des secours en cas d'accident. **C'est sans doute pour cela que la MAIF est n°1 de la relation client dans le secteur assurance depuis 5 ans.***



ASSUREUR MILITANT

Pour tous nos contrats : www.maif.fr ou N° Azur 0 810 500 810 PRIX D'UN APPEL LOCAL

* Etude BearingPoint TNS Sofres réalisée en avril 2008 auprès de 4000 clients et usagers de plus de 100 entreprises et organisations, représentatifs de la population française.

LA CRISE ACTUELLE renvoie aux heures de la Grande Dépression de 1929 : effondrement boursier et bancaire, puis extension à l'« économie réelle », croissance nulle, remontée du chômage et accroissement des inégalités. La crise de 29 avait

La crise financière : Une crise particulière*

Le monde vient de connaître l'impensable : une crise bancaire et financière qui a menacé de dégénérer en un effondrement du système de paiement et de financement de l'économie mondiale. Cette crise rappelle la crise de 1929 ou la crise japonaise des années 1990 et va avoir un impact durable et profond sur nos économies par deux canaux.

Le premier canal est économique

La crise n'est pas terminée. Elle entre aujourd'hui dans une dynamique où l'économie non financière va servir de relais aux mécanismes dépressifs qui se sont d'abord enclenchés dans la sphère financière et immobilière. La crise est en effet partie d'une bulle spéculative très particulière. Ce furent des ménages américains appartenant aux classes moyennes laborieuses qui, rêvant d'une vie meilleure, ont fait reposer la viabilité du financement de leur logement sur des hausses futures des prix de ce logement (les fameuses subprimes). Poursuivés par des courtiers prédateurs, presque obligés par l'exemple de leurs voisins, ils ont tout perdu aujourd'hui. La crise est devenue une crise bancaire lorsqu'est apparue une singulière vérité : les banquiers, qui pensaient avoir disséminé les risques pris ici à l'ensemble des épargnants de la planète, avaient en fait concentré dans leur bilan ces futures mauvaises créances. La bulle montant haut et explosant brutalement a laissé ces banquiers dans un embarras dont ils ne se sont pas remis.

Parce qu'ils sont la pierre angulaire de nos économies, les banquiers et les financiers ont été la source d'une panique sans précédent depuis quelques décennies ; les pertes sur les subprimes de quelque 700 milliards de dollars ont engendré une dépréciation de plus de

La crise remet en cause le dogme des marchés autorégulateurs et apporte un démenti profond au projet politique ultralibéral

20 000 milliards de dollars sur les marchés boursiers. Des faillites possibles ou effectives de banques ont fait trembler l'édifice mondial et les interconnexions de la finance globalisée ont accéléré les propagations. Les plans de sauvegarde et de recapitalisation (massifs) ont colmaté la première brèche. Ils ne vont pas empêcher les banques dont les bilans sont massacrés à être d'autant plus prudentes dans l'octroi du crédit qu'elles ne se feront pas concurrence avant quelque temps, échaudées par le cataclysme qu'elles viennent de subir.

Les économies développées vont donc ralentir, parce qu'elles dépendent de leur financement pour fonctionner. C'est même l'innovation qui a permis un spectaculaire développement économique depuis trois décennies. Les pays émergents, qui dépendent moins dans le quotidien de la sophistication financière, sont néanmoins lourdement exposés à la fragilisation de la finance internationale. Comme des dominos, ils menacent de tomber et d'entraîner dans leur chute d'autres morceaux du système financier. Mais la propagation de la crise financière à l'économie non financière induira une nouvelle pression sur les banques. Des entreprises feront faillite, ne pouvant plus

recouvrer leurs créances sur des entreprises dont les banques auront jugé qu'elles étaient trop risquées. D'autres perdront leurs clients, faute de crédit pour entreprendre un investissement ou la construction d'un logement. Et les pertes encaissées par le système bancaire nourriront les restrictions à venir.

Ce schéma est renforcé par les anticipations dépressives des agents économiques. Chacun préfère anticiper le défaut de son débiteur que le subir plus tard. La spirale infernale

est donc enclenchée et seule une politique budgétaire qui frappe vite, fort et partout pourrait inverser ce mécanisme.

Le second canal est politique et idéologique

La crise remet en cause le dogme des marchés autorégulateurs et apporte un démenti profond au projet politique ultralibéral (moins d'État, plus de marchés, moins de régulation, plus de liberté). Mais la crise n'apporte pas de solution prête à l'emploi aux dysfonctionnements ainsi révélés. On pourrait rêver d'une économie de marché asservie aux démocraties, qui limite les libertés économiques de chacun au motif de l'intérêt de tous. Parce qu'elle implique la stabilité économique de l'ensemble de la planète, la finance globalisée doit se soumettre à la régulation des démocraties. Mais à ce rêve peut se substituer un cauchemar. La finance et la banque ne sont pas que des intermédiaires entre l'épargne et l'investissement. Elles sont les lieux de pouvoir de l'économie des pays développés. C'est là que s'établissent les normes de rentabilités, les leviers du profit et les stratégies de pression sur l'appareil productif. Or ces stratèges tout puissants peuvent proposer un tout autre modèle dans la situation désespérée de l'économie mondiale : une alliance entre les États et les puissants financiers ; un nouvel ordre social et économique combinant l'institutionnalisation du pouvoir de la finance et l'élaboration d'un système économique enfin stable. Des loups devenus bergers du troupeau de moutons. ■

* Ce texte résume des éléments développés dans « Les promesses de l'ombre », in *Revue de l'OFCE* n° 107. Voir aussi www.ofce.sciences-po.fr



Xavier Timbeau
Directeur du Département
analyse et prévisions
(OFCE, Centre de
recherches en économie
de Sciences Po)

abouti à Roosevelt aux États-Unis, à Hitler en Allemagne, et partout à une profonde remise en cause du capitalisme libéral. Sommes-nous revenus à Keynes ? Michel Husson (IRES) et Xavier Timbaud (OFCE) esquissent quelques scénarios possibles.

colmater ou refonder ?

Plans de sauvetage, oui mais de quoi ?

La crise est un processus chaotique, chargé d'incertitudes. Il force à la modestie. On peut malgré tout souligner un certain nombre de points. Le premier est que les différents plans – « Paulson » aux États-Unis, « Brown » au Royaume-Uni, « Sarkozy » (?) au niveau européen – sont en contradiction totale avec les grands discours sur la nécessité de mieux réguler le système bancaire. Ils combinent tous, selon des proportions variables, des ouvertures de



Michel Husson
Économiste, membre du
Conseil scientifique d'Attac,
<http://hussonet.free.fr>

Dernier ouvrage publié :
Un pur capitalisme.
Éditions Page Deux,
Lausanne, 2008

ligne de crédit (jusqu'à 320 milliards d'euros en France) et des prises de participation au capital des banques (40 milliards dans le cas français). Ces pseudo-nationalisations sont en réalité une privatisation de l'argent public : elles sont partielles et à durée déterminée, le temps que les banques se restructurent, s'assainissent et puissent être restituées au secteur privé. Mais cette injection d'argent public se fait sans aucune exigence en contrepartie, parce que leur véritable objectif est le rétablissement des profits bancaires.

L'occasion était pourtant extraordinaire d'imposer aux banques, à chaud, de nouvelles règles prudentielles encadrant ou interdisant les pratiques et techniques qui ont permis la propagation de la crise. Mais on ne trouve rien dans ces plans sur la titrisation, rien sur les produits dérivés, ni aucune taxe « à la Tobin » sur les transactions financières. On braque le projecteur sur les rémunérations des dirigeants mais les mesures prises sont d'une extraordinaire timidité. Le gouvernement vient par exemple de refuser un amendement émanant des députés UMP qui voulait soumettre tous les parachutes dorés, les *stock*

options et les actions gratuites, au nouveau forfait social de 2 % à la charge des employeurs. Le second point commun de ces plans est de ne pas prendre en compte la logique de diffusion de la crise, et c'est pourquoi leur mise en place n'a fait cesser ni la volatilité de la Bourse, ni les restrictions de crédit. Ils sous-estiment d'abord les mauvaises nouvelles possibles du côté de la sphère financière : les défaillances de créances moins douteuses que les *subprimes* (crédits « Alt-A » et cartes bancaires), les pertes encourues par

les fonds spéculatifs (*hedge funds*) et le risque d'effondrement des CDS (*Credit Default Swaps*). Ils ne prévoient rien non plus pour compenser la faillite des fonds de pension et l'exemple argentin montre que cette question va être extraordinairement difficile à traiter, puisque la seule annonce d'une réintégration des fonds de pension dans un système de retraites public a suffi à faire plonger la Bourse et le peso.

Ces plans ne tiennent pas compte non plus du fait que la crise financière et bancaire s'est d'ores et déjà transmise à l'économie réelle qui est entrée en récession dans la plupart des pays développés. Et c'est

un spectacle proprement hallucinant que celui d'un Sarkozy qui s'obstine à faire des cadeaux aux entreprises (aides aux PME, suppression de la taxe professionnelle sur les investissements,

La propension naturelle des classes dirigeantes va être de chercher à reporter sur « les autres » les effets de la crise

voire suspension des cotisations à l'Unedic) en oubliant qu'on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif. L'échec de cette logique est patent : c'est le même qui n'a pas cru bon que les pouvoirs publics soient représentés au conseil d'administration des banques bénéficiaires des capitaux publics, qui en appelle, quelques jours plus tard, aux préfets pour vérifier que les banques ouvrent le robinet du crédit au lieu de garder pour elles les fonds publics.

Il faut donc refuser le faux dilemme selon lequel on n'aurait le choix qu'entre sauver les banques ou être tous emportés dans leur faillite. Il était possible, et il est encore possible, d'assortir les plans de sauvegarde d'une conditionnalité contraignante et de les combiner avec un plan de relance coordonnée, ciblé sur des activités socialement et écologiquement utiles et permettant de sauvegarder – aussi – l'emploi et le niveau de vie de la majorité. Or, la propension naturelle des classes dirigeantes va être de chercher à reporter sur « les autres » les effets de la crise. Les autres étant, à l'intérieur, les salariés et les budgets sociaux, mais aussi, à l'extérieur, les autres pays. C'est pourquoi il ne faut pas attendre de ce système de solution spontanément coopérative, les deux tests étant la refonte du système monétaire international (un « nouveau Bretton Woods ») et un plan de relance coordonné au niveau européen. Les seuls progrès seront forcément imposés, par l'ampleur de la récession qui reste sous-évaluée, et par celle du mouvement social. ■

CHRONOLOGIE

17 février 2008 : nationalisation de la banque britannique Northern Rock.

Juillet : écroulement boursier des deux piliers du refinancement hypothécaire aux États-Unis, Fannie Mae et Freddie Mac.

14 septembre : faillite de Lehman Brothers, quatrième banque d'affaires américaine.

3 octobre : le Congrès américain adopte le plan Paulson de sauvetage du secteur bancaire.

23 octobre : N. Sarkozy prône « plus d'État ».

24 octobre : 69^e anniversaire du Krach de 1929 ; depuis janvier, les principales places boursières ont perdu près de 50 % de leur capitalisation ; le prix du pétrole a perdu 55 % en trois mois.

30 octobre : l'ANPE annonce 8 000 chômeurs supplémentaires après 41 000 en août ; l'OFCE prévoit un chômage à près de 8 % en 2009.

GRÈVE NATIONALE DANS TOUTE L'ÉDUC

Après le succès de la manifestation du 19 octobre, l'ensemble des organisations syndicales, dans le premier degré, le second degré s'inscrit dans le cadre de la semaine de mobilisation du 17 au 21 novembre à l'appel du collectif associant parents, personnels, élèves

UNE GRÈVE POURQUOI ?

Le 19 octobre, 80 000 enseignants, parents, élèves et acteurs de l'éducation ont manifesté à Paris pour faire entendre leur exigence d'une autre politique pour l'école, ils ont dénoncé des réformes qui creusent les inégalités et remettent en cause le sens même et la nature des métiers de l'enseignement. Ils ont rappelé que l'éducation devait redevenir une priorité pour la Nation dans une société minée par des inégalités que la crise accentue. Ils ont été largement soutenus par l'opinion publique. Mais, si de premiers reculs ont été obtenus sur la réforme du lycée, encore bien loin du compte, la plupart des revendications n'ont pas été entendues.

Budget 2009

Le budget 2009 de l'Éducation nationale (enseignements scolaires) a été voté mardi 4 novembre par la majorité de l'Assemblée nationale en première lecture. Ce budget se caractérise par des suppressions massives d'emplois (13 500 dont 5 500 dans le second degré) mais aussi par une baisse de crédits sans précédent. Pour la première fois depuis 1945, les crédits (hors coût des



© Thierry Nectoux

pensions de retraite) sont en baisse en euros constants. Ce budget manifeste clairement que l'Éducation nationale n'est pas une priorité du gouvernement. Les conséquences seront une nouvelle dégradation des conditions d'étude et de travail pour les élèves et les personnels : réduction de l'offre de formation, augmentation des effectifs, suppression de postes, multiplication des affectations sur plusieurs établissements... On peut légitimement s'interroger sur ces restrictions massives prévues depuis plusieurs mois quand dans le même temps des dizaines de milliards d'euros ont été débloqués pour venir en aide aux banques.

Collèges et lycées

Au collège, le socle commun devient le seul horizon pour certains élèves ; avec la généralisation de l'accompagnement éducatif, l'aide aux élèves est renvoyée en dehors du temps scolaire tandis que l'ordinaire de la classe se dégrade. L'assouplissement de la carte scolaire renforce la ghettoïsation des établissements scolaires défavorisés.

Au lycée, la réforme Darcos reste inacceptable, malgré les premiers reculs du ministre. Il convient d'amplifier la mobilisation pour une autre politique éducative et en particulier pour une réforme du lycée qui respecte les disciplines et les métiers, qui garantisse des parcours cohérents dans les trois voies de formation pour mener davantage de jeunes au baccalauréat, examen national garantissant l'accès à l'Université.

Revalorisation des métiers

L'ouverture de négociations sur la revalorisation de nos métiers continue de se faire attendre malgré les demandes répétées du SNES et les promesses renouvelées du gouvernement. La dégradation des rémunérations, des conditions de travail et d'emploi depuis plusieurs années rendent pourtant cette exigence incontournable, au point que Nicolas Sarkozy avait été obligé de s'engager avant et après l'élection présidentielle sur cette question. Pour le SNES, il s'agit bien d'une revalorisation dans toutes ses dimensions (rémunération, conditions

de travail et d'emploi) et qui doit s'appliquer pour tous.

Formation des maîtres

L'élévation du niveau de recrutement des enseignants et des CPE est un enjeu pour la revalorisation de l'ensemble de la profession. Le gouvernement tente de se servir de cette réforme pour déqualifier nos métiers en réduisant la formation professionnelle au simple compagnonnage. Lors des discussions sur les maquettes de concours, le SNES a pesé pour que les épreuves restent en lien avec la discipline. Il a été en partie entendu. Aujourd'hui, la mobilisation de tous est nécessaire pour imposer l'idée d'une formation professionnelle au cours de l'année de stage, en alternance avec des allers-retours entre la théorie et la pratique.

Paritarisme, défendre l'égalité de traitement et la transparence

Avec la note de service sur les mutations 2009, le ministère ouvre la porte à des affectations discrétionnaires, à une individualisation des situations en dehors de toute transparence et sans garantie de règles communes et équitables. Les interventions du SNES s'appuyant sur les premiers milliers de signatures de la pétition nationale ont déjà conduit à quelques bougés (concertation avec les organisations syndicales, rôle des commissions paritaires réaffirmé par exemple) mais qui ne suffisent pas. Les principes de gestion des hors-classes nous montrent déjà les conséquences de ce type de choix qui remet en cause le paritarisme et la capacité des élus à exercer un véritable contrôle sur les décisions de l'administration.



MANIFESTATION JEUDI 20 NOVEMBRE

et le supérieur, appellent à la grève le jeudi 20 novembre. Cette nouvelle journée d'action et partenaires de l'éducation, qui avait initié la manifestation nationale.



QUELLE UNITÉ SYNDICALE ?

La réunion des organisations enseignantes du second degré (SNES, SNUEP, SNEP, SNALC, SE-UNSA, SGEN-CFDT, FO, CGC, FAEN, SNETAA, Sud éducation), le 5 novembre, a conclu à la nécessité d'un appel à la grève le jeudi 20 novembre dans le second degré. Elle a abouti à la rédaction d'un texte d'appel rappelant l'ensemble des revendications : budget, maintien de l'offre de formation, revalorisation des personnels, respect du paritarisme et réforme du lycée. Sur ce dernier point, les syndicats de la FSU présents ont insisté sur

la nécessité d'intégrer dans la plate-forme l'exigence d'une réforme du lycée au service de la réussite de plus de jeunes et qui respecte les métiers de l'éducation, les disciplines, les trois voies de formation et le baccalauréat. Les différences d'appréciation des organisations syndicales présentes ont conduit l'intersyndicale à laisser jusqu'au vendredi 7 novembre la possibilité de consultation de leurs instances pour se positionner sur cet appel commun. À l'heure où nous imprimons ce numéro, nous ne savons pas qui signera cet appel, le SGEN-CFDT

et FO ayant émis d'importantes réserves sur le texte, ainsi que, dans une moindre mesure, le SE-UNSA.

En tout état de cause, le SNES et le SNEP ont décidé d'appeler à la grève le 20 dans le second degré et continuent à rechercher l'unité la plus large possible sur une plate-forme qui n'occulte pas les sujets d'inquiétude et de colère des personnels confrontés au quotidien à des difficultés croissantes dans l'exercice de leur métier et qui exigent une autre politique éducative.

LA STRATÉGIE DU SNES

L'action collective porte ses fruits : la mise en place d'actions dès la rentrée et la manifestation du 19 octobre ont illustré la détermination de tous à défendre et à améliorer le système public d'éducation, et permis de premiers résultats sur le lycée, comme sur le paritarisme. La révélation, dans un contexte de crise, que les caisses de l'État n'étaient pas aussi vides que le claironnait le président de la République, a renforcé l'idée qu'on pouvait financer les services publics. C'est pourquoi le SNES invite chacun, à l'initiative de l'ensemble des participants du 19 octobre, à interpeller son député sur le budget voté le 4 novembre.

Le constat des reculs imposés à Xavier Darcos sur le lycée, notamment sur les horaires, doit inciter à accentuer la pression, développer nos propositions pour un lycée plus démocratique ne conduisant pas à de nouvelles réductions de postes. Le 20 novembre, nous défendrons notre conception du lycée mais aussi celle de l'ensemble de la politique éducative, d'une amélioration des conditions de travail et d'étude, de mesures pour l'éducation prioritaire, de respect des missions des personnels et de revalorisation de leurs métiers. En pesant sur l'ensemble de ces dossiers, nous pourrions progresser vers une école de qualité pour tous. Le ministre, lui, a choisi de traiter les questions l'une après l'autre, de la maternelle à l'Université.

Le 20 novembre, c'est tout le secteur éducatif qu'il aura à affronter. La réussite de la grève permettra de concrétiser le plus rapidement possible les suites de l'action, au moment où se préparera la rentrée 2009 dans les établissements et où le ministre de l'Éducation nationale voudrait mettre en place la nouvelle Seconde. D'ores et déjà des rendez-vous sont pris, le 29 avec les états généraux sur les lycées, le 2 décembre où, dans les urnes, chacun pourra faire entendre la voix de la profession, en renforçant le SNES.

Frédérique Rolet

Parce qu'investir dans l'Éducation c'est l'avenir !

Pour un autre budget 2009

– non aux 13 500 suppressions d'emplois

Pour de meilleures conditions d'études et de travail en collège et en lycée

- du temps au service des élèves
- du temps pour le travail en équipe
- du temps pour se former

Pour le respect du paritarisme

– pour des règles communes et appliquées à tous garantissant équité et transparence dans les mesures d'affectation, de promotion...

Pour revaloriser nos métiers

- ouvrir de vraies perspectives de carrière
- reconnaître les qualifications par le salaire
- recruter au niveau master avec des concours préservés et une véritable formation

Pour un lycée de la réussite pour tous avec

- trois voies de formation
- des parcours lisibles et cohérents d'accès au bac
- des disciplines et des métiers respectés
- des horaires suffisants

INTERPELLEZ VOTRE DÉPUTÉ!



Individuellement ou collectivement, au nom de l'ensemble des personnels ou avec les parents d'élèves, peu importe. L'essentiel est de mettre chaque élu sénateur ou député devant ses responsabilités au moment où se débat le budget 2009 de l'Éducation nationale. Nous vous proposons ci-dessous un modèle de lettre à adapter, qui concerne en particulier le second degré.

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Vous allez être amené à examiner en deuxième lecture dans les prochaines semaines le projet de budget 2009. Nous tenons à attirer votre attention sur certains éléments de ce projet concernant l'enseignement scolaire et notamment les enseignements du second degré.

Pour la première fois depuis 1945, le budget de l'Éducation nationale⁽¹⁾ (hors pensions) en euros courants est en diminution très significative (même si une légère baisse a déjà été enregistrée en 2008). Il s'agit là d'un élément très fort de rupture de la politique budgétaire du gouvernement en matière d'éducation et de formation.

Si on regarde l'évolution en euros constants de ce budget, la baisse est encore plus forte et de l'ordre de - 5,5 %.

Mais un autre élément montre bien que le gouvernement a décidé de ne plus faire de l'éducation une priorité de son action. Alors que l'ensemble des dépenses de l'État augmente en 2009 en euros courants de 2,46 %, le budget de l'Éducation nationale en euros courants diminue de 3,37 %.

Ce budget relève d'abord d'une logique comptable. En effet, alors que le ministre X. Darcos annonce depuis le début juillet la suppression de 13 500 emplois, la ventilation de ces suppressions entre les différents niveaux d'enseignement et les motifs avancés par le ministère pour les justifier n'ont cessé d'évoluer depuis. C'est bien la preuve que ce sont des raisons strictement budgétaires qui président à ces choix.

Construit dans la même logique que celui de l'année dernière, ce budget ampute massivement les moyens du second degré, mettant en péril la qualité de l'enseignement et dégradant encore les conditions de travail dans les collèges et dans les lycées. Les 5 500 suppressions d'emploi envisagées sont sans commune mesure avec les évolutions démographiques prévues et occultent même la remontée des effectifs en Sixième dès la rentrée prochaine et dans l'ensemble du second degré dès 2010.

La suppression de 1 000 emplois de stagiaires hypothèque gravement l'avenir et donne un signe très négatif aux étudiants alors qu'il est prévu de recruter les futurs enseignants au niveau du master dès 2010.

Alors que Nicolas Sarkozy, candidat puis Président, s'est engagé à mettre en oeuvre la revalorisation des métiers de l'enseignement, que le ministre X. Darcos a encore rappelé récemment que 2009 serait « l'année des enseignants », ces engagements ne trouvent aucunement leur traduction dans ce budget. Pire encore, la baisse de ce budget découle en grande partie d'une évolution extrêmement faible du point d'indice (une progression de 0,63 % est prévue) qui ne pourra conduire qu'à une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des personnels.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que l'enseignement public est lourdement plus « taxé » que l'enseignement privé. En effet, jusqu'à présent, la répartition des emplois entre public et privé dans l'Éducation nationale obéissait à une règle simple : les mesures de créations ou de suppressions de postes appliquées à l'enseignement privé représentaient 20 % de celles appliquées à l'enseignement public. Or, cette année, à l'occasion du projet de budget 2009, cette règle est remise en cause pour favoriser davantage encore l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public. Ainsi, dans plusieurs domaines (remplacements dans le second degré, emplois de stagiaires), les suppressions dans le privé ne représentent que 11 à 12 % de celles envisagées pour le public. Ainsi est remis en cause un équilibre respecté depuis plusieurs décennies.

Nous vous appelons donc à des interventions dans le débat parlementaire permettant que d'autres choix soient faits, notamment celui « d'investir dans l'éducation » pour un service public d'enseignement ambitieux, soucieux de l'élévation des qualifications et de la réussite de tous.
Veillez croire, ...

1. Enseignement scolaire premier et second degré et enseignement supérieur

Vous trouverez sur notre site www.snes.edu et sur le site www.uneecole-votreavenir.org d'autres modèles valables pour l'ensemble du système éducatif dans des versions collectives ou individuelles à faire circuler en ligne. À utiliser sans modération.



LYCÉES



RÉFORME DU LYCÉE REFUS DE CETTE SECONDE-LÀ

Depuis la présentation par le ministre du deuxième « rapport d'étape » sur la réforme du lycée (L'US 673), aucun élément nouveau n'a été annoncé.

Si l'organisation de la classe de Seconde est en partie précisée, le flou le plus complet continue de régner sur celle du cycle terminal, interdisant toute vision globale de l'architecture du lycée et brouillant les cartes dans les choix que les élèves actuellement en Troisième seraient censés faire dans les mois qui viennent.

De nombreuses questions restent donc en suspens en particulier en Seconde.

Les horaires : si le recul du ministre sur l'horaire élève qui passerait à 30 heures hebdomadaires est important, des précisions s'imposent sur :

- l'horaire-prof attribué à chaque division : cette question est centrale pour la détermination des postes d'enseignants dans les établissements mais aussi pour déterminer les possibilités de dédoublements et travaux en groupes ;
- la répartition horaire entre les disciplines à l'intérieur du groupe « Enseignements généraux » : par exemple, l'enseignement obligatoire de français serait réduit à 3 heures hebdomadaires (au lieu de 4 h 30 actuellement), renvoyant l'aide, le soutien ou l'approfondissement à 3 heures obligatoires d'accompagnement et séparant l'enseignement du français en étude de la langue pour tous et littérature pour certains, solution antipédagogique et inégalitaire ;
- les programmes : la réduction de l'horaire global consacré au tronc commun induirait des réductions dans les programmes actuels (français, mathématiques) ou une autre conception de ces programmes (SVT et physique-chimie regroupés sous la dénomination « sciences expérimentales »). Quand, comment et par qui seront débattus ces choix de programmes ? Quelle cohérence avec les nouveaux programmes du collège ?

Les modules d'enseignements complémentaires : construire la diversification de la classe de Seconde sur 6 heures est un élément intéressant, mais l'architecture proposée n'est pas satisfaisante sur trois points :

- aucune précision n'est donnée sur « les passages obligés » : des champs disciplinaires nouveaux pour un élève qui arrive en Seconde seront-ils obligatoires ? Un élève peut-il choisir tous ces modules dans un seul champ ou doit-il en choisir dans au moins deux ? Les réponses à ces questions sont essentielles pour l'existence même de disciplines fragilisées par leur absence du tronc commun et leur mise en concurrence dans ces modules de découverte avec les disciplines des enseignements généraux qui figurent dans les deux groupes ;
- l'articulation entre « enseignements généraux » et « modules d'enseignements complémentaires » pose de nombreux problèmes pédagogiques et de conception même des disciplines éclatées en deux pôles sans articulation claire, une telle organisation rendra l'hétérogénéité des groupes quasiment impossible à gérer ;
- l'absence de visibilité sur le cycle terminal pose le problème de la réalité du maintien réel de la voie technologique et de la série ES, leur accrochage en Seconde apparaissant bien flou et peu assuré.

L'accompagnement personnalisé : censé répondre à une demande des lycéens, son organisation reste peu précise, et, comme pour l'ac-

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2008
EUROSITES SAINT-OUEN

ASSISES DES LYCÉES

Organisées par le SNES, le SNEP, le SNUEP et le SNUPDEN
**POUR IMPULSER
UNE AUTRE REFORME DES LYCÉES**

Alors que la démocratisation de l'accès au baccalauréat est une nécessité sociale et économique, la réforme du lycée, en l'état actuel de la réflexion, ne sera pas en mesure de répondre à cette exigence et aux attentes des personnels et des lycéens.

Le calendrier présenté par le ministre qui veut avancer à marche forcée occulte de fait un débat nécessaire.

Les syndicats de la FSU sont porteurs d'un autre projet pour le lycée général, technologique et professionnel, et entendent porter la parole des personnels tout en la confrontant à celle de chercheurs, pédagogues et usagers.

Les assises ont la vocation de regrouper les représentants des lycées, des parents, des lycéens, des mouvements pédagogiques, des associations disciplinaires... pour une journée d'expression, de débats comportant une table ronde, un travail en ateliers et des débats en plénière.

Le programme complet et définitif, et les conditions d'inscription seront téléchargeables sur le site du SNES.

compagnement éducatif en collège, ressemble davantage à un assemblage hétéroclite de dispositifs et d'activités qu'à un véritable espace d'aide et d'accompagnement : comment le lycéen sera-t-il maître de ses choix, quelle sera la place des enseignants et des CO-Psy ?

L'organisation semestrielle :

Annoncée comme permettant de résoudre les difficultés d'accompagnement des élèves en terme d'orientation et ouvrant les possibilités de diversification, elle reste rejetée par une majorité de collègues, qui y voit une détérioration des conditions de travail et souligne les risques de dénaturation de leur discipline.

C'est sur la base de ces analyses que le SNES ne peut accepter ce projet de Seconde.

Roland Hubert

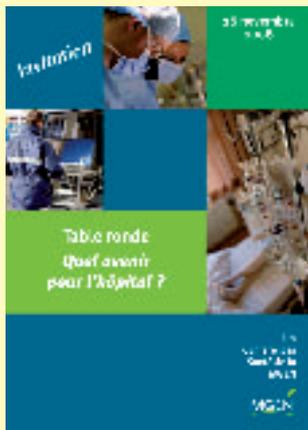
LES OPTIONS

La notion même d'enseignement optionnel disparaît dans l'architecture proposée, l'horaire hebdomadaire de tous les élèves étant uniformisé en Seconde. Les enseignements actuellement optionnels sont intégrés au bloc « enseignements complémentaires » organisés sous forme de modules semestriels.

Cette organisation fragilise encore davantage ces disciplines mises en concurrence directe avec les disciplines qui marqueront le parcours ultérieur du lycée. Cette rivalité interdit de fait les espaces de respiration et de réussite que constituaient les options facultatives, même si ces dernières furent les premières et principales victimes des réductions budgétaires toutes ces dernières années.

Colloque MGEN

Quel avenir pour l'hôpital ?



Mercredi 26 novembre 2008 de 15 heures à 18 heures (ouverture des portes à 14 h 45). Faculté de droit de Malakoff, de l'Université Paris V, grand amphi « René Lacharrière », 10, avenue Pierre Larousse, 92 Malakoff à côté de Paris-Porte Brancion (M° Malakoff-Plateau de Vanves, à 100 m, en sortant à gauche).

Table ronde avec notamment :

- Axel Kahn, président de l'Université René Descartes - Paris V, généticien, médecin.
- Patrick Pelloux, médecin-urgentiste.

Mutuelle

Vers des assurances privées ?

Les ministères sont en train de réévaluer les organismes complémentaires susceptibles de bénéficier d'une aide de l'employeur (subvention d'ailleurs dérisoire dans l'EN). Alors que plusieurs ministères ont fait le choix de labelliser la mutuelle de leur secteur, le MEN semble enclin à ouvrir le champ de notre protection sociale aux assurances privées. Dans un contexte où la loi va ouvrir plus largement la porte aux cliniques privées, et faire de l'hôpital une entreprise, la marchandisation progressive de la santé s'effectue au détriment de l'égalité d'accès. Le SNES et la FSU ont écrit au ministre pour lui dire leur totale opposition à ce choix, et rappeler les solidarités construites depuis des années dans l'Éducation nationale avec la MGEN, solidarités volontaires auxquelles les collègues sont profondément attachés.

CRISE

PREMIÈRES RÉPONSES SYNDICALES

Mercredi dernier, toutes les organisations syndicales se sont réunies pour examiner les possibilités d'une riposte interprofessionnelle aux multiples attaques contre les salariés dans le contexte économique de crise générale. De premières propositions ont été débattues.

Contrat de travail, retraite, protection sociale : chaque jour le gouvernement décide de nouvelles mesures, unilatéralement et toujours dans le même sens.

La stratégie est claire : s'appuyer sur le contexte économique pour poursuivre une politique d'attaque systématique des salariés, demandeurs d'emplois et retraités, et leur faire porter le coût de la crise. À l'invitation de la CGT, l'ensemble des organisations syndicales CFDT, FO, CFTC, CGC, FSU, UNSA, Solidaires se sont retrouvées mercredi dernier pour débattre de la situation et examiner les possibilités d'une riposte interprofessionnelle unitaire. Le contexte n'était pas favorable à un mois d'élections prud'homales qui avivent la concurrence entre les uns et les autres. Pourtant, l'accord a été large sur l'analyse de la crise, sa gravité et ses conséquences pour les salariés et chômeurs, sur la nécessité d'y appor-

ter des réponses en tant que syndicat. Accord aussi pour engager un travail commun permettant de construire des revendications à adresser dans l'unité aux pouvoirs publics et au patronat. L'idée d'un mémorandum qui pourrait par exemple être porté ensemble à l'occasion du sommet social annoncé pour la mi-décembre par Nicolas Sarkozy doit être travaillée. Un prochain rendez-vous a été fixé avec cet objectif le 24 novembre.

La FSU est intervenue pour exprimer son souhait d'une action interprofessionnelle d'envergure avant la fin décembre et en même temps son souci qu'elle n'entre pas en concurrence avec les actions sectorielles déjà décidées, par exemple dans l'éducation avec la grève du 20 novembre. La CGT a annoncé sa volonté d'initiatives rapides pour fin novembre avec des modalités adaptées à des situations très diverses en terme de mobilisation

selon les secteurs. Solidaires s'est exprimé dans le même sens que la CGT. FO a proposé une journée de grève.

La plupart des autres organisations (CFDT, UNSA en particulier) ont soutenu la nécessité d'une action de masse dont la modalité pouvait être la grève mais ont contesté le calendrier proposé.

De leur point de vue, rien ne serait possible avant janvier.

La CGT, après avoir réuni un bureau national, a finalement fait la proposition aux autres organisations d'une première initiative avec une semaine d'actions du 24 au 29 novembre, comprenant un temps fort le mercredi 26 qui se traduira localement par des arrêts de travail, des rassemblements, des manifestations. Le SNES avec la FSU en débattent le 12 novembre avec l'objectif de contribuer à la construction d'un mouvement d'ampleur de tous les salariés. ■

Claudie Martens



© Clément Martin

COMMUNIQUÉ COMMUN DES ORGANISATIONS SYNDICALES

CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

Les organisations syndicales se sont réunies le 5 novembre 2008. Elles mesurent la gravité de la situation économique et sociale, et le risque qu'on fasse payer aux salariés, demandeurs d'emploi et retraités, les conséquences de la crise en particulier en termes d'emplois, de salaires et de précarité. Elles ont décidé de se revoir le 24 novembre. Devant l'inquiétude, l'indignation, voire l'exaspération des salariés, elles estiment de leur responsabilité d'en-

gager un travail commun pour construire des revendications à adresser aux pouvoirs publics et au patronat. Elles affirment que la mobilisation des salariés est un impératif, plusieurs propositions sont en débat. Elles condamnent toute politique de dérégulation et de dérégulation économique et sociale. Elles interpellent le gouvernement et le patronat pour qu'ils prennent la mesure de la situation.

Le 5 novembre 2008

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 2 DÉCEMBRE DEFENDRE LE PARITARISME

Dans le cadre de la RGPP, la fonction publique de l'État est remise en cause dans ses principes fondamentaux. Nicolas Sarkozy a clairement fixé ce cap dans le discours prononcé à Nantes en septembre 2007 : réduction du champ des missions de la fonction publique, disparition des corps, remise en cause des concours, recours au contrat en lieu et place du statut, abandon du paritarisme. Le ministère de la Fonction publique s'est donc attelé à la tâche mais l'action l'a contraint à reculer.



Grâce à l'intervention de toute la FSU et dans l'unité, les attaques frontales contre le rôle des CAP ont été mises en échec l'an passé. Le ministère de l'Éducation, notamment pour les mutations 2009, reprend donc le flambeau gouvernemental. La conception du paritarisme que le SNES et ses élus dans les CAP font vivre est en ligne de mire.

Qu'est ce qui est en jeu ?

• L'égalité de traitement

Ce principe est essentiel pour les fonctionnaires. Depuis de longues années, le SNES a particulièrement œuvré pour construire des règles communes qui engagent l'administration en matière de gestion des personnels. C'est l'un des axes clés de l'action du SNES et de l'intervention en CAP de ses élus. Cette démarche revendicative concerne aussi le fonctionnement du système éducatif (moyens d'enseignement attribués aux établissements, postes...). Obtenir un cadre com-

mun à tous et à chacun, c'est une condition majeure pour avoir, avec des personnels également qualifiés et en situation d'être traités de la même manière, un service public d'égale qualité sur tout le territoire national, pour lutter concrètement contre les inégalités de tous ordres.

• Le droit d'être défendu

La quasi-totalité des décisions individuelles (notation, promotions, affectations, congés de formation...) prises par l'autorité hiérarchique en matière de carrière doit être soumise à l'avis préalable des CAP. Tout fonctionnaire a le droit de saisir les CAP. L'efficacité des élus du SNES face à l'administration repose sur leur capacité à connaître les droits statutaires et à appuyer leurs interventions sur la confiance majoritaire des personnels.

Leur travail s'appuie sur une organisation syndicale présente dans la plupart des établissements. L'administration ne peut donc ignorer la connaissance concrète et précise des situations personnelles et collectives d'exercice. Le potentiel d'information et de réaction collective que représente le SNES est une force au service de chacun et de tous. Pour être efficaces dans la défense des situations en CAP, il ne suffit pas en effet de s'en tenir à la proclamation de principes généraux. Ce qui fait la spécificité des élus du SNES, c'est de conduire un travail approfondi sur les dossiers individuels et de les mettre en relation avec l'analyse des enjeux collectifs et la connaissance des règles communes.

• La garantie de la transparence

Règles communes, examen contradictoire des décisions individuelles sur la base de documents dressés par l'administration, garantissent la transparence.



Cela constitue une garantie contre l'arbitraire, l'autorité hiérarchique devant présenter et soumettre au débat et à l'avis des CAP les décisions qu'elle compte prendre. La transmission des résultats et l'éclairage général que communiquent les élus du SNES sont des éléments forts de cette transparence.

Faire vivre le paritarisme, c'est quoi ?

Lier de façon concrète défense individuelle et intérêts collectifs de la catégorie, de la profession, lier problèmes de carrière et exigences pour le système éducatif, faire vivre et défendre nos droits statutaires, articuler travail dans les CAP et action collective pour le système éducatif et les personnels, c'est ce qui donne de la force au SNES et à

ses élus dans les instances paritaires. Le paritarisme que nous avons porté et contribué à forger a permis d'apporter des améliorations, plus de transparence et d'égalité de traitement dans les promotions, les mutations. Nous refusons les passe-droits et tout arbitraire, seule façon de bien prendre en compte l'intérêt individuel dans le cadre de règles communes à tous.

C'est une démarche permanente au service de chacun et de tous, telle est la conception du paritarisme que défend le SNES et dont le ministère voudrait se débarrasser. Dans l'action et par le vote de chacun le 2 décembre, affirmons clairement notre détermination à défendre et à renforcer le rôle de nos élus dans les CAP. ■

Nicole Sergent



IMMIGRATION ET IDENTITÉ NATIONALE : le ministère a décidé d'ouvrir par appel d'offres la présence à d'autres associations que la CIMADE dans les centres de rétention administrative. Laurent Giovannoni, secrétaire général de la CIMADE, répond à nos questions.

Droits en danger

L'US Mag : *Que provoque la décision de Brice Hortefeux ?*

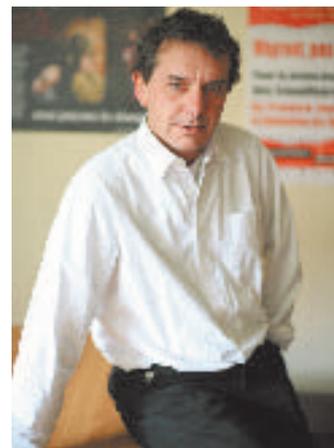
Laurent Giovannoni : Deux dispositions remettent en cause le rôle des ONG pour la défense des étrangers en rétention : une qui confie à une « personne morale » la mission d'aide à l'exercice des droits, quand le texte précédent évoquait « une association de dimension nationale ». On voit bien que le décret a pour but de nier ou d'écarter les associations. Il ouvre la voie à une logique de concurrence complètement déplacée quand il s'agit de droits de l'homme et de dignité des personnes. L'autre interdit à plusieurs associations (ou « personnes morales ») d'agir ensemble et en complémentarité dans un même centre de rétention. Cette disposition vise à s'opposer à la proposition faite d'être présents dans les CRA avec le Secours Catholique et éventuellement d'autres partenaires intéressés. Le ministre affirme qu'il veut la « diversité » et la « pluralité », sauf que ses textes l'interdisent et organisent le contraire !

Quant à l'appel d'offres, il pousse à son extrême cette volonté d'éclatement et de marginalisation des ONG qui aident les étrangers sans-papiers : il interdit l'organisation d'une équipe de soutien national opérationnelle, alors qu'elle est indispensable si on veut aider utilement les étrangers, elle place

les associations en concurrence, elle les transforme en simples prestataires d'informations à distribuer, elle les menace de sanction si elles s'expriment publiquement de façon trop critiques, etc. C'est la négation du rôle d'action et de témoignage de la société civile, et cela a pour but de casser l'aide et la défense des droits des étrangers.

L'US Mag : *Quelles sont les conséquences de la décision récente du tribunal administratif de Paris de débouter le ministre ?*

L. G. : Le ministère doit revoir son dispositif et nous ne savons absolument pas ce qu'il compte faire. Ce que nous demandons, associations et organisations syndicales, c'est que la mission d'aide et de défense des droits des étrangers en rétention ne soit plus un marché public, mais une mission d'intérêt général assumée par plusieurs ONG ensemble. Il est temps aussi, et il n'est pas trop tard, de revenir et d'abandonner la directive « retour » – la « directive de la honte » – qui a été adoptée en juin dernier par l'Union européenne. Cette directive est une honte pour l'Europe, mais elle s'avère aussi une catastrophe pour les relations de l'Union européenne avec l'Afrique et l'Amérique Latine. C'est vraiment se tirer une balle dans le pied, par démagogie électorale.



L'US Mag : *Pensez-vous que la volonté du ministre de relancer un nouvel appel d'offres va à nouveau menacer le travail accompli par la CIMADE ?*

L. G. : Je fais un constat grave sur un sujet si sensible : le ministère de l'Immigration est sourd ; il ne sait pas écouter les associations et n'entend rien ! Pour mémoire, nous avons dit à plusieurs reprises au printemps 2008 que la situation au CRA de Vincennes était alarmante, qu'il y avait urgence à prendre des décisions pour éviter un drame. Il n'a rien écouté, tellement sûr de lui-même. Le discours permanent : « nous avons été élus pour cela, donc nous le faisons » est affligeant d'aveuglement et de dogmatisme ! Résultat : un mort, une révolte, un incendie qui aurait pu être encore plus dramatique. Au-delà d'un changement de politique qui est plus que nécessaire, il doit y avoir un changement de comportement : moins d'arrogance serait apprécié ! ■

Propos recueillis par Philippe Castel

EUROPE Des ponts, pas des murs

À Vichy le 3 novembre s'est tenu le « sommet européen sur l'intégration », rassemblant sous la houlette de M.M. Hortefeux et Sarkozy les ministres de l'Union Européenne chargés de l'immigration, pour construire une Europe forteresse sur une orientation d'« immigration choisie », en fait triée.

Le collectif pour « une Europe respectueuse des Droits de l'Homme » a riposté

Ils étaient 350 participants au contre-sommet, 4000 manifestants à Vichy puis 1000 au meeting unitaire de Cusset. Ils ont réalisé l'unité joyeuse, au coude à coude, associatifs, politiques, syndicalistes, demandant des droits démocratiques pour tous les étrangers, des conditions de vie décentes, l'accès à la santé et au travail pour tous les immigrés. Maintenant, ils s'interrogent : pourquoi la sécurisation du trajet de la manifestation n'a pas été assurée comme convenu avec le pré-

fet et que par contre il y a eu des barrages avec policiers en tenue de combat, des hélicoptères, des projecteurs ? Pourquoi les casseurs responsables d'infractions dans la journée n'ont-ils pas été neutralisés avant la manifestation ?

Pourquoi se sont retrouvés jugés au tribunal trois pauvres bougres alors que les casseurs avaient miraculeusement disparu ? ■

Michel Beau,
militant SNES, coordinateur du collectif



Retraites

Toujours un peu plus loin

Les députés de l'UMP viennent d'offrir aux salariés du privé un nouveau droit : celui de travailler « s'ils le veulent » jusqu'à 70 ans* ! Alors qu'à peine un tiers sont encore en activité à 60 ans, malgré les discours sur l'emploi des seniors, et que les salariés qui ont eu les plus mauvaises carrières sont souvent ceux qui ne peuvent prolonger - le souhaiteraient-ils -, oubliant aussi des différences d'espérance de vie entre les catégories socioprofessionnelles, cet amendement indécent montre des parlementaires enfermés dans leur bulle, aux ordres d'un Président qui a fait du travailler plus longtemps son leitmotiv. Au-delà de cette mesure, qui ne fait pas sauter le repère des 60 ans, mais qui dessine des perspectives inquiétantes, c'est bien la réforme des retraites qui, en organisant la baisse des retraites, va contraindre les salariés qui le peuvent à poursuivre leur activité pour obtenir une retraite à taux plein.

* Les fonctionnaires pourront quant à eux prolonger jusqu'à 65 ans.

Livres

Tour du monde



Comme chaque année, l'IFRI (Institut français des relations internationales) propose son bilan géopolitique de 2007. Il s'ouvre avec la crise financière que Jacques

Mistral, responsable de cette partie, semble sous-estimée. Au moment de l'écriture, il n'est pas le seul. Les gouvernants vont même jusqu'à nier la réalité de cette crise qui ne devient évidente, pour ces commentateurs engoncés dans l'idéologie libérale, qu'en septembre de cette année, alors qu'elle commence en août 2007. Des encadrés dont celui sur les paradis fiscaux restent d'actualité. La suite prend en compte les grands ensembles géopolitiques mettant en évidence la situation aux États-Unis et les blocages de la construction européenne, tout en soulignant les risques d'incendies liés aux guerres, notamment celle d'Afghanistan. Le pensum de Thierry de Montbrial ouvrant cet ouvrage se conjugue de plus en plus sur le mode personnel. Un peu lourd même s'il est révélateur d'une conception du monde. Intéressant et nécessaire malgré tout.

• *Ramsès 2009*, IFRI, sous la direction de Thierry de Montbrial et Philippe Moreau Defarges, Dunod, 351 p.

LA CRISE FINANCIÈRE a rendu nécessaires des plans de sauvetage des banques, inspirés du plan Brown. Mais Sarkozy, conseillé par le président de la BNP, a mal copié le plan anglais.

360 milliards pour quoi faire ?

La crise se présente sous trois formes, qui appellent trois réponses différentes. Les banques qui possédaient des titres qui ne valent plus rien, faute de capital, ne peuvent plus prêter et risquent la faillite. La France a emprunté 40 milliards d'euros pour les recapitaliser, dont 10 milliards ont été utilisés jusqu'ici. En échange de son apport, l'État obtient des actions sans droit de vote des banques. En les revendant en temps utile, il rentrera probablement dans ses frais. Mais l'État aurait dû exiger, comme l'ont fait les Anglais, le blocage des salaires des dirigeants, la suppression des bonus et des parachutes dorés. Il s'est contenté d'un vague code de bonne conduite.

Deuxièmement, les banques hésitent à prêter à d'autres banques, du fait des risques de faillite. De ce fait, les spécialistes du crédit auto ou conso, qui financent leurs prêts en empruntant à court terme, sont contraints d'interrompre leurs activités faute de financement. Pour surmonter ce problème grave, l'État apporte sa garantie aux prêts interbancaires, à hauteur de 320 milliards d'euros. Ces mesures sont utiles et peu coûteuses pour l'instant pour le contribuable. Encore faut-il que les banques se remettent effectivement à prêter. Le plan anglais oblige les banques à distribuer au moins autant de crédits qu'en



© AFP/Sian Honda

2007. Rien de tel en France, où le gouvernement a demandé aux préfets (aux préfets !) de veiller à ce que le crédit soit débloqué. On se demande bien comment ils procéderont. Une pièce essentielle manque donc dans le puzzle. D'autre part, l'injection de liquidités par les États et les banques centrales, combinée à la garantie d'État des prêts bancaires, jette les bases d'une nouvelle bulle spéculative. Dès la crise passée, il est probable que la spéculation va reprendre de plus belle. En quelque sorte, les mesures prises aujourd'hui par les États fournissent le carburant du prochain incendie. Il

est donc vital que des mesures d'encadrement des activités financières empêchent ce scénario de se réaliser. C'est l'enjeu de la conférence de Washington du 15 novembre, voulue par Sarkozy. Mais rien n'est gagné, du fait de l'hostilité américaine, luxembourgeoise, voire anglaise. Il faut en effet lutter contre les paradis bancaires et fiscaux, qui permettent aux banques de faire n'importe quoi en le cachant aux autorités de régulation, consolider les bilans bancaires et revoir les normes comptables, limiter fortement ou interdire la titrisation, supprimer certains produits financiers dont la dangerosité a été démontrée et changer les règles de rémunération des traders et des banquiers, de façon à ce qu'ils prennent moins de risques. Vaste programme pour des libéraux jusqu'ici hostiles aux réglementations ! Certains semblent y consentir, pour « sauver » le capitalisme. Celui-ci a toujours su s'adapter face aux crises, répondant ainsi à la crise de 29 en mettant en place l'État providence. Saura-t-il répondre à celle-ci ? Le 15 novembre donnera un début de réponse. Mais pour les salariés qui subissent les effets d'une autre crise, économique, celle-là, la réponse du gouvernement est pour l'instant inexistante. ■

Arnaud Parienty



© AFP/Sergei Shakhmurov

L'ÉTAT N'AVAIT PAS DISPARU, puisque c'est le pouvoir politique qui a institué le système libéral aujourd'hui en crise et qui organise le contrôle sécuritaire des populations.

Le retour de l'État ?

Toutefois, il est vrai que la débâcle de l'idéologie libérale, du tout marché et du tout privé ne peut manquer de produire des effets durables et profonds, qui seront l'enjeu de batailles âpres dont l'issue est incertaine.

Le jeu est donc plus ouvert pour le syndicalisme, mais il n'est pas gagné d'avance. La tendance qui se dessine, notamment au niveau du gouvernement français, est d'abord de sauver les meubles, d'où les mesures prises dans le domaine financier, et d'intervenir pour le moment *a minima* afin d'éviter une crise économique trop profonde.

La récession s'annonçant aux yeux de nombreux économistes sévère et globale, il est clair que les mesures de relance du gouvernement Sarkozy apparaissent bien maigres, sans parler du vide du plan social (en dehors de son aspect provocateur sur la relance des CDD et le travail du dimanche) annoncé à Rethel. Guaino nous en promet plus si ça s'aggrave, mais dans ce type de situation, il faut savoir anticiper et mettre le paquet pour être efficace. On est donc loin d'un retour fulgurant des idées keynésiennes chez nos « élites »,

même si les grandes déclarations du Président sur le retour du volontarisme politique annoncent que le vent tourne.

Le gouvernement semble croire la situation réversible : l'engagement de l'État nécessaire aujourd'hui en période de crise pourra être réduit lorsqu'on sera revenu dans les eaux calmes d'un capitalisme « moralisé » (on n'ose pas le promettre pour Noël).

La principale caractéristique de la politique Sarkozy est en fait de s'accrocher au modèle social ouvertement inégalitaire qui constitue avec son versant sécuritaire la base de ses fondamentaux : refus d'une politique de hausse salariale, démembrement du droit du travail et des protections des salariés, recul de la protection sociale et des services publics, maintien vent debout de la RGPP, politique fiscale anti-redistributive (on protège autant que faire se peut les stock-options et les niches fiscales, on se cramponne au bouclier fiscal comme à une bouée, pour donner le change, on donne des petits signes de redistribution, cf. RSA). Cette politique ouvre la possibilité d'une crise sociale car elle peut faire l'union des classes populaires et des classes moyennes, et



© AFP/Patrick Kovarik

le succès de la critique populaire (des milliards pour les banques et rien pour nous) attaque la légitimité de ce pouvoir.

Le modèle de croissance fondé sur le partage inégalitaire du revenu, ainsi que sur les dettes privées des ménages, des entreprises et des banques, qui est à l'origine de la crise financière, n'est plus opérant.

Mais accroître les revenus salariaux, faire de la redistribution en taxant les revenus du capital et en rétablissant une imposition progressive, utiliser l'accroissement inévitable de la dette publique (qui compensera la baisse des dettes privées) pour financer des dépenses d'avenir, de l'éducation au développement durable, en passant par le logement social curieusement sacrifié aujourd'hui, est-ce à la portée d'un personnel qui a construit sa fortune politique sur l'inverse ? Le retour de l'État est toutefois une question qui mérite discussion, car cela ne peut être le retour à l'ancien (l'État gaulliste), ni à l'étatisation du politique qui a été responsable de multiples dérives dans le passé.

En ce sens, cette crise pose une question moderne, qui intéresse directement le syndicalisme : comment s'élaborent les préférences collectives ? Quelle est la place des acteurs sociaux dans les choix de société et pour un monde plus juste ?

Nous ne pouvons tolérer d'être réduits à assister au spectacle des G4, des G7, des G20... ■

Daniel Rallet

Travail, emploi, souffrance et résistance

Une revue, *Les mondes du travail*, et un livre, *Résistance au travail*, pour analyser les nouveaux rapports au travail liés à l'individualisation, à la précarisation de l'emploi qui ne permettent plus de voir la résistance à la surexploitation des salariés et surtout des femmes salariées. Les caissières des hypermarchés ont bien montré, par leur mobilisation, la réalité des conditions de travail, d'emploi et de salaire, comme le mépris régentant ces relations.

La revue traite aussi - thème de l'actualité de la crise - de la marchandisation des retraites via les fonds de pension aujourd'hui menacés de faillite, appauvrissant ou ruinant les retraités anglo-saxons... Au total, des interrogations renouvelées à la fois sur les formes du travail et de l'emploi par les sociologues réunis par Stephen Bouquin et sur les possibilités de l'émancipation dans un contexte où recule l'idée même du travailler moins.

• *Résistances au travail*, coordination Stephen Bouquin, Syllepse ; *Les Mondes du Travail*, semestriel, n° 6, www.lesmondesdutravail.net

Nouveaux visages de la pauvreté

Denis Clerc montre, dans ce petit livre écrit rapidement pour protester contre le RSA et ses conséquences négatives sur l'emploi, le nouveau visage de la pauvreté lié au chômage de masse, à la précarité qui en résulte pour former une nouvelle catégorie de population, « les travailleurs pauvres », ceux et celles - surtout - qui ont un salaire en dessous du seuil de pauvreté soit 60 % du revenu médian. Au moment de la journée de lutte contre la misère, le Haut Commissaire Martin Hirsh annonçait un changement du thermomètre. Son nouvel indicateur de pauvreté se rapportait à la pauvreté absolue - critère retenu par la Banque mondiale - faisant *ipso facto* baisser le nombre de pauvres de 2 millions... L'auteur lutte contre toutes les tentations de faire peur - ou de manipuler les chiffres.

• *La France des travailleurs pauvres*, Denis Clerc, Grasset/Mondes vécus, 221 p.



© AFP/Kirabok Ruslan

CHIFFRES EN VRAC

3 000 milliards d'euros

Montant des capitaux injectés par les États développés pour le sauvetage des banques (*Libération*, 16/10/08).

1 700 milliards d'euros

Montant du plan européen de sauvetage des banques (*Libération*, 14/10/08).

30 milliards d'euros

Financement annuel nécessaire estimé pour assurer la sécurité alimentaire de l'humanité (*Libération*, 16/10/08).

20 milliards d'euros

Primes des employés du secteur financier (« fat cats ») britannique en 2008, soit 320 euros par Britannique (*Libération*, 19/10/08).

600 millions d'euros

Perte subie par des traders de la Caisse d'épargne (*Libération*, 19/10/08).

53,5 millions de dollars

Gains de Lloyd Blankfein, PDG de Goldman Sachs en 2007 (*Le Monde*, 20/10/08).

310 SMIC

Gains des patrons du CAC 40 en 2008 (*L'Humanité*, 30/10/08).

51 %

Augmentation des 2 500 salaires les plus élevés en France, entre 1988 et 2006 (*Le Monde*, 21/10/08).

923 millions

de personnes affamées en 2008 (*Libération*, 22/10/08), soit 75 millions de plus en un an.

7,1 millions

de pauvres en France, gagnant moins de 817 euros par mois (*Libération*, 17/10/08).

7 ans

Différentiel d'espérance de vie entre cadres et ouvriers à 35 ans (*Libération*, 19/10/08).

Revue

Le numéro 5 de *Savoir/Agir*, la revue trimestrielle de l'association *Raisons d'agir* est paru. Le dossier, coordonné par Frédéric Pierru est consacré à la question de la santé : comment elle a été progressivement « soumise

au régime néolibéral » au cours des dernières années ?

Le grand entretien avec Alfred Spira, directeur de l'Institut de recherche en santé publique, est consacré à la santé publique et à la façon dont les outils de la recherche contemporaine dans ce domaine ont contribué au renouveau de la médecine. Les rubriques habituelles (*Paroles, La rhétorique réactionnaire, Chronique de la gauche de la gauche, Actualité, Europe, Politiques d'ailleurs*) complètent ce numéro de 172 pages, disponible au prix de 15 € dans les bonnes librairies ou franco de port aux éditions du Croquant, Broissieux, 73340 Bellecombe-en-Bauges. (info@editionsducroquant.org).

LA LOI D'ORIENTATION « GRENELLE 1 » a été adoptée le 21 octobre par l'Assemblée avec 526 oui, 21 abstentions et 4 non.

Environnement

Un tel consensus a pu être obtenu parce que le texte acte surtout des principes et des objectifs sans traiter des moyens de la mise en œuvre. Il évite par ailleurs tous les sujets polémiques comme le nucléaire et ne prend aucun engagement précis sur la fiscalité environnementale.

Le texte acte des principes généraux comme la reconnaissance renforcée de l'urgence écologique ou la nécessité d'une diminution des consommations en énergie. Dans la perspective de la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, il définit des objectifs à moyen terme de natures très diverses. Ainsi la part des énergies renouvelables dans la consommation finale énergétique de la France doit atteindre 23 % d'ici 2020. Dans le secteur du bâtiment, un vaste plan de rénovation énergétique va être engagé. Du côté des

transports, la priorité est donnée aux modes alternatifs à la route. Les calendriers sur les éco-quartiers seront accélérés. 20 % des surfaces agricoles devraient être consacrées à l'agriculture biologique d'ici 2020.

L'objectif de doublement de la quantité de masses d'eau en bon état d'ici 2015 est affiché, les phosphates interdits dans les produits lessiviels d'ici 2012. Le principe du bonus-malus sera étendu mais très lentement sur plusieurs produits de grande consommation, les ampoules à forte consommation d'énergie seront retirées de la vente en 2010. La quantité de déchets résiduels à incinérer ou stocker devra baisser de 15 % d'ici 2012.

Les objectifs fixés par la loi « Grenelle 1 » devront trouver des finan-



© Clément Martin

cements. Pour cela, les prochains rendez-vous seront la loi de finances pour 2009 et la loi « Grenelle 2 », qui doit décliner concrètement le « Grenelle 1 ». Son contenu, qui crédibilisera ou non les objectifs fixés dans le Grenelle 1, n'a toujours pas été dévoilé. C'est donc au travers de cette loi Grenelle 2, mais aussi au travers des objectifs des textes européens sur le climat et la révision de la PAC, qu'apparaîtra ou non la véritable ambition écologique du gouvernement français. ■

Claudie Martens

LA CAMIF A VÉCU

Sale temps sur Niort

Plus d'un demi-siècle après sa création en 1947 à Niort à l'initiative de la MAIF, CAMIF Particuliers, détenue à 66 % par le fonds d'investissements américain Osiris Partners, (le reste étant détenu par CAMIF SA), et encore hier troisième groupe de la vente par correspondance, a déposé son bilan. 780 emplois sont supprimés. La coopérative mère, CAMIF SA*, est elle-même mise en redressement avec une période d'observation de six mois, et à la clé également des suppressions d'emplois. Au total, c'est sans doute un millier d'emplois qui vont disparaître, auxquels vont s'ajouter sans doute ceux liés à la sous-traitance dans le bassin niortais.

Depuis 2001, après une aventure européenne mal pensée dans les années 90, la CAMIF avait dû supprimer 200 emplois en 2001, 200 en 2006, 340 en 2007, 509 en août 2008. Certes, le déclin de la vente par correspondance par

catalogue affecte l'ensemble des groupes (La Redoute a l'intention de supprimer 672 emplois d'ici à quatre ans, dans le cadre d'un « plan de relance »), mais la vente par Internet a sans doute été décidée trop tard et mal menée. La crise avec l'effondrement des ventes a achevé d'asphyxier l'entreprise. Et les derniers clients risquent bien de ne pas recevoir leur commande, ni de retrouver leur argent.

Les salariés, tristes et en colère, accusent en tout cas la direction de l'entreprise et les administrateurs d'incompétence, et estiment qu'il s'agit d'un véritable gâchis. Ils ont manifesté à Niort et à Paris. Le secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation, Luc Chatel, a annoncé « la prise en charge par l'État du reclassement » du personnel de la CAMIF, ce qui a provoqué la déception des salariés : ceux-ci jugent cette mesure inadaptée et estiment que l'État doit favoriser la reprise de

l'activité de l'entreprise en apportant sa garantie, et donc en mettant les 22 millions annoncés pour le reclassement dans la relance de l'entreprise.

Pour beaucoup d'enseignants, même si une certaine fidélité avait perduré, la page avait déjà commencé à se tourner il y a quelques années, alors que la CAMIF s'engageait dans des opérations qui ont fragilisé la coopérative en lui faisant perdre son identité, et les valeurs éthiques et solidaires auxquelles beaucoup d'entre nous étions attachés.

La CAMIF n'est plus ce qu'elle était... mais j'ai gardé, soigneusement rangée, la part sociale de 30 F qui faisait de moi, depuis 1980, une « sociétaire » de la CAMIF. ■ **Élizabeth Labaye**

* CAMIF SA possède plusieurs autres filiales – CAMIF Collectivités, CAMIF Habitat, Romactis, Léon Fargues –, mais celles-ci ne sont pas concernées par les procédures en cours.

DOSSIER

Partenariat CNAM-SNES

Libérer son travail, *agir sur son métier*



Dossier coordonné par Claudie Martens, Carole Condat et Nicolas Morvan et réalisé par : • pour le SNES : Patrick Bader, Michelle Carmes, Jean-Michel Gouezou, Hélène Latger, Sandra Matos, Catherine Remermier, Frédérique Rolet • pour l'équipe de clinique de l'activité du CNAM : Danielle Ruelland-Roger et Jean-Luc Roger • pour les professionnels de l'Éducation nationale (professeurs, CPE, CO-Psy) : Sylvie Amici, Yolande Allognier, Laurent Danne, Christine Grandjean, Marie-José Houssin, Fabrice Madkaud, David Maréchal, Christelle Serra.

Au quotidien, inlassablement, les professionnels de l'Éducation nationale construisent leur métier, évoluent dans leurs pratiques, travaillent collectivement à faire réussir les élèves par le biais de savoirs vivants et formateurs. Cela ne se fait pas sans des difficultés croissantes, une fatigue et des interrogations de plus en plus sensibles ; le métier traverse une crise dans son cœur même, le travail d'enseignement. Qu'enseigner, comment le faire, pour quels objectifs dans une société de plus en plus traversée par les inégalités, une dépense d'éducation en régression, une fracture palpable entre les exigences scolaires et une partie des jeunes ?

Ces questions traversent l'exercice du métier, requièrent des outils de formation, des échanges aptes à faire émerger les débats professionnels, la parole des enseignants sur leur activité. Or, l'institution, au fil des réformes, cherche à modifier les façons de faire des équipes éducatives,

encadrer le métier, renforcer contrôles et prescriptions au détriment du pouvoir de décision. Les injonctions ministérielles s'accroissent, le renoncement politique à une éducation exigeante pour tous se traduit par la volonté d'élargir les missions des enseignants, réduire les équipes. Des batteries d'indicateurs sont mises en place, censées mesurer des compétences fractionnées alors que ce qui se joue dans la classe articule des données très complexes. En dépit de tout, les enseignants, les CPE, les CO-Psy, les documentalistes persistent à faire vivre leur métier, innover et opèrent les choix propices à faire entrer les élèves dans les apprentissages.

En choisissant de mener un travail de recherche avec le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), le SNES a fait le pari qu'il était possible de recréer du collectif, de dépasser l'individualisation, voire la psychologisation des problèmes professionnels, pour remobiliser le métier et redonner le pouvoir de décision aux acteurs. ■



Constat

Restaurer son pouvoir d'agir

Face à la crise des métiers de l'enseignement, l'équipe de clinique de l'activité du CNAM propose d'engager un véritable travail sur le travail.

La crise des métiers de l'enseignement qui gagne partout aujourd'hui est une crise de réalisation, d'effectuation du travail. Elle tourne autour de la question que se posent quotidiennement de plus en plus de professionnels : « Comment faire ce que je dois faire, que j'ai envie de faire, qu'on me dit que je dois faire, que je me dis de faire et que je n'arrive pas à faire ? »

Attentes contradictoires

Car les contraintes pesant sur l'activité d'enseignement et compliquant son exercice se sont multipliées : attentes des familles et attentes sociales contradictoires, contenus des programmes et apprentissages, pressions de l'administration, prescriptions de plus en plus normalisées, organisation des établissements, conditions de travail, etc. Ces contraintes sont alourdies par la diversité des comportements scolaires des élèves. La quasi-disparition des lieux qui permettaient de débattre ou même simplement d'échanger sur le métier – formation continue, réunions pédagogiques... – a distendu les liens entre professionnels au moment où il aurait fallu les renforcer. Ces liens sont constitués de manières de faire, de concevoir son travail, de buts communs, de valeurs partagées, définissant un patrimoine commun – des genres professionnels dans lesquels les professionnels du second degré se sont, historiquement, reconnus. Aujourd'hui, ces genres sont en crise, les désaccords sur les questions de métier se sont amplifiés.

En fin de compte, les professionnels de l'enseignement ont le sentiment d'être abandonnés à eux-mêmes, sans même le recours de choix partagés avec les collègues, face à des prescriptions elles-mêmes de moins en moins pertinentes pour faire du « bon travail », voire pour pouvoir simplement faire son travail. Et pourtant, ils essaient d'accomplir leur métier « malgré tout », en cherchant des compromis com-



① Le collectif de professionnels travaille à partir de traces de l'activité. Les professionnels sont filmés lors d'une séquence de travail, ici, un enseignant est filmé en cours.
② Le professionnel est confronté aux images de sa séquence de travail, en présence de l'intervenant. C'est l'autoconfrontation simple. On cherche à entrer dans le détail des gestes du métier.



© Photos : Danièle Ruelland-Roger

plexes entre des exigences contradictoires. Dans le cours quotidien de leur activité, les professionnels sont pris dans des « conflits de critères » nécessitant des arbitrages permanents et multiples. Quelques exemples pris chez les professeurs : à un moment du cours, s'adresser à toute la classe, à un élève, à quelques élèves, peut devenir incompatible et

rendre difficile la poursuite du cours ; la recherche de l'écoute collective peut s'opposer à l'activité propre de chaque élève ; la poursuite du programme peut gêner une véritable construction des connaissances ; les objectifs d'acquisition de savoirs, de réflexivité et de compétences peuvent entrer en contradiction avec des modalités et des contenus d'apprentissages prescrits ou avec la fragmentation du temps scolaire.

En fin de compte, dans leur travail, les professionnels de l'enseignement sont toujours davantage pris au piège de situations où s'opposent entre eux les objectifs à atteindre. Pourtant ils tiennent bon et inventent des solutions qui permettent en général d'avancer mais qui sont bien souvent partielles, limitées et surtout instables.

Un véritable « travail sur le travail »

Une solution est certainement d'engager un « véritable travail sur le travail ». C'est ce que propose « l'équipe de clinique de l'activité » du CNAM. En se confrontant à des traces de ce que l'on a fait (par exemple des vidéos de

cours), il s'agit de construire une vraie controverse entre les professionnels, hors de tout jugement de valeur, sur les façons de faire de chacun : s'interroger sur ses gestes de métier dans leur détail, s'en étonner, les confronter à ceux des autres pour faire surgir les tenants et les aboutissants de ce que l'on fait : comment on fait plutôt que pourquoi on le fait. Autrement dit, mettre au jour « le réel de l'activité » : les hésitations, interrogations, les bifurcations, les modifications de son projet ; ce que l'on voulait faire mais que l'on n'a pas fait, ce qu'on a été amené à faire – du fait de l'activité des élèves –, ce qui a été transformé dans le cadre même du cours, ce qui est resté implicite ou inconscient, ce qui s'est fait – ou ce qui a été empêché – en pensant aux collègues, aux parents, à l'IPR qui a dit que...

Penser le métier

Les conflits dans lesquels on est pris peuvent alors se dire et s'explicitier pour soi-même. En les remettant en dialogue, en interrogations, on y trouve de nouveaux échos, on réveille des gestes et des façons de faire oubliés, abandonnés autrefois, modifiés. Confrontés à ceux des autres, ils s'enrichissent de nouvelles potentialités.

On développe ainsi pour soi-même, et pour les autres, une palette élargie de ressources nouvelles ou réactivées, qui enrichissent son métier non pas par l'imposition normative de « bonnes pratiques » mais par le développement collectif des manières de faire et de penser le métier. Il s'agit de restaurer – dans les deux sens du terme : rétablir, renouveler – le pouvoir d'agir des professionnels. ■

Chronologie

2001-2004 : une phase de recherche

À la demande du SNES, l'équipe de clinique de l'activité du Laboratoire de Psychologie du Travail et de l'Action du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) mène une recherche. Trois collectifs de professeurs d'histoire-géographie, philosophie et maths travaillent sur leur travail avec des chercheurs.

• Remise d'un rapport au SNES : Il a permis de valider la possibilité de mener avec des professionnels de l'Éducation nationale une démarche de reprise en main personnelle et collective du métier par ceux qui le font.

Richesse collective et liberté individuelle

Hélène, enseignante en histoire et géographie, animatrice de l'un des collectifs de professeurs, rend compte d'une démarche originale hors de tout regard hiérarchique.

Sur ma boîte académique, je trouve un document transmis par le rectorat : « Guide des bonnes pratiques pédagogiques », rédigé par les IPR-IA...

La parole des experts

Stupéfaction ! C'est bien la première fois que je suis destinataire d'une telle note portant un tel titre... *Indignation !* À la lecture, il est évident que les rédacteurs vivent sur une autre planète : ils ne semblent pas avoir de doute sur la faisabilité ni sur la pertinence de leurs prescriptions qu'ils ne justifient jamais... *Colère !* Une fois de plus, des experts nous disent ce que nous devons faire. Personne ne m'a, ne nous a, consultés ni demandé ce qu'il en était. Et pourtant comme les autres enseignants je m'adapte aux élèves, aux réformes, aux exigences sociales, je prends des initiatives, je cherche et parfois je trouve des solutions, j'invente, au quotidien, dans l'urgence. Et je suis là, seule face à cette note, face à cette institution qui me méprise, me nie ! Décidément, la tentative de normalisation des pratiques par les experts de l'Éducation nationale via les instructions, la formation et l'inspection est un des éléments essentiels de la crise du métier.

Une démarche sans regard hiérarchique

Or une démarche radicalement différente, expérimentée, est possible : celle du développement par chacun de son métier, dans le cadre d'un collectif de travail, constitué de pairs, sans regard hiérarchique. Certes cela exige un cadre rigoureux. Dans un tel collectif, un intervenant, qui peut être un professionnel, doit garantir un cadre strict sans jamais adopter une posture de surplomb : c'est la possibilité pour chacun, dans le dialogue, de la parole libre, c'est-à-dire hors de tout jugement, de tout modèle importé, de toutes normes externes. Rien de plus étranger à l'Éducation nationale. Au sein d'un tel collectif de travail, chacun est porteur de façons de faire considérées comme acceptables par le milieu professionnel, issues de son histoire. Mais chacun les

retravaille par ses propres expériences, et par son histoire personnelle. Dans la controverse amicale, mais sans concession, qui s'instaure sur le métier, chacun traverse les expériences des uns et des autres, tissant, ce faisant, les fils du métier. Les plus anciens font vivre le métier comme une somme d'épreuves et de problèmes à résoudre ; repenser son expérience c'est faire vivre son histoire personnelle et professionnelle dans l'histoire de l'institution. Le métier se reconstruit alors en chacun comme une palette élargie de manières de faire dans lesquelles on se reconnaît – « être du métier » – et qui permet de ne plus être isolé face aux prescriptions, aux difficultés..., voire d'en contester avec pertinence les fondements.

La dimension personnelle, individuelle du travail et la dimension sociale, collective sont ainsi pensées ensemble

En même temps, la démarche garantit à chaque individu la liberté de faire à sa façon, avec son propre pouvoir d'action. Chacun en prend et en laisse et gagne ainsi en autonomie. En remettant en dialogue ses façons de faire, ses conflits de critères, on y trouve de nouveaux échos, on réveille des actes et des façons de faire oubliés, modifiés..., on les confronte à ceux des autres. Ils s'enrichissent de nouvelles potentialités. On développe ainsi pour soi-même des ressources nouvelles ou réactivées, qui enrichissent son activité, non pas par l'imposition normative de « bonnes pratiques » mais par le développement collectif des manières de faire.

Un collectif de travail

Se tissent alors les contours d'un collectif de travail qui retend les fils communs du métier en laissant ouvert le développement du métier individuel. On est aussi loin du « travail d'équipe » qui modélise les pratiques individuelles sur des normes imposées et culpabilise les professionnels, que de la proclamation de la « liberté pédagogique du professeur », réduite de fait à un « débrouille-toi tout seul ». On est également loin des démarches d'analyse des pratiques : elles se contentent du récit – critiqué – de ce que fait un professionnel, et l'analyse finale de la pratique est quasiment toujours effectuée par un « sachant ». On est très loin aussi de la vision thérapeutique qui prétend soigner des individus victimes de leur souffrance au travail.

La dimension personnelle, individuelle, du travail et la dimension sociale, collective, sont ainsi pensées ensemble. Pour les plus jeunes des professionnels, l'expérience a été particulièrement enrichissante. Ils y ont trouvé, selon eux, ce que ne fournissent ni une formation abstraite, ni une simple observation des pratiques des anciens dont ils ne perçoivent que les formes extérieures et les automatismes installés. Ils ont pu avoir accès aux diverses façons de faire, et surtout à des débats à partir desquels ils ont pu, à égalité d'interrogation avec les anciens, élaborer leurs propres façons de faire.

On a là un outil d'action, de formation et de transmission du métier efficace dont la mise en œuvre devrait être reconnue comme moment constitutif de notre travail. ■



③ Le professionnel est confronté à nouveau à ses images, en présence de l'intervenant et d'un pair, qui s'est lui-même confronté aux images de sa propre activité. C'est l'autoconfrontation croisée. On confronte les manières de faire.
④ Confrontation des manières de faire à l'intérieur du collectif de professionnels de départ. La confrontation dialogique sur l'activité de travail n'a, a priori, pas de limites. Le dernier mot n'est jamais dit...

2005-2008 : une phase d'expérimentation

- De nouveaux collectifs de professeurs sont constitués, encadrés par un couple de « professionnels-animateurs » (un professeur membre du groupe de suivi CNAM-SNES et un professeur ayant participé à la première phase). Un groupe de CO-Psy et un groupe de CPE voient aussi le jour.
- Cette expérimentation est suivie par les chercheurs de l'équipe de clinique de l'activité : Danielle Ruelland-Roger,

Jean-Luc Roger, et les duos de « professionnels-animateurs ». Ainsi la validité scientifique de la démarche est garantie.

- L'expérience montre que des collectifs de travail sur le travail peuvent être animés par des professeurs, à condition qu'un cadre soit garanti. C'est la première fois que cette étape est expérimentée.

2008...

Le travail se poursuit. Des groupes interdisciplinaires ont été constitués dans deux collèges difficiles. À suivre...

Sur le terrain : retour des collectifs de travail

Quand le métier va mal : s'en sortir seul ?

« **C**e qui rend le travail difficile, c'est de ne pas arriver à faire quelque chose qu'on a prévu, enfin qu'on voudrait faire. C'est ça qui fatigue, qui use et il n'est pas possible de concevoir qu'on ait pour seule possibilité de s'en sortir tout seul. Pourtant ça paraît des problèmes assez partagés, des situations courantes ; il y a bien des choses à trouver collectivement » dit Claudine, professeur en collège ZEP. D'autant, dit Line, du même collège, que « ce n'est pas son échec personnel. Ça dépasse nos limites individuelles, c'est le métier qui va mal. ».

Mais « tout le monde est très pudique » sur les situations usantes auxquelles sont confrontés les uns et les autres. D'autant que le quotidien du travail, c'est la course : « il y a une heure et puis l'heure d'après, et puis on passe à une autre classe, et puis c'est le lendemain, et puis il y a les réunions, le soir on n'a pas pu, il y a les enfants ».

Cependant il est aussi possible de faire autrement. Mais « Il a fallu vraiment un moment où il y a eu un échange, soit comme pour moi avec des stagiaires, soit comme pour toi avec l'autoconfrontation aux images de ta classe et de celle de ta collègue, pour qu'on trouve du plaisir à revisiter une séance de cours, pour qu'on se donne le temps de le faire. » Néanmoins, elles sont rares, les occasions d'échanges, de discussions, de controverses sur ce qu'on fait, ce qu'on voudrait faire, ce qu'on n'arrive plus à faire, ce qu'on pense qu'il serait bien de faire, d'autant que chacun travaille seul et ne voit pas comment font les autres.

Dès lors, chacun a tendance à accentuer la part qui lui incombe dans les difficultés qu'il rencontre. Pourtant, comme le disait Guilaine

Être professeur, c'est faire un métier et comme pour tout métier, il y a des outils



© Photos : Thierry Nectoux

qui a partagé avec Claudine et Line l'expérience des autoconfrontations et des échanges sur les images de leurs cours, « être professeur, c'est faire un métier et comme pour tout métier, il y a des outils. Maintenant que c'est clair pour moi, quand je me remets en cause, je ne me remets plus en cause en tant que moi, Guilaine, mais en tant que moi, professeur de mathématiques, qui fais mon métier. Du coup je me pose toujours autant de questions qu'avant, mais quand je cherche des solutions, je ne les cherche plus, je dirais, dans mes ressources personnelles. Comment dire ? Je ne vais pas les chercher dans mon caractère, mais plus dans mon statut de professeur. Je me dis : qu'est-ce que je peux faire pour faire face à cette situation ? Quelles sont mes ressources ? » ■

CO-Psy : reprendre le métier, une question d'actualité

Pour les Conseillers d'orientation-psychologues, le renoncement ou le repli peuvent être au rendez-vous : à quoi bon s'évertuer à développer un métier dont le compte apparaît déjà réglé dans de nombreux rapports ! Pourquoi remettre en jeu nos pratiques professionnelles quand elles sont attaquées de toutes parts ? Et pourtant entre abandon et sclérose, il y a une troisième voie : parler métier.

Ainsi **Karine** et **Sylvie**, engagées dans la recherche avec le CNAM, débattent de la place que l'on doit accorder aux évaluations scolaires et des objectifs d'un entretien avec un élève de Terminale, au mois de janvier.

K : Dans un entretien, on peut évoquer l'hypothèse des redoublements. Cela reste une possibilité. Le travail sur les vœux, la réflexion sur l'orien-

tation se font sans que l'on sache s'il aura effectivement son bac.

S : Oui mais ce n'est pas une donnée que l'on peut intégrer, alors que les bulletins, c'est plus concret. Je suis quand même dans l'idée qu'il faut qu'il réussisse son troisième trimestre. Qu'il bosse un peu au lieu de tout lâcher et dire « de toute façon, la CO-Psy m'a dit ton dossier de DUT, il ne passera jamais, la fac tu n'es pas prêt pour cela ». Je me dis que s'il sort du lycée avec son bac, même si pour être chef d'entreprise, il n'a pas besoin de son bac, ce ne serait quand même pas mal qu'après l'entretien, il soit un peu en cours. Tu ne le vois pas mais là, il peut passer le troisième trimestre très tranquillement.

K : Tu es dans l'optique de restaurer une dynamique jusqu'à la fin de l'année, déjà.

Dans cet échange apparaissent des dimensions fondamentales propres à un métier. D'abord la prescription est bien là. Nos pratiques viennent s'adosser aux textes officiels, c'est la dimension impersonnelle du métier. La manière de traiter ce prescrit apparaît dans la dimension personnelle, le style. Quant à la dimension transpersonnelle, elle est dans l'enjeu de l'entretien : pour cet élève de Terminale avec un dossier scolaire faible, quel sens prend l'ouverture du champ des possibles ? Pour un CO-Psy, ce métier, c'est examiner avec l'élève les différentes possibilités de vœux sans en exclure, la possibilité que son dossier soit retenu et la congruence avec son projet personnel. Mais c'est aussi créer une dynamique pour permettre à l'élève de prendre conscience de ses ressources pour envisager au mieux ses projets.

Les propositions du SNES

Recrutement et formation

• Prérecruter et rénover les concours

– Élever le niveau de recrutement des enseignants et des CPE en recourant à de véritables prérecrutements, sur critères scolaires et universitaires, à toutes les étapes du cursus.
– Maintenir des épreuves à caractère disciplinaire permettant de s'assurer que les candidats

• Construire la professionnalité

– Construire la professionnalité sur plusieurs années, de la préprofessionnalisation à l'année de stage.
– Faciliter l'entrée dans le métier : première année de titulaire à demi-service sans augmentation du stage en responsabilité.

Sur le terrain : retour des collectifs de travail

Comment se perdre ou comment s'y prendre ?

« *Il vaut mieux ne pas trop s'appuyer sur ce qui a été fait avant avec les élèves, ou tout au moins, ne pas trop attendre que ça marche.* » Voilà une surprise pour Marion, jeune néotitulaire de mathématiques, surprise qui entraîne des inquiétudes : « *Du coup, je prépare une heure de cours et j'en ai pour toute la semaine et j'ai la pression du programme.* »

Chance pour Marion, c'est dans un groupe de travail qu'elle exprime son problème. Elle peut se tourner vers ses collègues : « *Ça fait forcément une pression de ne pas pouvoir faire ce qu'on a prévu. Non ? Comment m'y perdre... Euh... m'y prendre ?* »

Ils ne lui répondent pas directement. Mais ils disent qu'il leur arrive de faire face au même dilemme : « *On est toujours bloqué par des calculs simples correspondant à des apprentissages anciens et finalement ça prend du temps car il faut toujours réexpliquer* » ou, un autre : « *On s'aperçoit que le programme, il est quasiment infaisable avec eux si on veut vraiment que tous comprennent correctement. On essaie de faire ce qui est essentiel pour la suite* ». Un de ses collègues un peu plus expérimenté affirme ses propres difficultés : « *je me suis dit, je préfère qu'ils comprennent* ». Ainsi Marion va trouver du répondant à ses



© Photos : Thierry Nérotoux

interrogations dans les répliques des uns et des autres. Elle prend alors conscience qu'il s'agit là d'un problème de métier auquel tout enseignant est plus ou moins confronté dans les conditions de travail actuelles. Elle prend aussi conscience que ce travail sur le travail avec quelques pairs plus ou moins expérimentés s'avère être « *un bon accompagnement. À peu près le seul travail positif qu'elle ait fait cette année-là avec des collègues* », c'est-à-dire, d'une autre façon, un bon moyen d'assurer la transmission du métier entre ceux qui le font. ■

CPE : un collectif de travail émancipateur

Cette recherche en clinique de l'activité a réuni sept CPE franciliens volontaires autour de deux chercheurs, toutes les cinq semaines, pendant trois ans. Ils ont procédé de manière indirecte (instruction au sosie, confrontation à des séquences d'activité filmées) puis ont retravaillé seuls et en collectif les traces écrites de ces travaux, de telle sorte que chaque production écrite devenait objet de la réflexion du collectif. En rentrant dans le détail extrême du geste professionnel, ils ont pu s'interroger sur le « comment » de l'activité.

Par exemple, au sujet de l'ouverture du collège : certains ne

voyaient pas comment on pouvait organiser sa journée de travail sans arriver bien avant les élèves et les enseignants. Tous n'ont pas cette pratique et une controverse se développe dans le cadre garanti par les chercheurs. Se dégage l'hypothèse qu'il y a là une manière de tenter de maîtriser l'instant pour compenser l'imprévisibilité intrinsèque au métier de CPE. Ils en viennent alors à considérer ce mode d'organisation comme UNE des possibilités qui s'offrent à eux et s'affirment comme concepteurs de leur métier.

D'autres controverses ont surgi au fil du collectif. Elles concernent

l'usage du carnet de correspondance, la validité d'un motif d'absence, l'entretien avec l'élève et les interruptions qui peuvent le rythmer...

Tout en donnant l'illusion de s'attacher au « comment » et d'éviter le « pourquoi », ce travail enrichit profondément ses participants. Ils y gagnent en capacité d'analyse du réel (les possibles au-delà du réalisé) et en assurance parce que, dans ce cadre, c'est le professionnel qui est l'expert de son métier, y compris face à une hiérarchie trop souvent prescriptive. En cela, ce travail a été ressenti par le collectif comme émancipateur.

« Maintenant tu sais que tu es légitime dans tes façons de faire »

Enseigner autrement ? C'est la question dont débattent **Fabrice**, débutant, **Yolande**, très expérimentée, et **Christelle** qui a dix ans d'expérience :

F. *Ce qui manque dans le discours institutionnel, c'est le contexte. Toute la diversité des outils qu'on nous délivre ! Si l'institution veut qu'on s'y investisse, il faut qu'elle trouve d'autres moyens pour qu'on rentre dans ces outils.*

C. *Moi je ne demande pas de mode d'emploi !*

F. *Ici [dans ce groupe] ce que Yolande me donne ce n'est pas un mode d'emploi. Elle explique comment elle fait et je comprends comment sa mayonnaise prend. Alors je peux essayer de faire prendre ma mayonnaise à moi. Quand on nous propose des outils en stage ou ailleurs, on nous dit : vous faites ça comme ça. Après il y a une zone d'ombre qui est quand même sacrément importante et que personne ne peut éclaircir. C'est là tout le problème !*

Pourtant je prends parfois des risques ! Mais je ne prendrais pas ces risques si je n'avais pas participé à ce groupe.

Denis et Guilaine appartiennent à un autre groupe de travail. Ils s'interrogent sur ce qui a changé, avec l'expérience commune qu'ils viennent de vivre, dans leur rapport à l'innovation. Leur discussion permet de mieux comprendre la prise de risque évoquée par Fabrice.

G. *Ce qu'on fait entre nous, c'est une appropriation du métier. Ça nous donne la liberté d'essayer des choses, on s'autorise beaucoup plus, on a les clefs pour essayer des choses alors qu'on ne les avait pas avant.*

D. *Je ne crois pas que ce soit seulement une question d'assurance. C'est une question de légitimité car maintenant tu sais que tu es légitime dans tes façons de faire, que tu peux les changer.*

Conditions de travail Métier

Développer la formation continue

On doit l'inclure dans le temps de travail, et elle doit permettre aux enseignants de se former tout au long de leur carrière.

Elle doit valoriser la dimension conceptrice du métier.

Abaisser les maxima de services de tous

Pour mieux tenir compte des différentes tâches constitutives du métier (tutorat, vie de classe...).

Intégrer dans le service des enseignants les missions de soutien scolaire.

Limiter les effectifs

Limiter les effectifs par classes et groupe.

Faciliter le travail en équipe pour tous

En créant un forfait horaire géré par les équipes.

Travailler la question du métier

En augmentant les connaissances portant sur le métier et les enseignements disciplinaires.

En favorisant la réflexion collective et en organisant l'analyse critique sur les programmes,

Entretien

« Se reconnaître dans son travail »

Yves Clot est professeur titulaire de la chaire de psychologie du travail au CNAM et directeur du Centre de Recherche sur le Travail et le Développement. Il vient de publier aux PUF un ouvrage intitulé *Travail et pouvoir d'agir*.

L'US : La presse se fait de plus en plus souvent l'écho des questions, ou tout au moins des problèmes du travail. Notamment depuis les cas dramatiques de suicides au travail. Comment expliquez-vous le retour de ce thème ?

En fait, sur fond d'intérêts sociaux antagoniques, on assiste à la généralisation d'une crise du travail humain. Partout il est de plus en plus difficile pour les professionnels, de tout simplement effectuer leur travail et encore plus de faire du « bon travail » dont on peut être fier.

Cette crise renvoie à la complexification de ce qu'est l'acte de travail. Les mutations des objectifs et missions, des contenus et méthodes, de l'organisation, ont considérablement intensifié le travail et transformé ses composantes, laissant les professionnels en difficulté pour faire face à des situations de travail de plus en plus problématiques. C'est ce qui sous-tend les injonctions répétées des instances dirigeantes à « l'engagement de soi » des professionnels. Car ce sont eux qui, en fin de compte, doivent, en travaillant, assumer les problèmes, inventer des solutions, tenter de faire tenir « malgré tout » des situations parfois difficilement tenables.

Car dans le système de domination dans lequel nous vivons, au lieu que s'instaure un dialogue fructueux entre ceux qui font et ceux qui pilotent, il s'est mis en place, sur une vaste échelle, une conception de type technocratique, aux préoccupations purement gestionnaires, qui impose des règles et normes, en niant le savoir d'expérience de ceux qui travaillent. Du coup l'organisation du travail n'est pas tant un lieu de coopération pour régler les problèmes, qu'un moyen de plier les professionnels à des finalités et des formes d'organisation qui non seulement viennent d'en haut et leur échappent mais les soumettent à des tensions difficilement supportables, car inadaptées à l'accomplissement d'un travail de qualité dans lequel ils se reconnaîtraient.

L'US : Comment cela se concrétise-t-il dans les relations de travail ?

On fait davantage appel à la pensée, à l'initiative, là où leaylorisme chassait la pensée, mais cette initiative est à la fois prescrite et proscrite, exigée et interdite. Les travailleurs sont sollicités car ils doivent se débrouiller avec des situations réelles plus équivoques qu'auparavant. Mais ils sont tenus éloignés des objectifs et de leur évaluation. Eux sont évalués toujours plus, mais leur propre évaluation des finalités du travail est le plus souvent refoulée. C'est la généralisation de l'activité empêchée, ravagée. Ceux qui travaillent sont entamés parce qu'ils ne peuvent pas faire, par exemple, un travail de qualité au nom des procédures « Qualité ». Dans les services, l'objet travaillé est encore plus équivoque : c'est l'activité d'autrui, celle de l'utilisateur et du client ; le travail est potentiellement plus engageant.

C'est quelque chose qui est bien avancé dans nombre de domaines et cela s'installe progressivement dans d'autres comme l'Éducation nationale. En témoigne l'action modélisatrice qui



tente de dégager les « bonnes pratiques », de les formaliser, de les imposer. Ainsi en est-il encore des tentatives d'encadrement accru et de mobilisation des professionnels, singulièrement au niveau local, et dans celles d'individualiser les cadres, les modalités du travail, donc sa rémunération.

Les effets sociaux d'une telle orientation sont graves. Cela conduit à des pertes d'efficacité, des gâchis et une difficulté dans la réalisation des missions sociales à assumer. Pour les professionnels eux-mêmes, la tyrannie du court terme, le mépris du réel, la rentabilité immédiate, rongent le plaisir de travailler ; l'intensification gestionnaire devient d'autant plus insupportable, mettant sou-

vent en cause la santé physique ou psychique. On en est à un point tel que nombre de directions d'entreprises ou d'administrations mettent en place une sorte de « coussin compassionnel » sous forme de soutiens psychologiques diversifiés. Elles espèrent pallier ainsi les ravages de l'organisation technocratique du travail, mais surtout convaincre les individus d'entrer dans le cadre prescrit, de s'imputer personnellement les dysfonctionnements du travail et en fin de compte d'accepter l'inacceptable.

L'US : Dans ce contexte, en quoi votre démarche de « travail sur le travail » avec les professionnels, se démarque-t-elle de ces choix ?

L'impression qu'on peut avoir est celle d'un rouleau compresseur auquel s'associent certains professionnels dans l'espoir de s'en tirer personnellement. Mais nos travaux prouvent que les professionnels peuvent faire preuve d'étonnantes capacités d'intervention pour « soigner leur métier », quand on engage avec eux – qu'ils engagent entre eux – un vrai « travail sur le travail ». Car c'est bien le travail qu'il faut soigner là où on propose de plus en plus de soigner les personnes. Soigner le travail ne peut se faire que collectivement, entre connaisseurs de ce travail. En recréant, par l'échange, les liens du métier distendus par les injonctions, les réglementations, l'organisation du travail, c'est le tissu de soutien que constitue le métier qui se reconstitue. En analysant les façons de faire de chacun, qui sont, de fait, communes à tous sur des modes personnalisés, on enrichit les ressources de chacun tout en retissant les liens du métier, on relie autrement l'individu et le collectif. Ainsi peut, à certaines conditions, se renouveler le patrimoine professionnel commun. C'est pourquoi la clinique du travail que nous proposons sous le nom de clinique de l'activité vise le développement du pouvoir d'action des professionnels sur leur propre activité dans l'organisation du travail telle qu'elle est, mais contre l'organisation du travail, au-delà de l'organisation du travail actuelle. Sa finalité n'est pas fondamentalement de s'indigner – quoique – mais de permettre une prise en main de leur travail par ceux qui le font, une méthode d'action, pour agir sur le travail et sur son organisation. Pour parvenir à faire autorité sur le travail, étendre le pouvoir d'agir des professionnels face à des pouvoirs trop souvent nécrosés et déréalisés. ■

S'emparer syndicalement de la démarche

Le SNES a toujours été porteur d'une conception construite des métiers de second degré, métiers complexes, nécessitant une formation de haut niveau tant scientifique que professionnelle, articulée avec les revendications pour un développement et une amélioration du système scolaire.

Aller voir le travail : une démarche syndicale

Au milieu des années 90, les évolutions fortes vécues par le second degré sous l'effet de la massification rapide, ont fait surgir de nouvelles questions : était-on enseignant et/ou éducateur, y avait-il un ou plusieurs métiers de second degré selon les disciplines ou le lieu d'exercice, que signifiait « travailler en équipe »... ? Pour répondre à ces interrogations et à certaines attaques contre les statuts et l'organisation du travail qui les accompagnaient, il devenait indispensable d'explorer plus avant le métier enseignant pour argumenter plus fortement dans une situation où l'on était pressé de toutes parts (institution, enseignants, parents d'élèves...). D'où le choix du SNES d'aller voir de plus près, en passant par la recherche avec le CNAM sur le travail réel.

Réinvestir des éléments de réflexion dans les discussions avec le ministère

Aujourd'hui, la tentative de remodeler profondément les métiers de l'éducation est en œuvre au travers de la réforme de la formation des maîtres, du développement du profilage des postes, de la réforme du lycée, de l'individualisation des carrières. Elle vise à imposer une conception d'un métier défini selon des normes techniques « expertes ». Les résultats du travail mené avec le CNAM peuvent être

réinvestis par le SNES pour démontrer cette vision simplificatrice proposée par l'institution. Ainsi la complexité de l'activité dans les métiers de l'enseignement, que l'on ne peut réduire à un ensemble d'éléments juxtaposés, apparaît très nettement. On est à mille lieues du discours officiel et médiatique qui alimente les tentatives de réformes.

Les collègues impliqués dans l'expérience ont du mal à s'en détacher, témoignant du réel besoin de ce travail de réflexivité. Sans doute y a-t-il là matière à avancer sur l'exigence d'intégrer dans le service un temps « réflexif » de travail sur le travail. Un autre axe a été expérimenté : le tutorat des stagiaires. Membres d'un même groupe, tuteurs et stagiaires ont ouvert des perspectives intéres-



santes concernant la transmission de l'expérience professionnelle. Les résultats permettent de retravailler autrement la notion « d'accompagnement » proposée dans la réforme de la formation.

Redonner à tous une parole offensive sur le travail

Enfin, et c'est sans doute l'essentiel, les résultats obtenus confirment la faisabilité et la nécessité de multiplier des dispositifs permettant la mise à jour et en débat de la réalité du travail individuel dans le cadre collectif. Le SNES envisage concrètement de dupliquer des collectifs disciplinaires dans les académies, de démarrer l'expérience des collectifs de professeurs de différentes disciplines, exerçant dans le même établissement. Des stages nationaux et académiques sont organisés dans cette perspective. L'objectif est de redonner à chacun une parole non plus défensive, mais offensive sur leur travail, de libérer le langage (on ne parle plus sur les élèves mais sur son travail) et ainsi de gagner un pouvoir d'action très fort face aux experts de l'institution. ■

Le travail, parlons-en !

Retour d'un stage organisé par la FSU Bretagne

Depuis plusieurs années, nous avons acquis la conviction que notre syndicalisme doit intégrer dans sa réflexion et ses pratiques les questions relatives à l'activité réelle de travail des collègues. C'est un des enseignements que nous tirons des stages organisés par l'observatoire académique des contenus et des pratiques : les collègues y trouvent un espace de débats, de confrontation, de réflexion, libre de tout regard hiérarchique.

Au fil des ans, sans abandonner le travail sur les contenus, nous avons élaboré des programmes autour de problématiques liées à l'évolution des nouveaux publics scolaires, la mise en activité des élèves, la difficulté scolaire, la tenue de la classe, les conduites à risques, l'utilisation des TICE, les nouveaux modes d'évaluation, la notion de compétences... Ce faisant nous répondons à une attente des collègues.

Il faut cependant aller plus loin : pris en tenaille entre les injonctions insti-

tutionnelles et leur conception du métier, les collègues doivent pouvoir disposer des outils nécessaires pour individuellement et collectivement résister et reprendre la main sur leur métier. C'est ainsi que nous allons, par exemple, travailler sur l'évaluation dans la mesure où les critères retenus par les IPR de l'académie visent à forcer la mise en œuvre de groupes de compétences, l'engagement dans l'accompagnement éducatif...

Le stage FSU-Bretagne « le travail parlons-en » a ouvert d'autres perspectives : la démarche de l'autoconfrontation a suscité beaucoup d'intérêt, nous allons tenter l'aventure !

Enfin une meilleure prise en compte du travail devrait aussi nous permettre d'intervenir dans les instances de concertation avec plus de pertinence lors de l'élaboration du Programme académique de performances, du projet académique, et dans les CHS.

Avec le SNES, le métier a du sens ! ■

LE 29 OCTOBRE par communiqué de presse, le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE), appelait les collégiens, les lycéens, les étudiants, les membres de la communauté éducative dont les parents, à donner leur avis sur « la manière dont ils sont informés, conseillés pour s'orienter tout au long de leur parcours scolaire et universitaire ».

Orientation : attention manip'

Qu'il soit important de recueillir l'opinion des jeunes, des parents et des enseignants ne fait pas de doute, mais une telle initiative interroge au moment où trois études de terrain, réalisées par le Céreq (voir encadré) avec des méthodologies rigoureuses, viennent d'être publiées. Elles portent justement sur l'analyse de la parole des élèves, l'étude des parcours et de l'action des différents acteurs locaux.

Mais peut-être les conclusions ne conviennent-elles pas au COE ? Elles constatent en effet que plus de 80 % des élèves sont satisfaits de leur orientation. Elles infirment totalement l'hypothèse testée par les auteurs de « l'inutilité des CO-Psy » et soulignent au contraire leur rôle incontournable dans les établissements et la perception positive de leur aide par les élèves. Ce sont particulièrement les jeunes de milieu modeste, ceux qui sont scolarisés en filière technologique et professionnelle qui sont les plus nombreux à mentionner cette aide. De plus, contrairement à ce qui est asséné régulièrement, ces



études soulignent la visibilité du réseau des CIO. Alors qu'attend-on de cet appel à témoignages ? Comment seront contrôlées la source des messages et la représentativité des échantillons ? Comment replacer ces paroles dans un contexte personnel, local et scolaire ? Quelles catégories d'analyse seront retenues en

fonction de quelles hypothèses ? Le COE s'est saisi de la question de l'orientation des jeunes uniquement sous l'angle de l'amélioration de l'emploi. Il passe ainsi sous silence la complexité des processus en jeu et particulièrement le fait qu'un projet d'avenir à l'adolescence n'a rien à voir avec un plan de car-

BRÈVES DU CÉREQ

- Les acteurs locaux de l'orientation : un exemple aquitain (septembre 2008).
 - Orientation : la parole aux élèves (juillet 2008).
 - Orientation : quels repères pour trouver son chemin ? (septembre 2008)
- <http://www.cereq.fr>

rière. Il a également pris le parti d'écartier de ses membres, la FSU. Or, les organisations qui siègent aujourd'hui n'ont pas semblé élever de vives protestations par rapport aux orientations de ce groupe de travail.

Puisque le COE évite les organisations représentatives du second degré, exprimons-nous sur son site (www.coe.gouv.fr) pour refuser l'externalisation des missions liées à l'orientation, la confusion entre conseils et manipulation des choix, la suppression des CIO et le transfert d'une partie des tâches des CO-Psy vers les enseignants. ■

Catherine Remermier

CALENDRIER DU BAC : SESSION 2009

Le SNES intervient



Le ministre de l'Éducation nationale a tiré un bilan unilatéral de la session 2008 du baccalauréat. Ce bilan ignore les tensions qui ont eu lieu dans plu-

sieurs académies, où seule la très grande responsabilité des personnels a évité le pire. Il affiche la réussite du dispositif de maintien des élèves de Seconde dans les établissements expérimentaux : en fait peu d'élèves ont eu des cours assurés après le 15 juin. Le « compactage » du calendrier a rendu la situation particulièrement difficile en philosophie et pour l'EAF. Des enseignants ont dû refuser les conditions qui leur étaient faites pour conserver la qualité de leur travail et le respect des élèves. Des préavis de grève ont été déposés.

Il ne serait pas acceptable que le calendrier de la session 2009 soit publié sur la base d'une généralisation de l'expérimen-

tation, sans que soient intégrées les modifications nécessaires. Déjà, des centaines d'enseignants de philosophie se sont adressés au ministre pour le dire. Le SNES vient de s'adresser de nouveau à Xavier Darcos pour rappeler l'exigence largement majoritaire du Conseil supérieur de l'Éducation le 22 mai 2008 (36 pour, 3 contre, 12 abs. et 2 NPPV) d'« une remise à plat du calendrier 2009, à partir d'un vrai bilan de l'expérimentation », et demander qu'une concertation ait lieu avec les personnels et leurs représentants, avant toute publication officielle du calendrier 2009 (voir la lettre sur le site du SNES). ■

Thierry Breton

ZEP

Une journée en banlieue

Le Sénat vient de publier le rapport d'information de Gérard Longuet intitulé « l'éducation prioritaire dans les académies de Créteil et de Versailles ». Ce texte de 25 pages fait suite au déplacement du sénateur le 27 mai dernier dans ces deux académies. Visite de deux établissements (le collège Paul-Éluard à Garges-lès-Gonesse classé en RAR et le collège Gérard-Philipe à Aulnay-sous-Bois classé en RRS), mais aussi entretiens avec le recteur de Versailles, le secrétaire général du rectorat de Créteil et des IA, le tout en une journée.

Nous reviendrons dans une prochaine US sur ce rapport particulièrement « léger » mais qui pourrait annoncer certaines mesures en matière d'évaluation et de renforcement du rôle des chefs d'établissement. **Bruno Mer**

Clarifier les enjeux

Environ soixante-dix camarades, secrétaires de S1 et candidats aux élections professionnelles pour la plupart, se sont retrouvés pendant deux jours pour faire le point, avec Roland Hubert, cosecrétaire général, sur tous les dossiers « chauds » qui animent les salles des professeurs.

La réforme du lycée a soulevé de nombreuses questions, révélatrices du flou et de la précipitation qui la caractérisent. Est-il nécessaire de réformer, pourquoi tant de précipitation, où en est-on du projet, que propose le syndicat ? Les réponses de Roland Hubert et les débats suscités nous ont permis d'avancer et de retourner mieux armés dans nos établissements. Si la réforme ne s'est pas tout à coup révélée transparente – il ne faut pas rêver – nous avons pu clarifier la stratégie du ministère et la nécessité d'informer l'ensemble de la communauté éducative et d'organiser la riposte la plus large possible. De nombreux camarades se sont prononcés pour un appel à la grève le 20 novembre, avec un bémol de la part des camarades de collège qui ont demandé un argumentaire en direction de leurs collègues. Tous ont souligné la nécessité d'inscrire cette grève dans une perspective d'actions plus diver-

sifiées et à plus long terme : actions variées dans les établissements, « assises de l'Éducation » le 22 novembre qui feraient pendant à la journée du 29 en métropole et, le 6 décembre, « nuit des établissements », jour de la Saint-Nicolas.

Évolution de nos métiers, « revalo », paritarisme, stratégies et formes d'action... tous les sujets présentés pendant ces deux jours ont fait l'objet de débats animés. La présence de nombreux jeunes camarades (et de moins jeunes) décidés à prendre des responsabilités a permis d'éviter les débats convenus pour se situer aussi sur un terrain concret autour des problèmes de chacun : comment convaincre ceux qui ne veulent rien voir, comment répondre au ras-le-bol de la grève de 24 heures, comment passer de « correspondant du SNES » à militant et secrétaire de S1 ?...

Pas de réponses convenues non plus de la part du cosecrétaire général, mais plutôt des pistes de réflexion et une clarification des propositions du SNES sur tous les sujets d'actualité. Dire que nous sommes sortis de ce stage rassurés et rassérénés serait excessif et bien naïf, mais ce qui est sûr c'est que ce stage a permis à notre section académique de mieux resserrer les rangs autour des enjeux et des élections professionnelles, face aux menaces sans précédent contre notre service public d'éducation. ■

Martine Massias,
cosecrétaire adjointe du SNES-Réunion



PROGRAMMES D'HISTOIRE

Nouvelle offensive mémorielle ?

« Est-ce qu'il ne faudrait pas qu'une bonne fois pour toutes ce que nous considérons comme devant être enseigné aux élèves soit prescrit par la représentation nationale ? »

Cette déclaration de Xavier Darcos, le mardi 28 octobre, lors de son audition devant la Mission

parlementaire sur les questions mémorielles montre une profonde méconnaissance – démagogiquement entretenue ? – de l'élaboration des programmes scolaires. En quoi les députés, qui déclarent par ailleurs l'importance fondamentale d'enseigner des héros positifs à la jeunesse, sont-ils

compétents pour légiférer sur des contenus enseignés ? Le SNES réaffirme que la définition des contenus de programmes relève de l'Éducation nationale en concertation avec les enseignants et leurs organisations représentatives, l'Inspection générale, les universitaires.

Plus grave encore, le ministre déclare que l'école intègre particulièrement les lois mémorielles et il cite l'article 4 de la loi de 2005 (portant sur le « rôle positif de la présence française outre-mer ») qui a pourtant été abrogé. Comment le ministre de l'Éducation nationale pourrait-il l'ignorer ? Il ajoute qu'il y était personnellement favorable...

L'ensemble des propos du ministre⁽¹⁾ et des députés présents est inquiétant : volonté de court-

circuler la société civile, confusion constante entre les lois mémorielles, la question des commémorations à l'école et le contenu des programmes d'histoire.

On ne peut que dénoncer le danger que représente l'écriture d'une histoire officielle même sous couvert d'un vote parlementaire. Plus on légifère sur ce point, plus on ajoute de la confusion, de la polémique. Loin d'apaiser les querelles, cette logique les fait naître ou les réactive.

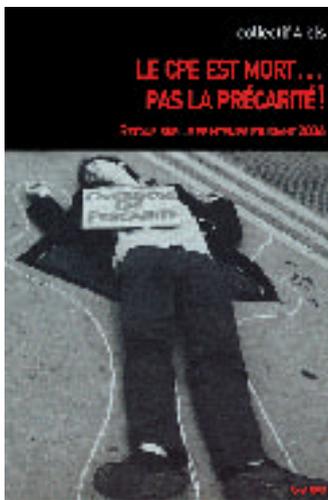
Les dérives d'instrumentalisation ne sont que trop évidentes et pourraient concerner bien d'autres disciplines. ■

Alice Cardoso



© Thierry Néveux

1. Tous les liens utiles sur <http://www.snes.edu/spip.php?article15931>.



EN 2002, BENJAMIN, CAMILLE, HÉLÈNE ET MAXIME SONT LYCÉENS et descendent dans la rue pour protester contre la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour des présidentielles. Quatre ans plus tard, étudiants à l'université de Lyon II, ils se mobilisent contre le CPE et la LEC. Pendant trois mois, leur implication est totale mais les modalités de leur engagement sont diverses.

Le CPE est mort... pas l'engagement des jeunes

Le retrait du CPE, en avril 2006, marque le retour à la normale mais ces semaines de manifestations et de blocages ont laissé des traces. Les étudiants se sont approprié l'Université comme un lieu de débat et d'action politique. Certains décident alors de répondre à la sollicitation de leur professeur de sciences politiques. Sophie Béroud propose à ses étudiants de « faire naître une parole étudiante sur le mouvement » en participant à un groupe de réflexion et d'analyse. Le collectif 4 bis voit ainsi le jour. Pendant une année, dix étudiants se réunissent régulièrement. Ces ateliers d'écriture sont un moyen de produire une réflexion collective sur les étapes, les enjeux, les tensions de la mobilisation. C'est aussi l'occasion de réinvestir les connaissances et les outils sociologiques étudiés en cours. Ce travail aboutit en avril 2007 à la publication d'un livre aux éditions Syllepse « le CPE est mort, pas la précarité ».

Cet ouvrage est l'occasion de revenir sur le parcours politique et militant de ceux que les sociologues rangent rapidement dans la catégorie « génération 21 avril » ou « génération CPE ». S'ils partagent la même difficulté à concrétiser leur engagement dans des structures pérennes, leur réactivité politique et leur attachement à un engagement collectif restent intacts. Témoignages à l'appui. **Carole Condat**

Benjamin, collectif 4 bis

« Non Organisé Politiquement Actif »

En mars 2006, Benjamin est étudiant en sciences politiques à Lyon II. Il est actuellement en deuxième année de master à l'IEP de Lyon en sociologie politique.

L'US : Quels ont été vos premiers engagements ?

Benjamin : Ma première expérience militante remonte au printemps 2002. J'ai été assez tôt sensibilisé à la politique avec des parents enseignants qui en parlaient beaucoup. L'année de ma Terminale, en 2003, a été très animée, avec des mouvements sociaux à répétition : statut des surveillants, défense du système de retraite, guerre en Irak.

En arrivant à la fac, j'ai envisagé de me syndiquer, mais sans grandes certitudes. L'UNEF était alors omniprésent à Lyon II, mais je n'ai pas franchi le pas. Fin 2003, la réforme LMD fait bouger les facs et je me suis très vite rendu aux AG. Mais sur Lyon, ce mouvement a été un échec cuisant. À partir de ce moment-là, ma vie militante a été mise entre

parenthèses, je me suis senti un peu écoeuré par tout ça. J'ai beaucoup suivi les débats sur la Constitution européenne en 2005, mais sans vraiment participer... C'est aussi pour ça que j'ai été un peu lent à véritablement rentrer dans le mouvement contre la LEC et le CPE. J'étais persuadé que les rivalités allaient reprendre le dessus. Mais je me suis vite réinvesti dans les AG. J'ai fait partie de ceux qui ont voulu ne pas limiter le mouvement au seul CPE, mais bien l'élargir à toute la LEC. Plus récemment, j'ai suivi de près la protestation contre la réforme LRU, mais sans vraiment adhérer aux formes de la lutte.

L'US : Vous reconnaissez-vous dans des expressions comme « militant à la carte » ou « militant sans adhérer » ?

Benjamin : Je ne suis actuellement dans aucun syndicat ni parti politique, mais je reste le plus possible au contact de la vie militante à la fac, et plus généralement à Lyon. Je reste persuadé que les syndicats ont leur utilité mais je ne me considère pas suffisamment en phase avec leurs différentes positions pour adhérer. Ils font toutefois un travail d'information sur les campus qui est vraiment important.

Nous avons proposé dans notre livre la notion du NOPA, c'est-à-dire le Non Organisé Politiquement Actif. Je me reconnais pleinement dans cette idée: je ne suis dans aucune organisation, je ne milite dans aucun

cadre défini, je n'en reste pas moins très concerné par les questions politiques et syndicales. **L'US : Pour quelle cause seriez-vous prêt à vous engager aujourd'hui ?**

Benjamin : Les politiques gouvernementales qui me révoltent littéralement sont légion, depuis l'attitude vis-à-vis des étrangers, qu'on a tendance à systématiquement criminaliser, le massacre de l'Éducation nationale, la privatisation à peine cachée de l'enseignement supérieur, de la recherche, la braderie de la santé, etc. Ce qu'il me manque pour passer de l'intérêt à l'action, c'est un déclic, une opportunité. ■

Hélène, responsable de l'UNEF

« Confortée dans mon engagement »

En mars 2006, Hélène a 22 ans. Elle est étudiante à l'université de Lyon II et responsable de l'UNEF Lyon. Aujourd'hui, elle est membre du bureau national de l'UNEF, chargée de la communication.



L'US : Quel est votre parcours d'étudiante et de militante ?
Hélène : Je me suis inscrite en DEUG de Communication à la fac de Lyon II en septembre 2001 et je suis rentrée à l'UNEF après le 25 avril 2002. C'est vraiment à partir de cette date que se fait le déclic militant et que je décide de m'engager. J'étais déjà une lycéenne engagée et j'ai grandi dans une famille militante avec des parents syndicalistes. Pour moi, l'engagement politique, surtout après la défaite de la gauche, n'est pas naturel alors que je me retrouve tout de suite dans une démarche syndicale. Peu à peu, j'ai pris des responsabilités et, en juin 2005, je deviens présidente

de la section locale de l'UNEF. Dès l'annonce du projet de loi sur le CPE en janvier 2006, nous engageons un travail d'information et de sensibilisation. Nous sommes les seuls à organiser la mobilisation à cette période de l'année.

L'US : Comment avez-vous vécu cette période ?

Hélène : Ma priorité a été d'organiser la mobilisation la plus large possible. Est aussi apparue au grand jour la question de la précarité des étudiants qui sont de plus en plus aussi des salariés pour financer leurs études. Être étudiant, c'est la précarité au quotidien et le CPE, c'était la précarité poussée jusqu'à son terme. C'était aussi la crainte d'un monde du travail qui prolongerait la précarité étudiante. On ne dit pas

EN TROIS LETTRES

CPE : Contrat Première Embauche (2006).

LEC : Loi Égalité des Chances, au sein de laquelle prenaient place le CPE et le CNE.

LMD : Réorganisation du cursus universitaire français autour des trois diplômes Licence, Master, Doctorat, dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européen. Elle a débuté en 1998.

LRU : Loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités, dite aussi loi Pécresse (2007).



assez que la première cause d'abandon des études, ce sont les difficultés financières.

Pendant trois mois j'ai « vécu » CPE nuit et jour. Le retour au quotidien n'est pas évident. Mais très vite, je reprends l'activité syndicale avec une motivation encore plus grande. Je me suis sentie confortée dans mon engagement et j'ai eu envie, localement, d'approfondir les contacts noués pendant le mouvement.

L'US : As-tu le sentiment que la lutte contre CPE a conduit des étudiants vers l'engagement ?

Hélène : nous avons vu affluer de nouveaux adhérents à la rentrée 2007 et si on regarde les derniers résultats aux élections CROUS, ils ont conforté la position de l'UNEF comme

syndicat majoritaire. Le CPE est l'illustration même du rôle fondamental d'un syndicat pour organiser la mobilisation, mais il y a effectivement une certaine tendance à la radicalisation face à la politique actuelle du gouvernement. Certains jeunes refusent l'adhésion à une structure pérenne. À long terme, c'est une attitude dangereuse. Le rôle d'une organisation syndicale étudiante n'est pas de mener des actions minoritaires et ponctuelles. Il faut faire comprendre que l'organisation syndicale n'est pas une administration tentaculaire ; elle est la propriété de ses adhérents et il est nécessaire de s'y engager pour maintenir le rapport de force sur la durée. ■

Maxime, collectif 4 bis

« L'investissement dans les partis ou syndicats est essentiel »

En 2006, Maxime est inscrit en sciences politiques à Lyon II. Actuellement, il suit une formation d'éducateur spécialisé à l'Institut du Travail Social de Caluire (69).

L'US : Quel est votre parcours de jeune militant ?

Maxime : Mon entrée dans le militantisme s'est faite en 2001 lors des premières manifestations contre la guerre en Afghanistan après les attentats du 11 septembre. Ce n'était pas à proprement parler du militantisme mais plutôt une première rencontre avec le milieu. Jusqu'en 2005, j'ai participé à de nombreux mouvements nationaux ou locaux (lois Fillon, sécuritaire, sans papiers...).

À l'université de Lille où j'ai commencé mes études, je tombe en plein milieu de la campagne pour le Non au Traité constitutionnel européen. Des actions sont organisées par la LCR 59 et je me suis investi dans cette

organisation. 2006 fut évidemment l'année du CPE. Depuis lors je suis ce que l'on pourrait nommer un militant aux positionnements multiples, cherchant dans la mesure du possible à accompagner toutes les luttes.

L'US : Avez-vous le sentiment d'appartenir à la « génération du 21 avril » ?

Maxime : Je ne pense pas après réflexion que l'on puisse parler de génération au sens stricte. Mais il y a eu une sorte de déclin « citoyen » avec 2002 et militant avec 2006. Aujourd'hui, pour une large frange de la jeunesse, il y a des situations inacceptables pour lesquelles elle est prête à s'impliquer. Néanmoins cela reste des engagements ponctuels et souvent spontanés.

L'US : Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Maxime : Il me semble important au quotidien de s'organiser dans les structures regroupant le maximum de monde. Pour moi l'investissement dans les partis ou syndicats est essentiel. Si aujourd'hui je suis investi dans le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) c'est aussi pour cela. De même je viens d'intégrer un col-

lectif d'étudiants en travail social, très actif sur l'ensemble des questions concernant notre branche professionnelle et au-delà.

C'est vrai que le « militantisme à la carte » est de bon ton aujourd'hui. Toutefois, on peut remarquer que lorsque les structures s'adaptent aux gens l'adhésion est possible. Il faut parvenir à associer engagement collectif et respect des individualités. ■

Camille, collectif 4 bis

« C'est la cause des sans-papiers et des sans-abri qui pourrait me faire bouger »

En 2006, Camille est étudiante en histoire et en sciences politiques à Lyon II. Après une année Erasmus à Berlin, elle poursuit actuellement ses études à l'université de Paris X Nanterre où elle est inscrite en Master « Travail politique et parlementaire ».



© DR

L'US : Le mouvement anti-CPE et LEC a été votre première expérience militante ?

Camille : J'avais auparavant participé à des manif comme à l'occasion de l'arrivée de Le Pen au second tour des présidentielles.

2002 a été pour beaucoup d'entre nous le premier mouvement collectif d'ampleur, surtout quand on habite une petite ville de province. Cette date c'est aussi une désillusion de plus ! Nous sommes entrés en politique et devenus électeurs sans véritable choix et alternative.

En février, mars 2006, je suis dans un premier temps plutôt observatrice. Ce sont des amis mobilisés dans une autre ville universitaire qui m'incitent à aller assister à une AG sur Lyon et j'ai alors pris conscience de la situation. Cette loi s'inscrivait dans toute une série de mesures censées favoriser l'emploi et qui, en réalité, précarisaient les jeunes salariés. Plus globalement, je

trouvais le contexte politique très inquiétant.

Je me suis investie sur le campus des berges du Rhône qui est beaucoup plus conservateur que le campus de Bron. Je me suis retrouvée dans la commission finances. J'ai participé à des blocages, des diffusions de tracts.

L'US : Comment envisagez-vous de poursuivre votre engagement après le retrait du CPE ?

Camille : Après le retrait du CPE, je suis partagée entre la satisfaction et un sentiment d'inachevé. Je m'interroge sur un engagement politique pendant toute l'année de la rédaction du livre mais je ne franchis pas le pas. Je suis dans l'attente. J'observe la vie politique. Je vais suivre le congrès de Reims par exemple.

Je me sentirais prête à m'engager dans RESF ou une association pour les sans-papiers. Je crois que c'est vraiment la cause des sans-papiers et des sans-abri qui pourrait me faire bouger aujourd'hui. ■

DÉBUTER DANS LE MÉTIER, c'est souvent devoir faire face à un déménagement, à l'acquisition d'un véhicule et d'un équipement indispensable pour préparer ses cours.

Prime d'entrée dans le métier : un acquis du SNES

Le SNES, comme les autres syndicats enseignants de la FSU, revendique depuis plusieurs années une prime d'équipement. Cette demande vient d'aboutir. Au JO du 13 septembre, un décret institue la « prime d'entrée dans le métier ». D'un montant de 1 500 €, elle devrait faire l'objet d'un versement prochain. Pour les collègues titularisés à date d'effet du 1^{er} septembre 2008, le versement devrait intervenir en deux fois : 750 € au 1^{er} novembre 2008, puis 750 € au 1^{er} février 2009. Pour les titularisations dont la date d'effet est comprise entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre : au mois suivant la titularisation, puis au 1^{er} février 2009. Pour celles dont la date d'effet est comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2009 : versement unique de 1 500 euros en mars 2009.

Succès syndical aussi le caractère universel de cette indemnité. En bénéficient en effet tous les personnels, lorsqu'ils sont titularisés pour la première fois dans un corps enseignant du premier et du second degré, dans le corps des CPE ou dans celui des CO-Psy. L'intervention du SNES a permis d'éviter que ceux qui ont préalablement exercé comme non-titulaires soient écartés. Une première dans nos métiers, puisque l'indemnité de première affectation était réservée aux seules académies et disciplines jugées déficitaires, et de ce fait à un nombre limité de collègues. Ces limites ont ensuite justifié sa disparition de fait en 1995.

Revaloriser les traitements

Une prime versée une fois ne saurait suffire à l'amélioration de la condition enseignante annoncée



© Thierry Nectoux

par le gouvernement. Mais cet acquis de l'action syndicale est un encouragement à continuer de poser la question de la revalorisation de nos métiers dans son ensemble. Le SNES dénonce depuis plusieurs années la faiblesse des rémunérations des

débuts de carrière. Il y a donc urgence à revoir les grilles des rémunérations enseignantes. Cette orientation que défend le SNES a besoin du soutien de tous. Le vote du 2 décembre est une occasion de l'exprimer. ■

Anne Féray

POUR L'AVENIR DE NOS MÉTIERS

Ouvrir enfin le dossier de la revalorisation

Ce devait être « l'année des enseignants » selon le ministre mais, à l'exception de la prime d'entrée dans le métier, rien n'est encore venu concrétiser les engagements de revaloriser nos carrières.

Il serait grand temps d'ouvrir le chantier pour assurer l'attractivité de nos métiers et l'avenir des enseignements de second degré. Dégagez les moyens financiers, c'est possible : c'est une question de choix et de volonté politiques et économiques. Dans l'immédiat, et dans le cadre de la reconstruction indispensable

de nos carrières, les débuts de carrière doivent se situer au moins à 1 800 € nets par mois (valeur actuelle du point d'indice) les rythmes d'avancement doivent être accélérés pour tous : rythme unique jusqu'au 6^e échelon puis raccourcissement de la durée de séjour aux échelons suivants pour aller vers une carrière en 20 ans. L'accroissement des possibilités de promotion aux hors-classes doit être poursuivi : après les améliorations enregistrées ces deux dernières années, nous n'avons pas encore atteint le doublement. Un ratio de 10 % serait un premier signe, avec des critères nationaux d'accès plus équitables et plus transparents. Nous voulons en même temps augmenter les possibilités de promotion au corps des agrégés par liste d'aptitude en passant au 1/5 (une promotion pour 5 titularisations par concours, au lieu du 1/7).

Avec les suppressions d'emplois et des effectifs par classe plus lourds, les conditions de travail sont

encore un peu plus difficiles. Dans les collèges et lycées, le suivi des élèves est toujours plus consommateur de temps alors que l'ISOE est rognée par la dévalorisation du point d'indice (c'est le même problème pour l'indemnité forfaitaire des CPE et l'ISS CO-Psy dont nous revendiquons l'alignement sur l'ISOE). Avec le cahier des charges des IUFM, les responsabilités des conseillers pédagogiques tuteurs s'accroissent aussi. Tout en ne substituant pas cette demande à nos exigences de réduction de notre charge de travail, il y a nécessité de revaloriser les indemnités et de mieux

prendre en compte les situations d'exercice marquées par une forte pénibilité.

À compter de 2010, le recrutement au master doit se traduire pour le SNES dans le classement indiciaire et prendre au minimum pour base la grille revalorisée des actuels agrégés. En l'état, le choix ministériel est de maintenir pour les collèges et lycées deux corps recrutés au même niveau avec des concours différents. Le SNES continuera à agir pour que l'agrégation revalorisée soit la référence pour tous, collègues en exercice comme nouveaux recrutés. ■

Nicole Sergent

Les personnels du CNED étaient appelés à voter pour élire leurs représentants au Conseil d'orientation et au Conseil d'administration.

La FSU garde la majorité absolue des suffrages et 8 sièges sur 15 à pourvoir.

Au Conseil d'administration, les enseignants gardent 2 sièges sur 3, les personnels administratifs et techniques 1 sur 3.

Au Conseil d'orientation, la FSU garde 4 sièges sur 6 pour le premier collège (enseignants), garde 1 siège sur 3 pour le second (personnels administratifs et techniques) où elle en perd un.

Forts de cette confiance, le SNES et la FSU continueront à défendre le service public d'enseignement à distance et ses personnels.



© Thierry Nectoux

Qui a le pouvoir de faire baisser
votre taux d'emprunt ?

Vous !

*Le
Rendez-vous*

CASDEN
BANQUE POPULAIRE

Le CASDEN Banque Populaire est une banque coopérative à but non lucratif. Elle est membre de la Fédération Française des Banques Populaires (FFBP) et de la Fédération Française des Banques Coopératives (FFBC). Le CASDEN Banque Populaire est agréé par la Banque de France en tant que banque de dépôt et de crédit. Le CASDEN Banque Populaire est membre de la Fédération Française des Banques Populaires (FFBP) et de la Fédération Française des Banques Coopératives (FFBC). Le CASDEN Banque Populaire est agréé par la Banque de France en tant que banque de dépôt et de crédit. Le CASDEN Banque Populaire est membre de la Fédération Française des Banques Populaires (FFBP) et de la Fédération Française des Banques Coopératives (FFBC).

Créée et gérée par des enseignants, la **CASDEN Banque Populaire** est la banque coopérative des personnels de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture.

Avec le **Programme 1,2,3** découvrez une épargne différente, souple et disponible pour bénéficier des **meilleurs taux de crédits CASDEN**.

Venez nous rencontrer dans une agence Banque Populaire, dans une Délégation Départementale CASDEN ou connectez-vous sur www.casden.fr.



MI-JUILLET, PAR VOIE DE PRESSE, J.-P. Bailly dévoile le projet de changement de statut de La Poste... En janvier 2009, elle deviendra Société Anonyme et, courant 2010, on procédera à l'ouverture du capital.

Luttez avec la Poste!

La Poste, c'est LE service public auquel tient la population mais, depuis les années 80, sa dégradation se poursuit : il y manque du personnel, notamment dans les quartiers populaires des villes, et certains bureaux sont laissés à l'abandon ; dans les zones rurales, il n'est pas rare que les bureaux soient fermés ; le service financier de La Poste est transformé en banque postale ; les files d'attente s'allongent au guichet, provoquant le mécontentement de plus en plus fréquent des usagers.

Dégradation des services

En effet, depuis une trentaine d'années, avec la libéralisation progressive du courrier, la dégradation des services est en marche.

Est-ce une raison pour se « défaire » de cette entreprise publique ? Il est vrai que le financement des services publics a un coût : l'accessibilité bancaire, le service universel, le transport et la distribution de la presse, l'aménagement du territoire : entre 800 millions et un milliard chaque année... et J.-P. Bailly, son président, estime que La Poste a besoin de trois milliards d'euros pour assurer son développement.

Cela justifierait donc la privatisation de l'entreprise...

Avec le recul de quinze ans de déréglementation européenne des services publics, nous pouvons prévoir : les bureaux et autres services de La Poste jugés trop peu « rentables » seront sacrifiés ; nous sup-

porterons une augmentation des tarifs (en Suède, un des premiers pays à avoir remis en cause le monopole de la poste, transformée en SA dès 1994, les tarifs postaux ont augmenté de 40 %) et une baisse de la qualité de service rendu à la personne... sans parler des conséquences dramatiques pour l'emploi : suppressions d'emplois (depuis 1993, en Suède, les effectifs sont passés de 53 000 salariés à 32 000), mais aussi précarisation, dégradation des conditions de travail.

Directives européennes

En effet, le contexte européen nous instruit, il nous contraint aussi : des directives européennes organisent la déréglementation du secteur.

En 1992, la libéralisation est fixée dans un livre vert, et les gouvernements de l'époque, de gauche comme de droite, acceptent de s'engager dans cette voie. De 1998 à 2007, des directives successives ont imposé une déréglementation des envois ; seul le « service universel », peu rentable, reste à la charge du service public.

Enfin, si la directive postale de 2006 préconise l'ouverture du marché postal européen au 1^{er} janvier 2011, « elle n'impose pas un changement de statut de La Poste. C'est un choix franco-français », insiste Jean-François Dannely, (FAPT-CGT). « Même s'il n'y a que 1 % de capitaux privés, ce n'est plus une entreprise publique, elle répond donc à des objectifs purement capitalistes. »

Point de vue...

Je suis opposé à l'ouverture du capital de la Poste, parce qu'il m'apparaît clairement que c'est un premier pas vers la privatisation ; l'exemple de France Télécom m'inspire la plus grande méfiance. Dans un département rural comme le mien, c'est une catastrophe annoncée : cela va aboutir à une grande

Michel Vergnier,
député PS, maire
de la ville de Guéret

inégalité de traitement, car certains territoires ne seront pas couverts par les services de la Poste, jugés trop peu rentables. C'est totalement injuste puisque 80 % de la population vivent sur 20 % du territoire en France, et ce sont les 80 % de régions rurales qui seront délaissées. Au nom de la rentabilité et de la rationalisation, on crée

toujours plus d'inégalités. Le timbre aura-t-il le même prix, le facteur continuera-t-il à passer partout ? La présence des facteurs est une garantie de l'égalité sociale, c'est aussi une mesure de prévention dans certains cas : le facteur, c'est la vigilance envers les plus isolés, c'est le garant du lien social.

S'il y a ouverture à la concurrence en 2011, quelles garanties aurons-nous d'éviter le complet démantèlement, d'aboutir à la situation de France Télécom ? En tant qu'élu, et avec l'ensemble des maires de la Creuse, nous allons nous prononcer très vite pour le maintien du service public de la Poste.



Alors, privatisation, ou non ?

Le Premier ministre déclare fin septembre que la privatisation n'est pas d'actualité, puisque, dit-il, son capital sera ouvert avec une prise de participation de la Caisse des Dépôts et Consignations... François Fillon ne remet pas en cause le changement de statut de La Poste, et c'est justement cela qui permettra, à terme, de privatiser l'entreprise...

Un nouveau service public est attaqué, comme l'ont été France Télécom ou EDF-GDF : l'ouverture du capital introduit immédiatement des intérêts qui pèsent, et la part de l'État peut même devenir minoritaire, comme c'est le cas à France Télécom (l'État ne possède plus que 27,3 %). La « loi » du marché pourra alors sévir : au nom de la rentabilité, de la concurrence, de la performance, la direction de l'entreprise pourra supprimer certains bureaux de Poste, certaines missions... Et le directeur de La Poste ne manque pas d'ambition : J.-P. Bailly ne cache pas que son seul objectif est de devenir, il le dit lui-même, « champion d'Europe du marché » !

Convergence nationale

des collectifs de Défense et de Développement des services publics, sous la présidence de B. Defaix, œuvre à la défense des services publics sur l'ensemble du territoire. L'assemblée générale de Convergence nationale se réunira à Cognac les 29 et 30 novembre 2008.

Témoignage

Dans mon bureau de poste, les conditions de travail ne cessent de se dégrader et le service rendu à la clientèle baisse lui aussi : en 4 ans, on a supprimé 6 personnes au guichet ! C'est énorme... En fait, comme beaucoup d'autres, c'est un bureau laissé à l'abandon, et donc, à terme, menacé de fermeture. Il est déjà fermé, et de temps à autre ; il suffit qu'un personnel soit absent et on ne peut plus tenir les horaires d'ouverture.

En fait, ce bureau est laissé à l'abandon parce qu'il ne rapporte pas assez : on y traite toutes les opérations (financier, courrier...) et ce n'est pas rentable... ; les gens font la queue, pour un simple retrait, par exemple, et un de nos directeurs dit que « ça cannibalise les files d'attente ! » Mais les gens ici, des gens parfois âgés, préfèrent parler avec le guichetier plutôt qu'aller au distributeur... Dans le quartier, depuis

juillet, beaucoup nous questionnent, s'inquiètent d'une possible fermeture : ils tiennent à leur bureau de poste, à sa proximité. Pour la population, La Poste, c'est encore un service public, même si objectivement, la situation est très dégradée depuis ans.

Cédric, guichetier d'un bureau de poste à Paris

La Poste s'est transformée peu à peu en boutique, et ce qui prime, pour notre direction, c'est le profit : alors on nous oblige à proposer à la clientèle des produits à valeur ajoutée (des packs pour les changements d'adresse, des enveloppes préimprimées, des envois en Colissimo...) et on nous rappelle à l'ordre (avec lettre individuelle, pour faire pression) si ce n'est pas fait... Alors, oui, les clients veulent du service public, ça reste un véritable besoin ; mais tout est fait pour que La Poste devienne une entreprise, et une entreprise qui fait du profit. Nos dirigeants ne s'en cachent même plus...

La Poste nous appartient !

Ensemble le 22 novembre 2008 : à l'appel du Comité national, partout, en France, rassemblement des postiers, postières, citoyens, citoyennes, des usager(e)s et des élu(e)s contre la privatisation de La Poste !



Faire tomber La Poste du côté du privé, c'est prendre le risque de sa faillite. Une erreur grave au moment où il faut sortir de la logique du marché pour satisfaire les besoins sociaux.

La société civile reprend la main

Les Français ont compris les dangers du projet de privatisation : dans un sondage

CSA publié le 23 septembre par le journal *L'Humanité*, ils sont 61 % à soutenir les grévistes ce même jour (grève suivie à 40 % : taux historique !) et autant à s'élever contre le projet.

Des pétitions circulent pour demander le retrait du projet (début octobre, on comptait déjà plus de 210 000 signatures toutes péti-

tions confondues), la population s'empare du contenu de l'appel du comité et relaie l'exigence d'un referendum d'initiative populaire : sur ce dossier, la société civile reprend la main.

Nicolas Galepides (Sud PTT) insiste sur le fait que « la Poste nous appartient ! À nous de ne pas accepter qu'elle tombe dans la concurrence, la rentabilité ; aujourd'hui, nous avons une fenêtre de tir qui permet de dire « voilà ce que je veux de La Poste », il faut s'en emparer ! La Poste, c'est une entreprise publique, qui doit investir pour s'améliorer, au profit de la collectivité – et certainement pas pour faire des dividendes ».

Mobilisation unitaire

Depuis juillet, un processus de lutte voit le jour ; les forces syndicales, associatives et politiques unissent leurs forces dans un élan convergent et créent le « comité national de mobilisation contre la privatisation de la Poste, pour l'ouverture d'un débat public et pour un referendum sur le service public postal », qui regroupe plus de 50 organisations, dont la FSU. Les appels à la mobilisation sont lancés⁽¹⁾.

La défense de La Poste engendre donc une situation inédite : elle a permis de regrouper au sein d'un même comité des entités diverses, le mouvement de grève du 23 octobre a été massif et l'opinion publique se prononce contre le projet gouvernemental. Tout est donc réuni pour que ce combat aboutisse : une première victoire dans la lutte pour la défense des services publics en appellerait d'autres, dont nous avons besoin. ■

Véronique Ponvert

1. <http://www.appelpourlaposte.fr/>

La Poste, c'est :

- 11 726 bureaux de poste... Ils étaient 14 000 il y a 5 ans.
- 17 000 points de contacts de La Poste... À côté des bureaux de poste se développent des « Agences Postales Communales », ou des « relais poste » ; certains services postaux sont proposés dans une épicerie ou un bureau de tabac, notamment dans les zones rurales...
- 279 795 personnes, dont 58 % de fonctionnaires... 43 580 emplois ont été supprimés les 5 dernières années.
- 45 % de suppressions d'emploi parmi les personnes affectées au grand public (au guichet, donc...) en 5 ans
- 12 000 guichetiers en moins... depuis 2005 !
- 5 milliards d'euros... montant de la dette de La Poste
- 20 milliards d'euros... montant de son chiffre d'affaires.

Quelques dates

- 1921 : création des PTT, Postes Télégraphes et Télécommunications
- 1988 : séparation des PTT et création de France Télécom
- 1991 : La Poste devient un exploitant autonome de droit public
- Quant à France Télécom...
- 1996 : France Télécom prend le statut de SA
- 1997 : ouverture du capital
- 2004 : privatisation

PARTOUT EN EUROPE, des mobilisations des enseignants et personnels d'éducation. Actions de grève, rassemblements et manifestations. La profession enseignante se mobilise.

L'Europe de l'éducation se mobilise

Bucarest, 15 septembre : 15 000 manifestants à l'appel des trois fédérations de l'enseignement pour exiger le respect d'un accord salarial. Paris 30 octobre : 80 000 personnes pour demander un autre budget 2009 et une autre politique éducative. Lisbonne, 8 novembre : grande manifestation programmée afin d'obtenir le retrait de tout le dispositif d'évaluation des enseignants mis en place à la rentrée de septembre. Des réalités certes différentes, compte tenu de la diversité des systèmes éducatifs à travers l'Europe, mais des tendances générales et des préoccupations communes.

Et pour les organisations syndicales enseignantes, le même objectif : construire le rapport de force pour obliger les gouvernements et autorités éducatives à tous les niveaux décisionnels (ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Régions et municipalités) à prendre en compte les revendications et à travailler dans le sens de réformes pour la réussite de tous, pour une éducation publique de qualité et non un enseignement au rabais.



© AFP/Andreas Soliaro

Vous avez dit « réforme » ?

Quelques exemples concrets. Au Portugal, les enseignants, par l'introduction de nouvelles mesures d'évaluation, sont à la fois désorientés et dévalorisés. Ce qu'ils demandent est simple : recentrer leur travail sur leur mission fondamentale, enseigner ! En Italie, c'est le sens même du terme « réforme » qui est dévoyé (voir entretien ci-contre). Comment peut-on parler de réforme du système éducatif quand l'unique objectif des mesures programmées pour soi-disant améliorer la qualité, « l'efficacité » et la « rentabilité » du système est de diminuer l'emploi public, quitte d'ailleurs à avoir recours à des personnels précaires ? Le secteur de l'éducation est également touché de plein fouet quand il s'agit de balayer d'un revers de la main un accord salarial concernant les enseignants.

C'est ce qui se passe en Roumanie où les trois fédérations, Spiru Haret, Alma Mater et FSLI se battent pour faire appliquer la loi votée en avril 2008, laquelle prévoyait une augmentation de 50 % (salaire en début de carrière 180 euros, fin de carrière 500 euros). Les luttes salariales se poursuivent dans d'autres pays, comme en Bulgarie où, si les enseignants ont obtenu (après 42 jours de grève en 2007/2008 de 80 % des enseignants) une première augmentation (352 euros salaire minimum), les deux leaders des syndicats SEB et PODKREPA à l'initiative du mouvement sont poursuivis par la justice, remettant ainsi en cause le droit de grève. Au Royaume-Uni, la NUT (National Union of Teachers) poursuit sa campagne sur les salaires.

En Grèce, le syndicat du second degré

Un besoin croissant de solidarité et d'échanges entre syndicats au niveau européen se fait jour. Ce qui va dans le sens d'un renforcement du syndicalisme enseignant au sein même du syndicalisme européen

OLME exige un salaire de 1 400 euros en début de carrière et le droit à bénéficier d'une retraite complète après 30 années d'exercice.

Renforcer le syndicalisme européen

Des convergences dans les luttes et des demandes pour un autre budget de l'éducation, un vrai dialogue social, le respect des accords passés et des missions de service public, des métiers revalorisés et des conditions de travail améliorées. Cela ne vous rappelle rien ? Un besoin croissant de solidarité et d'échanges entre syndicats au niveau européen se fait jour. Ce qui va dans le sens d'un renforcement du syndicalisme enseignant au sein même du syndicalisme européen en général, avec un CSEE (Comité Syndical Européen de l'Éducation) encore plus actif et plus visible pour répondre aux préoccupations et revendications de la profession. ■

Odile Cordelier



© wsturnianistockphoto.com

ENTRETIEN AVEC DOMENICO PANTALEO, secrétaire général de la FLC-CGIL, Fédération des travailleurs de la connaissance de la CGIL (Confédération générale italienne des travailleurs)

Forza scuola pubblica

L'US : Quelle analyse fais-tu des mesures du gouvernement Berlusconi ?

Domenico Pantaleo : Chaque pays devrait considérer son système éducatif comme un investissement et non comme un coût. Le gouvernement Berlusconi, quant à lui, procède à des coupes budgétaires : 8 milliards d'euros

en moins pour les trois prochaines années, la suppression de plus de 130 000 emplois et le licenciement de milliers de précaires. Afin de faire des économies à tous les niveaux du système éducatif, on réduit les heures d'enseignement pour les élèves et on augmente le nombre d'élèves par classe.

Dans le premier degré, c'est le retour au maître unique et à un enseignement réduit à 24 heures par semaine (29 à 31 actuellement). Le second degré est également touché par la diminution du nombre d'heures d'enseignement pour les élèves et rien n'est prévu pour des activités telles que l'aide aux devoirs. Les deux dernières années de la scolarité obligatoire (jusqu'à 16 ans) peuvent être également effectuées dans la voie professionnelle. Enfin, le comportement à l'école est considéré comme un élément pour l'évaluation de fin d'année : une insuffisance au niveau du comportement signifie le redoublement. Certes, l'école italienne a de nombreux problèmes mais ils ne peuvent cependant pas être résolus en se tournant vers le passé, c'est-à-dire avec la nostalgie d'une école à l'ancienne, sélective et classique.

L'US : Qu'en est-il des mobilisations et des grèves du 30 octobre et du 14 novembre ?

D. P. : La grève ainsi que la grande manifestation nationale du 30 octobre, les mobilisations dans l'ensemble du pays, la grève dans l'enseignement supérieur et de la recherche programmée le 14 novembre, montrent bien la puissance d'un mouvement extraordinaire qui rassemble les étudiants, les personnels d'éducation, les parents et les établissements, et qui interroge l'ensemble des mesures du gouvernement. Les acteurs principaux de ce mouvement sont sans aucun doute les garçons et les filles qui se rassemblent de façon pacifique sur les places des villes parce qu'ils ne veulent pas être condamnés à la précarité ni dans leur vie au quotidien



ni dans leur futur emploi.

L'US : Quelles sont les propositions mises en avant par ton organisation ?

D. P. : Notre premier objectif est de donner un autre sens au mot réforme. Le défi est de concilier scolarité de masse et qualité. Cela signifie, plus de moyens pour l'éducation dans un pays qui investit moins dans ce secteur que la moyenne des pays de l'OCDE, défense de l'école élémentaire telle qu'elle existe actuellement, scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans à l'intérieur du système scolaire pour parvenir à 18 ans.

Valorisation de l'autonomie scolaire comme instrument indispensable d'ouverture aux exigences du territoire et véritable intégration des élèves migrants dans la scolarité « normale ».

L'US : Quelles suites envisages-tu à ce mouvement ?

D. P. : Nous poursuivrons avec des initiatives pour informer et mobiliser, en recherchant les convergences entre organisations syndicales, élèves, étudiants et parents. Cela prendra la forme de journées avec assemblées générales, conseils municipaux ouverts à tous, spectacles et rendez-vous culturels. Nous sommes seulement au début d'une bataille qui sera longue et difficile afin de défendre l'école publique, condition indispensable à une société authentiquement démocratique et pluraliste. ■

La FLC-CGIL

Née en 2004 de la fusion entre la CGIL École et le Syndicat national de l'Université et de la Recherche, elle regroupe 175 000 adhérents dans le secteur de l'enseignement (public, privé et écoles italiennes à l'étranger), de l'éducation des adultes, de l'Université et de la recherche publique et privée, de la formation professionnelle et des écoles supérieures d'arts et de musique. Voir site www.flcgil.it (page de présentation en français).

ARGENTINE

Répression contre des enseignants



Le lundi 20 octobre dernier, le gouverneur de la ville de Buenos Aires envoyait sa police pour réprimer brutalement des enseignants du secondaire qui avaient décidé de protester pacifiquement pour dénoncer le peu de moyens accordés par la ville à l'Éducation publique.

En effet, la Confédération des travailleurs de l'Éducation de la République argentine (CTERA) avait lancé une action intitulée « 100 heures de veille » des enseignants en attendant des réponses aux revendications sur le budget de l'Éducation (salaires, infrastructures, bourses, etc.).

Les collègues argentins ont commencé à monter une tente face au siège du gouverneur de la ville de Buenos Aires. Opposé à cette initiative, le gouverneur a décidé d'envoyer la police avec pour résultat l'agression physique, entre autres militants présents sur cette action, de trois responsables de la CTERA, la secrétaire générale Stella Maldonado, le porte-parole de la CTERA Alejandro de Michelis, le secrétaire aux relations internationales de la CTERA Eduardo Pereyra, et d'un directeur d'école.

Avec moins de 1 % du budget de la ville, il serait possible de répondre aux demandes d'augmentation de salaires, de bourses et d'améliorations d'infrastructures. ■

Odile Cordelier

À LIRE

Notre sélection

► GUERRE ET EXIL

Un roman essentiel pour comprendre les conflits qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie. La vie n'est plus jamais « comme avant » pour ces exilés. Ils vivent en Hollande et sont les élèves de la « camarade professeure », la narratrice. Tous portent les stigmates de la guerre, qu'ils soient croates, serbes ou bosniaques. Ils n'ont ni langue, ni pays, ni dates. Leurs « yougogènes » leur donnent de temps en temps des bouffées de « yougonostalgie », qui le plus souvent tournent au drame. Personne ne sort indemne d'une guerre. Dubravka Ugresic, croate exilée a été remarquée pour sa force et sa subtilité à dire toutes les contradictions de l'âme humaine. Son humour noir distille avec ironie le voyage aux enfers de tout exilé. **Jacqueline Dérens**

• *Le Ministère de la Douleur*, Dubravka Ugresic. Albin Michel.



► LES LIBERTÉS À L'ENCAN

Les attentats du 11/09/2001 ont permis de justifier toutes les remises en cause des libertés démocratiques au nom de la lutte contre le terrorisme. Les démocraties sont menacées de se perdre dans cette législation liberticide dessinant une forme autoritaire de l'État. Didier Bigo, Laurent Bonelli – auteur de la « France a peur » aux éditions La Découverte, expliquant à la fois la montée de Le Pen et la victoire de Sarkozy – et Thomas Delton ont réuni une trentaine de spécialistes européens pour nous informer de cette réalité et en analyser les conséquences. À lire de toute urgence. **N. B.**

• *Au nom du 11 septembre... Les Démocraties à l'épreuve de l'Antiterrorisme*, La Découverte, 420 p.



► THE WINNER IS...

Une information nécessaire sur la procédure spécifique et bizarre de l'élection présidentielle américaine. Avant de savoir qui gagnera, de Barak Obama ou de John McCain. Il faut comprendre à la fois le racisme encore prégnant et des institutions fédérales donnant une responsabilité sous la forme de grands électeurs aux États. **N. B.**

• *Les élections présidentielles aux États-Unis*, Roger Persichino, folio actuel.

ARAGON, ROMANCIER

Théorie du chaos

Il faut lire Aragon dans toutes ses dimensions, sans séparer le poète du romancier, et en relation avec les bruits de guerres et de barbaries dont ce XX^e siècle ne fut pas avare. La Pléiade continue à publier cette œuvre multiple, d'un écrivain cherchant le sens d'un ordre au milieu d'un chaos indescriptible. Les années 1951-1964 représentent l'avant-dernière période, avant de passer à celle que Daniel Bournoux dans son introduction nomme la « fauve », mais ce sera pour le prochain volume. Des années de guerre froide, de rapport secret du camarade Khrouchtchev, de coexistence pacifique, de transformations profondes de l'Union soviétique – pour lui, et malgré tout, la « patrie » – et des partis communistes. Le Français résistera plus longtemps que l'Italien au grand dam de l'écrivain. Il publie les tomes IV et V des *Communistes*, titre qui ne pouvait que faire tiquer, sorte d'hommage aux militants et en même temps – la lecture est nécessaire – un roman foisonnant par la multiplication des trajectoires individuelles et par les bouleversements de la guerre, dans laquelle s'exerce une certaine jouissance de la vie et de l'écriture. Il s'en expliquera dans une postface publiée après la parution en 1958 de la *Semaine sainte*, reconnue immédiatement comme un chef d'œuvre où le

romancier est plus subtil que le politique, ne sachant plus faire de différences d'honneur et de conscience à ses personnages, dont le peintre Géricault auquel l'auteur s'identifie. Il a compris le *mentir-vrai* – reproduit aussi dans cette édition –, de l'impossibilité d'écrire une histoire « vraie » sinon en l'imaginant. *La fin du « monde réel »*, titre de cette postface, se veut une explication en même temps qu'une défense *pro domo*. En tant que telles – pour les deux – elle vaut profession de foi. Cette édition, comme toujours dans cette collection, offre plusieurs grilles de lecture, ne laisse rien ignorer des engagements stalinien de l'auteur, tout en mettant l'accent sur l'originalité de cette œuvre multiple s'inscrivant tellement dans son époque qu'elle la transcende. ■ **Nicolas Bénéès**

• *Œuvres romanesques complètes tome IV*, sous la direction de Daniel Bournoux, avec la collaboration de Bernard Leuilliot et de Nathalie Piégay-Gros, La Pléiade/Gallimard, 1760 p., prix de lancement jusqu'au 31/12/2008, 69€, 75 ensuite.

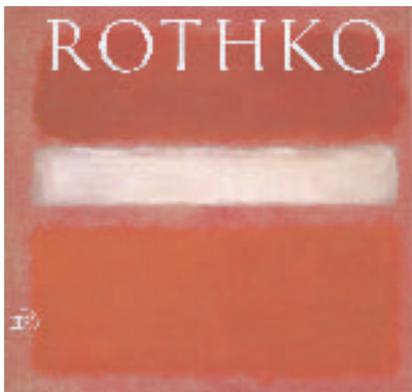
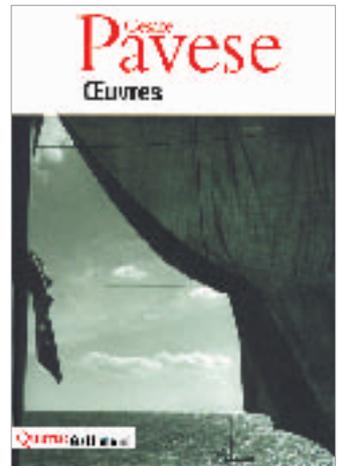


Le chaos et la forme

Cesare Pavese, au-delà des engagements – il fut membre après 1945 du Parti Communiste Italien, à la recherche d'un nouveau monde – a quelques ressemblances avec Aragon. Une même goinfrerie de l'écriture, une même façon de s'appropriier l'instant, une manière de se servir d'une improvisation pour faire parler l'inconscient, aller au-delà des limites, les percuter pour leur faire avouer leur inconséquence. Quelque chose du jazz, dans ce jeu continu de la mémoire, dans cette volonté de retrouver l'enfance, l'instinct, passe chez ces écrivains. Sans nul doute aussi, le rapport à la mort, cette mort qui n'en finit pas de rôder. Pavese s'est suicidé le 27 août 1951 et les commentateurs ont donné un sens à sa mort pour organiser sa vie et son œuvre. Or, le mystère est plus profond. Pourquoi le suicide ? Pourquoi avoir cédé à cette tentation ? Tentation que l'on retrouve chez tous les grands auteurs et que Jean Améry a mis en évidence dans ses écrits. *Vivre est un métier* écrira-t-il pour la conjurer. Du coup, il insistera sur la logique de la forme voulant ainsi –

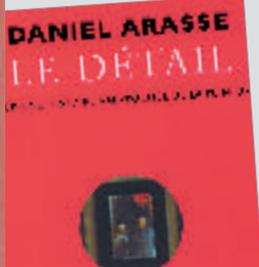
comme chez Aragon – donner un sens au chaos. Il sera, *via* son « journal », un des spécialistes de la construction d'un espace-temps spécifique, d'une forme dont la colline sera le mythe. Elle inspire et teinte les personnages de sa couleur, comme l'écrit Martin Rueff dans sa préface à ces « Œuvres » qui donnent à lire tout ce que Pavese a publié de son vivant, dont l'édition intégrale du *Métier de vivre* et son premier écrit *Travailler fatigue...* Précédés par *Le portrait d'un ami* de Natalia Ginzburg et d'une biographie. Cesare Pavese, notre contemporain. ■ **N. B.**

• *Œuvres*, Cesare Pavese, présentée par Martin Rueff, Quarto/Gallimard, 1840 p.



HISTOIRES DE PEINTURE

Mark Rothko est à lui seul une histoire de la peinture. L'expressionnisme, comme première influence, le surréalisme et un retour à un expressionnisme devenu abstrait et qui prend des dimensions considérables. L'œil et le cerveau se perdent dans ces tableaux-océans. Cet ouvrage, sorte de catalogue de l'exposition Rothko à la Fondation Beyeler (à Bâle en Suisse), sous la direction d'Olivier Wick, se propose de faire découvrir ou redécouvrir l'œuvre et le créateur. Dessins, tableaux, photos se mêlent aux textes pour y contribuer.



Daniel Arasse (1944-2003) avait publié cette *Histoire rapprochée de la peinture* sans les illustrations. Cette nouvelle édition y remédie, nous faisant apprécier d'autant mieux l'intelligence de cette manière de voir et de comprendre la chronologie des œuvres picturales à partir de l'analyse des détails dans lesquels se trouverait le « bon dieu »... De quoi découvrir de nouveaux horizons. **N. Bénéès**

• *Rothko*, sous la direction d'O. Wick, éd. Skira, 232 p., 130 illustrations. *Le Détail. Pour une histoire rapprochée de la peinture*. D. Arasse, éd. Flammarion, 352 p., 380 illustrations.

AMÉRIQUE

L'éternelle jeunesse de Philip Roth

Que s'est-il passé, cette année, sur le front du Nobel ? Rien de notable : une fois de plus, Philip Roth n'a pas obtenu le Prix Nobel de littérature et, à vrai dire, on s'en moque. Trente livres d'une force et d'une drôlerie exceptionnelles, une interrogation permanente de l'écriture et des capacités du genre romanesque, une investigation véhémente et tragique de l'histoire des États-Unis, une vivacité intacte dont porte témoignage un nouveau roman, *Indignation* (dont la traduction française devrait être publiée en 2009) : l'essentiel est dans une œuvre corrosive qui a fait de Roth un écrivain à la réputation sulfureuse, obsédé sexuel pour les uns, juif hanté par la haine de soi pour les autres, véritable génie pour tous ceux qui savent lire.

Ce dernier opus est du pur Roth : l'histoire d'un jeune juif, fils d'un boucher kasher de Newark (d'où Roth est lui-même originaire et où il a situé l'action de nombreux romans), enfant heureux sous l'ombre tutélaire d'un père plus grand que nature, puis adolescent tourmenté par ce même père rongé par une folle inquiétude, comme si de terribles dangers devaient s'abattre sur son fils à chaque minute, comme si l'univers était devenu mystérieusement agressif et hostile. Or, comme la plupart de ses héros, le jeune Marcus Messner est en quête de normalité et d'équilibre, il veut d'abord et avant tout devenir un homme juste et moralement décent, en accord avec autrui, un juif parfaitement intégré à l'histoire et à la société américaines. Étudiant à l'université de Winesburg au début des années cinquante, le jeune homme va pourtant aller de déconvenue en déconvenue en voulant défendre cette même intégrité morale, et notamment en revendiquant son athéisme contre la bêtise bien-pensante qui l'oblige à assister à des sermons religieux pour espérer obtenir son diplôme. Le jeune Messner finira soldat en Corée : mises à part ses dernières pages, le récit est donc tout entier le monologue d'un jeune homme mort à dix-neuf ans pour se battre contre le communisme, son ultime tentative pour comprendre comment il a été mené à cette mort absurde.

L'identité juive et l'antisémitisme, la figure d'un « Moïse » paternel et les sentiments ambivalents qu'elle inspire à son fils, la force maternelle, le bonheur de l'enfance, la puissance transgressive du désir et de la sexualité, la haine du puritanisme et l'éloge de la libre pensée : tout Roth est dans ce

court roman qui ne figurera pas parmi ses œuvres majeures mais qui possède la beauté et la puissance de tous ses livres. C'est aussi l'occasion de lire ou de relire des romans nourris à une source autobiographique dans lesquels Roth aura multiplié les « doubles », tels le Portnoy du délirant *Portnoy et son complexe*, mais aussi Nathan Zuckerman (dans la trilogie *Zuckerman enchaîné*) ou Adrian Kepesh (dans, notamment, *Professeur de désir*). À travers des ouvrages tels que *La contrevie* (1987) ou *Opération Shylock* (1993), Roth interroge avec distance et ironie son identité et sa judéité au point que certains ont cru pouvoir y déceler, mais à tort, une véritable « haine de soi ». Mais l'important à ses yeux est dans cette double identité de Juif et d'Américain, qu'il interroge à travers la quête malheureuse de Seymour Levov dans son chef-d'œuvre, *Pastorale américaine* (1998), roman qui forme avec *J'ai épousé un communiste* (à l'époque du maccarthysme) et *La Tache* (à l'époque Clinton), une trilogie passionnante sur les tragédies et les turpitudes de la société américaine.

Dans *Le Complot contre l'Amérique* (2004), Roth imagine une Amérique présidée, dans les années quarante, par Charles Lindbergh, allié des nazis, et met en scène, dans une fusion extraordinaire de l'intime et du collectif, de la mémoire personnelle et de l'Histoire, des Juifs viscéralement attachés aux valeurs de l'Amérique rooseveltienne et qui se trouvent soudainement exilés au sein d'une société qu'ils croyaient être la leur. Ainsi Roth a-t-il déjà sa place parmi les plus grands auteurs de la littérature américaine et universelle : ami de Saul Bellow, héritier paradoxal et subversif du réalisme du roman du dix-neuvième siècle et de l'étrangeté tragique d'un Kafka (dont il réécrit *La métamorphose* dans *Le Sein*, pur délire tragico-mique), Roth est à la fois un écrivain hanté par la relation entre la fiction et la réalité et un intellectuel aux prises avec son temps. Alors qu'à soixante-quinze ans, il a annoncé vouloir cesser d'écrire après son prochain roman, on peine à croire que sa voix puisse jamais s'éteindre. ■

Alexis Chabot

POLAR

NOIRE EST LA VILLE

Marc Villard est un amateur de jazz - *Bird*, le titre de ce roman plus vrai que vrai est une référence à Charlie Parker, génie du jazz - qui connaît aussi le blues, ces bleus virant au noir. Nous sommes dans Paris, la nuit, avec le Samu social. Une équipe de jeunes gens et filles essaye d'apporter un peu de chaleur à ceux et celles nommés SDF, une catégorie nouvelle que personne ne sait définir avec précé-

sion - voir le Repères portant ce titre, *La Découverte* - mais qui existe. Cécile, au prénom de son âge, 25 ans, recherche son père parmi les personnes qu'elle secourt, saxophoniste au destin brisé qui l'a abandonnée lorsqu'elle avait 14 ans. Cette quête secoue toute la lie de la société que personne ne veut voir, de ces jeunes gens des beaux



l'espoir ?

• *Bird*, Marc Villard, Editions Joëlle Losfeld, 100 p.

quartiers cassant du SDF aux flics corrompus dans un environnement qui ne connaît que le poids de l'argent, de la fortune. Lorsque le bout du tunnel se distingue, la misère des autres empêche de l'atteindre... Noir c'est noir, où est passé

N. Bénéis

• *Bird*, Marc Villard, Editions Joëlle Losfeld, 100 p.

NOS COLLÈGUES PUBLIENT

► PRENDRE SOIN DE SON ÂME

Notre ami, le philosophe Gil Ben Aych, publie une « Nouvelle lettre à Ménécée » dans laquelle, après Épicure, il envisage l'enseignement de la philosophie comme l'occasion d'apprendre à être heureux. Ce bel éloge de la philosophie et de sa transmission nous rappelle que « personne n'est trop jeune ni trop vieux pour apprendre à prendre soin de son âme ».

• *Du bonheur d'enseigner la philosophie*, Gil Ben Aych, Éd. L'Harmattan.

► VOYAGE DANS LE CONCEPT DE « RACE »

Nicole Medjigbodo a longtemps enseigné la philosophie. Sa thèse, sur le concept de « race », permet de comprendre ses transformations en une idée présentée comme scientifique au XIX^e, alors que naturalistes et philosophes tentaient d'établir les causes de la diversité humaine. Les récits de voyageurs, l'étude de leurs relations avec les populations, permettent de saisir comment se sont constituées les doctrines raciales, et leurs influences... et comment s'est réalisée la pénétration d'une vision racialisée du monde dans l'idéologie dominante. Alors que l'aide au développement et l'action d'ONG en Afrique prennent des chemins souvent douteux, cette lecture devrait aider à repenser plus sagement nos relations avec l'Afrique et ses habitants.

• *La construction du concept de « race » et les récits des voyageurs anglais et français sur la côte des esclaves et le royaume du Danhomè (1670-1865)*, N. Medjigbodo, 550 p. Éd. de l'ANRT (<http://www.anrtheses.com.fr/>)

► INTERACTIONS LANGAGIÈRES OU RAPPORTS SOCIAUX

Que la communication, la médiatisation donc le langage prennent le pas sur l'analyse des rapports sociaux, des classes sociales, des groupes sociaux est révélateur de la prégnance d'une sociologie composée d'acteurs sociaux, d'individus. De ce fait le langage imposé par les puissants obscurcit la réalité. La thèse de Claude Morilhat éclaire notre monde, nous conduisant, pour changer le monde, à changer notre langage.

• *Empire du langage ou impérialisme langagier ?* C. Morilhat, éd. Page deux, 165 p.

► LA FRANCOPHONIE EN ACTION

Jeanne Fouet-Fauvernier propose aux enseignants de Lettres d'entreprendre, avec leur classe, l'étude de la littérature francophone maghrébine. Dans cette optique, elle a écrit une *étude pédagogique* de l'œuvre de Driss Chraïbi.

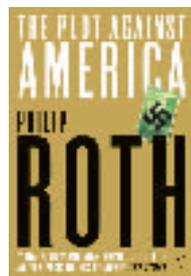
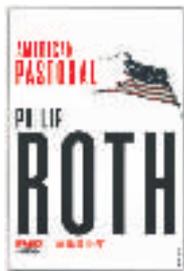
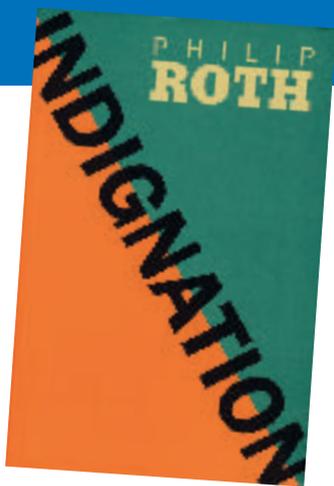
• *La Mère du printemps (L'Oum-er-Bia)* de Driss Chraïbi, Approches Littéraires L'Harmattan, 93 p.

QUELQUE CHOSE DE POURRI...

La Suède bien sûr. Un point de départ qui pourrait servir de pub à la sécurité routière, *Funestes carambolages* (titre français). Un homme sort d'une réunion très alcoolisée. Il prend le volant, tue un enfant qui marchait sur la route, fuit... et subit un chantage qui l'amène à tuer. Hakan Nesser en profite pour raconter la Suède, la solitude, le travail policier. Un peu long souvent. Mais efficace. Il faut se souvenir que ce roman a été écrit en 1999. On a quelque fois l'impression que c'était avant-hier...

N. B.

• *Funestes carambolages*, H. Nesser, Seuil/Policiers, 294 p.

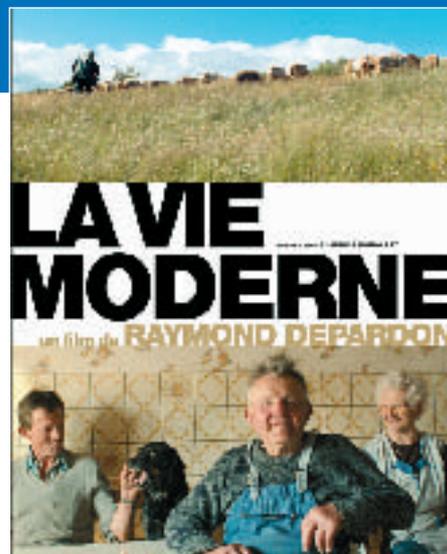


LE REGARD DE DEPARDON SUR LE MONDE PAYSAN

La vraie vie est ici

Après *L'approche* et *Le quotidien*, *La vie moderne* est le troisième volet de la trilogie dans laquelle, depuis dix ans, Raymond Depardon déclare son amour au monde paysan. Lui-même a vécu son enfance dans une ferme de la vallée de la Saône, et s'en souvient avec émotion. Mais, dans ce film, comme dans les précédents, aucune quête égoïste des racines. Simplement, Depardon est entièrement tourné vers l'autre, qui est aussi une image de lui-même, un pareil discret et silencieux. Au son de Fauré, une route le ramène, comme au bercaïl, chez ces paysans de moyenne montagne. Eux attendent ce témoin amical de leur solitude, qui pose un regard tendre sur leurs paysages nus et leurs intérieurs modestes. Jamais peut-être il n'aura été autant à la fois photographe et cinéaste, peintre de l'instant prolongé, comme cette pose incertaine et joyeuse d'Alain et Cécile, les nouveaux mariés qui commencent leur vie à la ferme. Cécile vient de loin, prête à se dévouer à ce pays rude, que sa force et sa jeunesse viennent revitaliser, tandis que les deux oncles, duo

comique mais digne, commentent le bouleversement de la famille. Ce n'est pas la seule chose qui change. Il y a aussi les deux dernières vaches qu'on vend, Amandine qui renonce à ses projets de reprendre une ferme parce qu'on ne lui fait pas sa place ; il y a le vieux Marcel Privat dont le visage presque fossilisé semble déjà retiré du monde. Dans ces régions isolées de Haute-Saône, le temps ne compte ni ne se conte. Germaine et Marcel Chalaye ne savent même plus depuis quand ils sont mariés, et Daniel, souriant sur son tracteur, jeune et déjà vieux, aurait voulu faire autre chose mais ne sait plus quoi. Depardon filme des silences qui sont des réponses : la vraie vie était peut-être ailleurs, mais elle est ici et maintenant. *La vie moderne* n'est pas un titre ironique ni paradoxal. C'est bien d'aujourd'hui qu'il s'agit, d'un aujourd'hui vivace parce qu'il s'acharne à faire vivre ce qui tend à mourir. Pour autant, ce troisième épisode de ce qui fut les *Profilis paysans* est le dernier, et malgré l'apaisement des ultimes images, malgré la promesse de retour, la fin



du voyage fait un pincement au cœur. Pour dire ce mélange de précarité et d'espoir, il faut un toucher délicat, le sien et celui de sa compagne Claudine Nougaret, la relation de profonde confiance qu'ils ont nouée au fil des ans avec des personnes devenues personnages ; en un mot la fameuse « bonne distance » qui, mettant le documentariste au point exact où l'attention se conjugue avec le respect, fait la grâce unique du cinéma de Raymond Depardon. ■ **Jacqueline Nacache**

• *La vie moderne*, Raymond Depardon. Entretien sur www.advitamdistribution.com.

CINÉMA MUSICAL (DVD)

Chanteuse du désert

Sainkho Namtchylak enregistre pour Léo Records, un label spécialisé dans les musiques de jazz et actuelles. Elle se sert de sa voix, à la tessiture élargie pouvant monter dans l'aigu, proche du cri, mais faisant aussi penser à la musique des pierres du désert lorsque le vent les enchante. Originaire du désert de Tuva, à la frontière de la Mongolie et de la Sibérie, une région, on le sait, pas très accueillante. Le film de Guy Girard permet de les découvrir, de l'entendre aussi aux côtés de deux musiciens de la scène new-yorkaise d'aujourd'hui, William Parker à la contrebasse et Hamid Drake à la batterie et aux percussions. Un DVD nécessaire pour tomber sous le charme de cette voix ne ressemblant à aucune autre. Une manière de se servir des images pour donner un nouvel écrin à cette musique, difficile d'accès mais qui recèle une sorte de magie permettant d'espérer dans l'avenir.

Nicolas Bénéis

• *La Huit* présente Sainkho Namtchylak, un film de Guy Girard, Freedom Now, Spirale/DG Diffusion.

MUSIQUES

• JAZZ

Corée, Estonie, Finlande, Hongrie, Japon, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède et Suisse, pour des rencontres dans les instituts culturels. Il est parrainé par Bojan Z, pianiste serbo-croate, sorte de symbole de tous les exils et de toutes les transfigurations. L'invité d'honneur sera le pianiste canadien Oliver Jones. Pour découvrir que le jazz est un et multiple à la fois.

N. B.

• *Jazzycolors*, du 18 au 29/11. www.jazzycolors.net

• CLASSIQUE

Un drôle d'oiseau

Cent ans après sa naissance, la France rend hommage à l'un de ses plus grands compositeurs, Olivier Messiaen, disparu en 1992. Élève du Conservatoire de Paris, où il enseignera lui-même durant des décennies, Messiaen allie dès l'adolescence ses deux passions : la musique et le chant des oiseaux, qui le mèneront à l'écriture d'un *Traité de rythme, de couleur et d'ornithologie* en sept volumes. « *Les oiseaux sont les plus grands musiciens qui existent sur notre planète* » expliquait-il. Organiste à l'église de la Trinité, il compose des œuvres inspirées par sa foi chrétienne, telles que *L'Ascension* ou *La Nativité du Seigneur*, son premier grand cycle d'orgue. Son célèbre *Quatuor pour la fin du Temps* est créé en 1941 dans le camp où il est prisonnier et, après la guerre, il compose de nombreuses œuvres majeures, à l'exemple des *Vingt regards sur*

l'Enfant Jésus, de la *Turangalîla-Symphonie*, créée à Boston sous la direction de Leonard Bernstein, des *Sept haïkaï* créés par Pierre Boulez ou encore de *Et exspecto resurrectionem mortuorum* créé à la Sainte Chapelle en 1965. En 1975, le directeur de l'Opéra de Paris lui commande *Saint François d'Assise*, opéra créé en 1983 par Seiji Ozawa avec José Van Dam dans le rôle-titre. Son œuvre singulière a souvent dérouté, entre avant-garde et inspiration médiévale, passion ornithologique et sentiment religieux ; aujourd'hui, ses œuvres sont jouées dans le



monde entier et il en existe des enregistrements indispensables, tels le *Saint François d'Assise* dirigé par Kent Nagano (DG) ou les œuvres orchestrales dirigées par Boulez. Myung-Whun Chung,

chef de l'Orchestre philharmonique de Radio France, vient de publier un nouveau disque remarquable d'œuvres essentielles de Messiaen, dont il fut l'ami : les *Trois petites liturgies de la Présence divine*, les *Couleurs de la Cité céleste* et l'*Hymne pour grand orchestre* (DG).

Alexis Chabot

• À consulter : <http://www.messiaen2008.com/>

BIOGRAPHIE-JAZZ



CLOWN ET GÉNIE

Le jazz est une musique faite de performances. Au sens sportif du terme. Résultat d'un engagement total, corps et âme. Roland « Rahsaan » - ce nom, il l'avait rêvé ou, plutôt, pour employer une terminologie des nations indiennes, il avait eu une « vision » - Kirk fut de ceux qui savaient que la mémoire du jazz, la création spontanée ne peut provenir que de cette alliance *a priori* contre nature, du moins à nos yeux d'occidentaux. C'est à ce niveau que se situe l'héritage des cultures africaines. Le voir était un spectacle, l'entendre un choc renouvelé à chaque fois. Il jouait de trois saxophones, un ténor, un strich, un mazzello. Les deux derniers étaient le résultat d'un bricolage. John Kruth explique, met en perspective, en multipliant les témoignages dont celui de Kirk lui-même - il a retrouvé une cassette autobiographique - et de sa compagne, pour rendre au saxophoniste, mais aussi flûtiste « à nez », amateur de souffle continu, utilisateur de boîtes à musique, de sirènes qu'ils utilisaient dans un timing totalement pensé, sa place, toute sa place fondamentale dans le jazz. Un auteur aussi poète, critique de jazz et écrivain. Kirk mérite cette biographie ne respectant pas l'ordre chronologique - le titre le dit explicitement *Des moments lumineux*. Sa vie, son héritage -, recommandée pour comprendre, surtout pour ceux et celles qui disent ne pas aimer le jazz, un des génies musicaux du xx^e siècle. Les autres ont déjà compris... **N. B.**

• *Rahsaan Roland Kirk. Des moments lumineux. Sa vie, son héritage*. John Kruth, Infolio, 416 p.



ENTRETIEN AVEC JEAN-YVES RUF
metteur en scène.

Mesure intime et actuelle

L'US magazine : De toutes vos activités (auteur, acteur, metteur en scène, directeur d'une école de théâtre) laquelle vous procure le plus grand plaisir ?

Jean-Yves Ruf : Comédien ? Je ne le suis plus beaucoup. Il faut maintenant tellement prévoir une mise en scène à l'avance. J'ai joué au « Théâtre du Peuple » à Bussang avec grand plaisir. Auteur ? Je ne suis pas auteur de textes, je suis plutôt voleur de textes. Quand j'écris des spectacles, je pars souvent d'une matière collective, de l'improvisation des comédiens. J'agence, j'écris à partir de ça, mais je n'ai jamais fait l'expérience d'amener un texte déjà écrit. Mais c'est la mise en scène qui me procure le plus de joie.

L'US magazine : Avec *Mesure pour Mesure*, vous montez Shakespeare pour la deuxième fois.

J.-Y. R. : La première fois, ce n'était pas pour Shakespeare. C'était pour la forêt. À l'époque, j'habitais au bord d'une forêt et j'ai eu l'envie de faire un spectacle, sur la forêt, sur la peur et le plaisir de se perdre en forêt. Une intuition que j'ai confrontée à des lectures. Julien Gracq, Marienstras... puis j'ai pensé à Shakespeare. J'ai lu *Le songe* et quand j'en suis arrivé à *Comme il vous plaira*, je me suis dit que c'était exactement ce que j'avais envie de décrire. Rosalynde qui se perd dans son désir comme en forêt. *Mesure* est une pièce passionnante à plusieurs égards. Dans sa forme, elle est très contemporaine. Ses lignes de force sont nombreuses et chargées de résonances actuelles. Elle commence comme une pièce sombre et politique, et au troisième acte, il y a cette pastorale...

L'US magazine : Qu'apporte la traduction d'A. Markowicz ?

J.-Y. R. : André traduit à l'oreille, de façon

très musicale. C'est quelqu'un qui aime les langues, les structures de la langue, la culture que trimballe la langue. Il est très attentif à l'aspect musical de la langue de Shakespeare.

L'US magazine : Et votre collaboration avec Eric Ruf ?

J.-Y. R. : Cela faisait un moment que nous voulions travailler ensemble. Le sujet de *Mesure* nous convenait bien. Quand je l'ai vu en Hippolyte dans Phèdre, j'ai pensé qu'il allait faire un superbe Angelo. Il y a quelque chose sur la foi, sur le désir de pureté que véhicule notre famille. La pièce nous offrait un matériau intime. On avait la peur tous les deux mais on avait quelques heures de vol derrière nous...

L'US magazine : Votre mise en scène va-t-elle donner une lecture limpide de la pièce ?

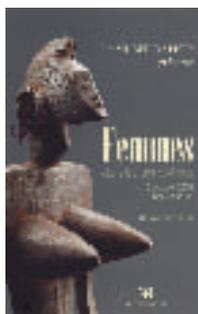
J.-Y. R. : C'est le but. Même s'il y a dans le travail des partis pris esthétiques, la gageure est de faire entendre la narration. Il n'y a en tous cas aucun parti pris volontariste qui nécessiterait de connaître la pièce pour comprendre.

L'US magazine : Quel est votre rapport avec les jeunes publics ?

J.-Y. R. : Je fais un théâtre que j'aime, que je défends. Je ne bêtifie pas quelque chose pour eux. Après, il y a sans doute une manière de partager son désir de théâtre avec le jeune public mais il n'y a pas de différence d'essence. Il y a dans *Mesure* des résonances avec l'actualité. Justice expéditive, prisons saturées et ce désir de religion qui revient très fort... La guerre au nom de Dieu... ■

Propos recueillis par Francis Dubois

• *Mesure pour mesure* de William Shakespeare, du 7/11 au 2/12/2008 à la MC 93 de Bobigny.



Images des femmes et cultures

Le Musée Dapper à Paris présente du 10 octobre 2008 au 12 juillet 2009 *Femmes dans les arts d'Afrique*. Que nous disent les statues et les masques de l'image des femmes, de leur place dans la société et dans l'imaginaire des sculpteurs africains ? Les œuvres exposées (près de 150 provenant souvent de grands musées) nous parlent de leur rôle de mère, d'épouse, mais aussi de leurs pouvoirs magiques, de leurs fonctions dans la vie sociale, économique et religieuse. Le plus souvent réalisées par des

hommes, elles traduisent la multiplicité des conditions et statuts dévolus aux femmes. Mais ce sont aussi des œuvres d'art exceptionnelles dont les cubistes se sont beaucoup inspirés. L'exposition leur associe les photos d'Angèle Etoundi Essamba qui utilise les portraits de femmes pour s'interroger sur la représentation et l'identité culturelle. L'exposition s'accompagne de rencontres-débats (polygamie, atteintes au corps, place des femmes aujourd'hui), d'un cinéclub Afrique, de représentations théâtrales et de séances destinées au jeune public. ■

Micheline Rousselet

• Musée Dapper, 35, rue Paul-Valéry, 75016 Paris, tél. 01 45 00 91 75, www.dapper.com.fr

Nos collègues enregistrent

Un groupe s'appelant *Tes baisers ont le goût de la mort* pour un album au titre suggestif *Un doigt de serpent* ne peut pas être fondamentalement mauvais. Plus même, il s'est produit au Nancy Jazz Pulsations. Un jazz pluriel sollicitant tous les styles jusqu'à la bossa nova. Malgré la couverture bizarre, un album à écouter. P. L.

• À se procurer sur www.bouliki.com



Nevers, ville du jazz

Nevers, comme beaucoup de villes dans lesquelles s'organise un festival de jazz, connaît une programmation qui couvre l'année. Il reste que la semaine du 7 au 15 novembre - après les vacances de la Toussaint bizarrement - en est le moment fort. Les rencontres internationales d' jazz de Nevers fêtent leur 22^e anniversaire avec des invités allant de la Finlande, un jazz qui se découvre et emporte les adhésions du public et des organisateurs, à la danse avec une création de Joseph Nadj associant 4 danseurs et 4 musiciens - Nadj qui organisait des festivals de jazz et invitait Archie Shepp - en passant par John Scofield, Joey Baron, Louis Sclavis, Paolo Fresu... ainsi qu'un hommage nécessaire à Albert Ayler. Des rencontres qui laissent rêveurs sur l'actualité et la présence des jazz. Il faudrait continuer d'en parler plusieurs semaines de suite pour en épuiser les richesses. Et pourtant, les médias donnent peu de place au jazz... N. B.

• Rens. 03 86 59 40 65, www.neversdjjazz.com



Actualité culturelle : du nouveau sur internet !

Avez-vous visité le nouveau site du SNES, complètement rénové ? Les pages culture, constituées de plusieurs centaines d'articles, avec des actualisations chaque semaine, sont beaucoup plus accessibles : en cliquant dès la page d'accueil sur « Publications, éditions, culture » dans le premier encadré à gauche titré « Le SNES », puis sur « Culture » (<http://www.snes.edu/spip.php?rubrique2562>) on peut découvrir en trois « clics » les différentes sous-rubriques affichant les derniers articles mis en ligne, les précédents étant consultables en « archives » de chaque sous-rubrique... Sont ainsi proposés de nombreux compléments aux articles des pages culture du Magazine, avec l'actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... dans les théâtres partenaires... débats et conférences, expositions, collègues créateurs, festivals, entretiens avec des auteurs et artistes... et, chaque fois que nous en avons connaissance, des échos des mobilisations des professionnels de divers secteurs culturels menacés par les conséquences des orientations gouvernementales de culture du « résultat », de désengagement de l'État réduisant le budget, démantelant l'action culturelle, précarisant la création... Est par ailleurs toujours accessible en permanence, pour les syndiqués (avec le mot de passe de la carte SNES), la base « Réduc'snes » de la centaine de théâtres acceptant de faire bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit, dans diverses régions... Si vous connaissez d'autres lieux pouvant accepter d'être partenaires, d'autres initiatives culturelles de qualité à soutenir... contactez-nous. Philippe.Laville@snes.edu

L'enseignement de questions socialement viv

La biologie, entre intrusions et enseignement

ENSEIGNANTS, C'EST NOTRE MÉTIER DE DONNER aux élèves connaissances et outils méthodologiques pour aborder les questions qui interpellent le citoyen et l'obligent à prendre position. Il paraît indispensable de protéger l'école contre l'intrusion de groupes qui, au titre de croyances ou en jouant sur le registre des émotions..., empêcheraient la prise de distance nécessaire à la réflexion. Si quelques associations, avec insistance, tentent de s'introduire dans nos classes, par exemple pour militer contre toute expérimentation sur l'animal, il faut reconnaître qu'il est difficile de venir faire du prosélytisme dans l'école. Sauf à penser que l'environnement de l'école pénètre celle-ci et c'est évidemment le cas du Web. Certains groupes de pression du secteur économique et certaines organisations du champ religieux l'ont bien compris. Ainsi, les tenants du *néo-crétionnisme* et du *dessein intelligent* sont très soucieux de pédagogie sur la toile et nous serions bien imprudents de les ignorer !

Enseigner l'évolution du vivant dans un contexte de regain du créationnisme

Certes, nous n'enseignons pas la théorie de l'évolution « contre » telle ou telle croyance. Ce serait mettre sur le même terrain science et croyance et c'est le piège qui nous est tendu ! Mais il est prudent d'observer ce qui se passe pour donner à nos élèves les outils intellectuels nécessaires.

Un contexte inquiétant

Si listes de diffusion et forums révèlent une grande inquiétude vis à vis de remises en cause du darwinisme, les « aventures » américaines semblent exotiques ! L'Atlantique est-il infranchissable ? Le rapport Lengage auprès du Conseil de l'Europe montre que, si la France reste relativement protégée, l'Europe n'est pas indemne. On peut consulter :

- le rapport (juin 2007) <http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/WorkingDocs/Doc07/fDOC11297.htm> ;
- la résolution 1580 du Conseil de l'Europe <http://assembly.coe.int/mainf.asp?Link=/documents/adoptedtext/ta07/fres1580.htm>. Une recherche montre que, chez des enseignants, parfois en SVT, les croyances peuvent perturber la pensée scientifique : *Les conceptions [...] d'enseignants [...] de douze pays*, http://www.congresintaref.org/actes_pdf/AREF2007_Marie-Pierre_QUESSADA_407.pdf.

Des croyances agressives

En 2007, un luxueux *Atlas de la Création* (par Harun Yahya, se réclamant de l'Islam), est adressé aux établissements belges et français, puis en 2008 le second

volume. Cet argumentaire contre le darwinisme est plutôt habile car, s'il paraît grossier pour toute personne ayant une bonne formation scientifique, il est difficile à « démonter » pour un lycéen. Ce livre ayant été rapidement rejeté, la tentative serait-elle un échec ? Pas sûr : superbement illustré, il est entièrement en ligne : <http://www.mensonge.devolution.com/index.php> et http://www.harunyahya.fr/livres/evolution/atlas/atlas_01.php. L'*Université Interdisciplinaire de Paris*, <http://www.uip.edu>, a elle aussi une belle vitrine sur le Net avec cours, actes de colloques, forums. Elle milite pour remettre Dieu dans la science (le *Dessein intelligent*), en utilisant tous les moyens possibles pour paraître cautionnée par des « scientifiques »,



© Fotolia / nspography

tantôt pseudo-savants tantôt authentiques chercheurs piégés dans des colloques « contradictoires ». De nombreux sites, souvent moins habiles, sont explicitement anti-darwiniens comme <http://www.info-bible.org/science/evolution.htm> (évangélistes ?).

Les joies de Google

En saisissant « darwinisme », « théorie de l'évolution », « origine de l'homme », ... nos lycéens se voient proposer dès les 30 premières occurrences des liens vers des sites prosélytes conçus notamment pour les « convaincre ». Si certains de ces sites sont interdits depuis les établissements publics, ils ne le sont certes pas quand les élèves sont chez eux. Ne devrait-on pas les amener à y travailler, y compris devant nous, dans une démarche guidée de formation à la recherche documentaire, avec analyse critique des sources et des démarches ?

Un enseignement moins efficace qu'on le voudrait

L'évolution apparaît bien comme le paradigme central de la biologie scolaire mais elle est peu

NOS SITES DU MOIS

Interroger des chercheurs
- Le forum éducation du MNHN, <http://forumeducation.mnhn.fr>, permet aux enseignants comme aux lycéens de poser des questions directement aux chercheurs du Muséum. Il suffit de se connecter, de s'inscrire (la première fois) puis de déposer la question dans la rubrique thématique correspondante.
Vous avez dit bizarre !
- Une liste noire des sites scientifiques bidon, <http://www.esocio.net/noire/liste.html>, par A. Moreau, physicien.
- Quelques ouvrages sur les bizarreries polaires et la Terre creuse, <http://www.artivision.fr/docs/biblioterrecreuse.html>, par F. Idylle.

DES SITES POUR EN SAVOIR PLUS

- L'œuvre de Lamarck : <http://www.lamarck.cnrs.fr/>
- L'œuvre de Darwin : <http://darwin-online.org.uk/>
- Institut *Charles Darwin International* (créé par Patrick Tort) : <http://www.darwinisme.org>
- Dossier très complet sur l'évolution, CNRS, *Sagascience* <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosevol/>, une référence.
- *Hominidés*, très complet, tenu à jour : <http://www.hominides.com/index.html>.
- *CanalU*, vidéothèque de conférences dont plusieurs sur l'évolution, http://www.canalu.tv/index.php/canalu/themes_1/sciences_fondamentales/sciences_de_la_vie, avec J. Gayon s'adressant à des lycéens, http://www.canalu.tv/index.php/canalu/themes_1/sciences_fondamentales/sciences_de_la_vie/theorie_de_l_evolution_et_creationnisme_jean_gayon
- *L'Union rationaliste*, valorisant résolument la Raison devant toutes idéologies et croyances, présente un dossier intéressant sur l'évolution et son argumentation : http://www.rationalisme.org/french/sciences_preuves_2.htm.
- *L'Association française pour l'information scientifique* promeut la science contre ceux qui nient ses valeurs culturelles ou la détournent, avec des articles de réflexion et d'actualité : <http://www.pseudo-sciences.org/>.
- Communiqués du SNES : <http://www.snes.edu/spip.php?rubrique3838>.

es : pas sans l'Internet ?

enseignée pour elle-même, ses mécanismes sont à peine abordés en dernière année de lycée général et, la démarche expérimentale étant privilégiée, on néglige les spécificités méthodologiques de l'étude du passé. D'où des étudiants peu armés épistémologiquement, très finalistes... Lire par exemple : http://www.snes.edu/observ/spip/IMG/pdf/Epistemologie_de_l_evolution_C-Orange.pdf (C. Orange). On peut consulter les programmes sur <http://eduscol.education.fr>

Utilisons donc, nous aussi, l'Internet

Nous ne pouvons offrir ici une sitographie suffisante mais nous signalons quelques pistes, les unes incontournables, d'autres méconnues. Ceux qui « font » la science (CNRS, universités...), des cours universitaires, des « réponses »

aux néo-créationnistes, des exemples de progressions pour la classe... :

- *Évolution et créationnismes*, par G Lecointre, <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosevol/decouv/articles/chap1/lecointre1.html> ;
- *Science, Evolution, and Creationism*, National Academy of Sciences and Institute of Medicine, 2008, <http://books.nap.edu/html/11876/SECbrochure.pdf> ;
- Ressources de l'INRP, <http://accs.inrp.fr/evolution> ;
- Exercices intéressants dès le primaire, à l'école des sciences de Bergerac, http://www.perigord.tm.fr/~ecole-scienc/pages/activite/monde_vivant/Telechargements/SoMod.htm ;
- Enseignement en contexte religieux (Tunisie), <http://www.inrp.fr/Access/Biennale/6biennale/Contrib/affich.php?&mode=long&NUM=73> (thèse de S. Aroua). ■

1975-2005, un anniversaire qui laisse des traces

En 2005, plusieurs institutions dont la *direction diocésaine de l'enseignement catholique de Paris* interpellent le ministre, à propos du sujet de SVT du bac L, 30 ans après la loi Veil légalisant l'avortement, l'obligeant à s'exprimer. En septembre, le déplacement d'un recteur sera attribué à ces réactions... Le sujet est pourtant conforme aux programmes, selon l'inspection générale. La vive polémique de l'époque reste très présente sur le Web. Quelques citations, récupérées en ligne, permettent de situer le terrain de l'argumentation : « L'épreuve [...] a porté atteinte à la liberté de conscience. Il était demandé aux candidats [...] de dégager des arguments en faveur de l'avortement⁽¹⁾. Le ministre [...] doit s'expliquer sur une entorse grave à la rigueur scientifique et aux règles déontologiques les plus élémentaires. [...] Face à une question qui heurtait sa conscience, l'élève était [...] contraint et piégé.

[...] L'absence de réflexion morale sur des sujets humains aussi sensibles est d'ailleurs visible de façon symptomatique dans les documents d'accompagnement des programmes officiels sur la procréation.⁽²⁾ »

Pour en savoir plus : communiqué du diocèse, http://www.acep.asso.fr/Communique-de-la-direction-diocesaine-de-l-Enseignement-catholique-de-Paris_a446.html ; un article de journaliste (*La République du centre*), <http://www.libertepolitique.com/liberte-education/621-un-recteur-qn-victime-des-anti-ivgq-sic-l'article-de-la-rblique-du-centre>, cité sur ce même site très marqué par le militantisme anti-avortement ; ou mieux, saisissez [avortement + loi Veil + baccalauréat] dans Google, des milliers de références vous renverront à cet « évènement ». ■

1. Site catholique libertepolitique.com
2. Direction diocésaine de l'enseignement catholique de Paris.

QUELQUES THÈMES SENSIBLES EN SVT

Bien des sujets font l'objet de dossiers documentaires réalisés par des groupements d'intérêts ou des associations partisans, pas toujours rigoureuses, or nos élèves acquièrent difficilement le réflexe d'identifier les sources. Ce qu'ils pourraient trouver dans les premiers liens d'une recherche sur quelques mots :

- [OGM] : 2/3 de sites partisans comme <http://www.institutmolinari.org/edits/20060420.htm> ;
- [Alcool + santé] : le deuxième lien est, semble-t-il, le site d'une revue financée par l'industrie de l'alcool, <http://www.educalcoool.qc.ca/fr/> (« Les grands distillateurs s'associent de plus en plus aux champions de Formule 1 [...] pour promouvoir leurs messages contre l'alcool au volant ») ;
- [Alimentation + équilibrée] : à droite, liens commerciaux vers Maggi, Knorr, Danone, Carrefour, etc., ainsi plus faciles donc à trouver que l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) ;
- [Origine + races] : en troisième lien, une *Racial nationalist library* fort peu recommandable.

Bien évidemment, on trouve tout aussi facilement des sites de qualité, « neutres » ou partisans.

DES NOUVELLES DU MONDE DES CÉDÉROMS

- Pour comprendre la marche de l'histoire, 35 années d'archives du *Monde diplomatique*, 40 000 documents - articles, bibliographies, cartes, traductions des éd. étrangères -, sur DVD-rom (1973-2008) : <http://www.monde-diplomatique.fr/cederom/commande>.
- Des centaines de tests effectués par des collègues : <http://www.adapt.snes.edu/spip.php?rubrique14>

LES SVT NE SONT PAS TOUJOURS EN PREMIÈRE LIGNE : HISTOIRE ET QSV

Récemment, plusieurs interventions venues du champ de la politique ont conduit les historiens à réagir et prendre position sur la fonction de leur enseignement dès lors qu'il s'agit de questions de colonisation, de conflits en cours, de racisme ou d'antisémitisme, du « fait » religieux, etc. Là aussi, on ne peut ignorer le contenu du Web et il vaut mieux y faire appel explicitement. On trouvera dans les actes du colloque organisé, en 2008, par le SNES et le CVUH (Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire), des réflexions sur l'enseignement de ces questions et les références de ressources en ligne. Nous préparons un dossier sur ce sujet.

ADAPT A PUBLIÉ SUR LES QSV

- *L'évolution, théorie scientifique et enseignement* (cédérom), actes de rencontres du SNES, 2008, 9,50 €.
- Sur ce type de sujets, le recours à l'Internet a tendance à devenir exclusif. Nous pensons que c'est une erreur, que livres et sites Web se complètent, nos livres prévoient une sitographie, nos pages multimédias peuvent prévoir une bibliographie ! Deux livres donc :
- *L'évolution, un enseignement semé d'embûches ?* Dir M. Coquidé et S. Tirard, 2008, sous presse ;
 - *L'enseignement des questions socialement vives en histoire et géographie*, actes du colloque SNES-CVUH, 2008, 16 €.
- Ces publications sont décrites sur <http://www.adapt.snes.edu> et on peut commander en ligne.

• Pages réalisées par Alain Prévot pour Adapt-SNES - 46, avenue d'Ivry, 75641 Paris Cedex 13 - 01 40 63 27 70, alain.prevot@adapt.snes.edu

Ces articles sont soumis à la licence Creative Commons, la reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, à autant d'exemplaires que vous le désirez, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Tous les articles multimédias parus dans *L'US Magazine*, des centaines de tests de cédéroms éducatifs, de nombreux liens, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>

Yves Lacoste répond aux questions de Carole Condat et Élisabeth Morlin

Un géographe franc-tireur

Résolument anticonformiste, un brin provocateur, souvent iconoclaste, Yves Lacoste est le père de l'école française de géopolitique. Universitaire de terrain, inlassable chercheur et intellectuel engagé, il est depuis 1976 le fondateur-directeur de la revue *Hérodote* et défend avec enthousiasme une géographie active au service des citoyens ; une géographie capable de rendre lisible la complexité du monde. Il a dirigé autrefois avec le cartographe Ghirtadi une belle collection de manuels scolaires de géographie aux éditions Nathan. Mission accomplie pour Yves Lacoste qui écrivait en 1984 vouloir « redonner aux géographes la fierté de leur tâche ».

L'Université Syndicaliste : *Vous êtes reconnu comme le fondateur de l'école française de géopolitique. Votre formule « la géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre » est restée célèbre. Dans votre parcours de géographe, comment avez-vous rencontré la géopolitique ?*

Yves Lacoste : Le terme de géopolitique n'est pas employé en France avant les années 1980, aussi bien par moi-même que par les autres géographes. C'était alors une expression taboue, considérée comme nazie, associée à la théorie de l'« espace vital ». Personnellement, ce n'était pas par prudence mais je ne voyais pas l'intérêt de parler de géopolitique. Pierre George et Jean Dresch, mes deux maîtres, ne l'employaient pas. Mais, dans les faits, mes réflexions portaient sur les rapports entre la géographie et le politique. Quand j'écrivis en 1976 « *la géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* », c'est en réalité Michel Foucault qui, dans un article paru dans le premier numéro d'*Hérodote*, parle de géopolitique de façon fort négative. Le terme de géopolitique est sorti de l'ombre au moment de la guerre Vietnam-Cambodge, en 1979. Ce conflit stupéfiait l'opinion publique qui ne comprend pas comment deux « frères communistes », solidaires contre l'impérialisme américain, pouvaient se faire la guerre uniquement pour un territoire (le delta du Mékong). Le journal *Le Monde*, dans un éditorial, qualifie alors ce conflit de géopolitique.

L'US : *Dans les années 70, vos recherches portent sur les pays sous-développés. Vos réflexions sur la géopolitique s'inscrivent-elles dans le prolongement de ces travaux initiaux ?*

Y. L. : Mon ouvrage sur la géographie du sous-développement publié en 1965 a été



Le terme de géopolitique n'est pas employé en France avant les années 1980, aussi bien par moi-même que par les autres géographes. C'est alors une expression taboue.

réédité plusieurs fois et l'édition de 1975 porte comme sous-titre « géopolitique d'une crise ». Dans ce livre, je prends en compte, la croissance démographique. C'était novateur à l'époque, surtout pour un géographe inscrit dans la mouvance communiste car Marx avait critiqué les thèses de Malthus. Il faut ajouter que j'ai quitté le PCF en 1956, sans drame. Ensuite, j'ai fait une rencontre déterminante en Algérie, c'est celle du grand historien arabe Ibn Khaldoun. Le parti communiste algérien souhaitait célébrer le 450^e anniversaire de sa mort et je me suis retrouvé en charge d'un article. J'apprends qu'il existe à la Bibliothèque Nationale d'Alger une traduction de son œuvre. Je la consulte et je suis emballé. Ibn Khaldoun s'interroge sur les blocages, les limites de la société maghrébine du XIV^e siècle. Ce texte me passionne car je suis alors un colonial – aujourd'hui, je me

définis encore comme un colonial anticolonialiste – et j'ai la conviction que les sociétés colonisées ont besoin d'être changées. Je m'aperçois avec cette lecture que le blocage de ces sociétés n'est pas seulement le contre-coup de la conquête coloniale mais, au contraire, que c'est cet ancien blocage qui a rendu possible la colonisation. Pour résumer, dans mon livre sur le sous-développement, j'introduis la dimension démographique et je commence à expliquer que ce n'est pas forcément la colonisation qui a bloqué la croissance. mais que ce sont des sociétés bloquées qui ont été bouleversées par la conquête coloniale. J'utilisais un raisonnement marxiste à l'encontre du discours dominant. Pour comprendre mon cheminement, il faut revenir à ma vocation de géographe qui est double. D'une part, mon père était

géologue et il m'expliquait déjà des théories comme celle de la dérive des continents. Lorsque j'ai voulu entamer des études de géologie, la discipline était devenue très mathématique. J'ai alors préféré me diriger vers la géographie physique. D'autre part, je suis né au Maroc et j'ai été fasciné par ce pays. Mon premier travail de géographe se trouve au carrefour de ces deux centres d'intérêts : c'était une étude de géomorphologie au Maroc sur une plaine alluviale où un gros fleuve coule sur ses alluvions au-dessus de la plaine. Ce travail qui date de 1950 m'a embarqué 22 ans plus tard dans l'affaire du bombardement des digues au Vietnam ! En effet, les Vietnamiens communistes accusaient les Américains de bombarder les digues du fleuve Rouge qui lui aussi coule au-dessus de la plaine. Ces bombardements avaient pour but de causer au moment de la mousson, des inondations

meurtrières. C'est cette mission sur le terrain en 1972, en pleine guerre du Vietnam, qui m'a amené à faire le lien entre la géographie et la guerre.

L'US : *Que ce soit au Maghreb ou au Vietnam, vous montrez à chaque fois l'efficacité du raisonnement géographique.*

Y. L. : Le véritable raisonnement géographique est formidable et j'ai eu l'occasion de le tester lors une mission en Haute-Volta, le Burkina actuel, en 1965-1966. Les bureaux d'études estiment que les possibilités de développement y sont inexistantes. Il y a en effet un plateau central surpeuplé encadré par des grandes vallées inhabitées et jugées inhabitables car y sévissent la maladie du sommeil (elle a pourtant déjà disparu) et l'onchocercose, une maladie qui rend aveugle. Pourtant sur des photographies aériennes, j'identifie quelques points dans la vallée qui me font penser à des habitations... Je décide alors

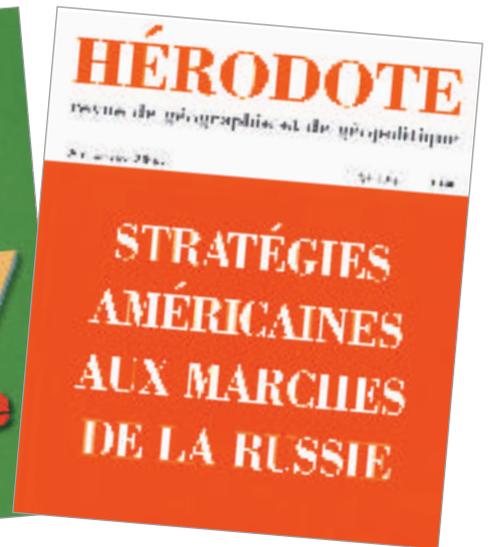
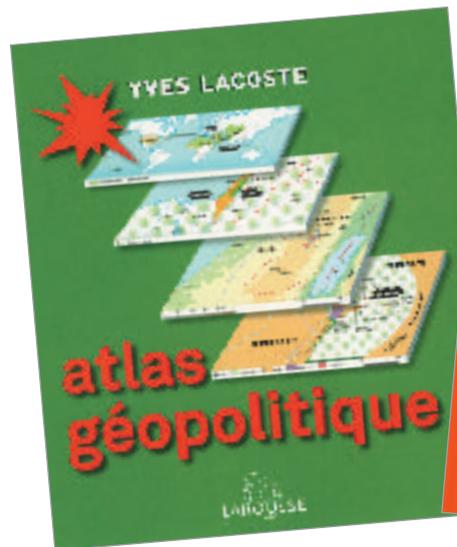
Pour moi, il n'y a pas concurrence, mais complémentarité entre géographie et géopolitique. Je suis géographe, je n'aime pas être qualifié de géopoliticien.

d'aller sur place et je découvre l'existence d'un gros village entouré de champs d'oignons.

Cette découverte ne satisfait pas les bureaux d'étude qui avaient conclu à l'impossibilité de vivre dans ces vallées. J'écris un article sur cette vallée de la Haute-Volta. Quelques années plus tard, en 1968, j'apprends que la Banque Mondiale a eu connaissance de cette publication et elle me demande conseil. Je propose une stratégie géographique très écologique pour éliminer les petites mouches responsables de l'onchocercose et développer l'agriculture vivrière. Avec le soutien de l'OMS et de nombreuses organisations internationales, la décision a été prise de répandre par hélicoptères des insecticides biodégradables. Ce fut une opération réussie sur le plan sanitaire mais pas sur le plan économique car l'agriculture vivrière ne rapportait pas assez d'argent et beaucoup d'habitants ont fait le choix d'émigrer en Côte d'Ivoire.

L'US : *Comment situez-vous la géopolitique par rapport à la géographie?*

Y. L. : La géographie, dès l'origine, est géopolitique. Hérodote, qui est le premier grand géographe il y a vingt-cinq siècles, a une démarche géopolitique et depuis des siècles il y a des géographes au service des chefs d'État et des grandes entreprises coloniales. Les géographes universitaires, n'existent que depuis le XIX^e siècle mais en



France, pour des raisons complexes, ils ont longtemps refusé d'envisager les phénomènes politiques. Pour moi, il n'y a pas concurrence, mais complémentarité entre géographie et géopolitique. Je suis géographe, je n'aime pas être qualifié de géopoliticien.

L'US : *Vous êtes toujours professeur*

à l'Institut français de géopolitique. Quelle est la spécificité de l'école française de géopolitique?

Y. L. : A la différence des spécialistes des Relations Internationales qui ne s'intéressent guère à la géographie et aux conflits locaux, l'Institut français de géopolitique, qui a aussi pour vocation première de former des jeunes chercheurs, accorde une grande importance au raisonnement géographique et historien et travaille aussi bien sur des questions de géopolitique internationale que de géopolitique locale. La géopolitique, c'est l'étude des rivalités de pouvoir sur du territoire mais pas forcément pour ce territoire. Ces rivalités ne sont pas explicables seulement par l'enjeu que représente ce territoire mais aussi par les représentations des protagonistes. Pour cela, il faut faire appel à l'histoire.

L'US : *Quels sont selon vous les points chauds de la planète ?*

Y. L. : Sans hésitation, la Méditerranée, au sens large. Il faut aujourd'hui inclure dans cet ensemble tout le Moyen-Orient, l'Afghanistan et le Pakistan. On ne peut plus raisonner sur les rivages de la Méditerranée sans tenir compte de ce que font les Iraniens, par exemple, et ce qui se passe en Méditerranée se répercute au sud du Sahara.

L'US : *Et la Chine ?*

Y. L. : Il y a une rivalité entre les États-Unis et la Chine, mais économiquement ils sont aussi très dépendants l'un de l'autre. On ne dit pas assez que la crise économique actuelle peut être aussi une catastrophe pour la Chine. Il y a aussi un problème interne à la Chine qui est très géographique: c'est la spoliation des paysans chinois. ■

Yves Lacoste en 10 dates

- 1929 :** naissance à Fès au Maroc.
- 1952-1955 :** professeur en Algérie, il est en relation avec les milieux anti-colonialistes algériens.
- 1965 :** *Ibn Khaldoun-naissance de l'histoire du Tiers-Monde*, éditions Maspéro et *Géographie du sous-développement*, PUF.
- 1968 :** enseigne à l'Université de Paris VIII.
- 1972 :** mission au Vietnam.
- 1976 :** *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, éditions Maspéro. Création de la revue *Hérodote* dont Yves Lacoste est toujours directeur.
- 1989 :** fondateur du Centre de recherches et d'analyses de géopolitique qui est devenu l'Institut français de géopolitique.
- 1998 :** *Vive la nation, destin d'une idée politique*, Fayard.
- 2000 :** Yves Lacoste reçoit le grand prix Vautrin Lud du Festival international de la géographie, dont la procédure est celle des prix Nobel.

Dernières publications :

- *Atlas géopolitique*, Larousse, 2007.
- *Géopolitique de la Méditerranée*, Armand Colin, 2006.
- *Géopolitique. La longue histoire d'aujourd'hui*, Larousse, 2006.
- *De la géopolitique aux paysages - Dictionnaire de la géographie*, Armand Colin, 2003.
- *L'eau dans le monde-les batailles pour la vie*, Larousse, 2003.
- *L'eau et les hommes*, Le cercle d'art, 2001.

Tarifs : • 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés au SNES • 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

LOCATIONS

Serre-che. 1400, loue rez de ch. chalet, 4 pers., sud, proche pistes. Tél. 06 84 11 28 58.

(43) Tourisme, maison non fumeur, 7 pers., 3 chambres, calme, confort, grand séjour avec cheminée, 200 €/sem., oct. à mai. Tél. 04 71 65 01 53 / 06 24 02 13 19.

Avoriaz, collègue loue 2 p., 4/5 p., pied pistes. Tél. : 01 42 50 06 95.

Gpe Ste-Anne, gîte coll. 2-6 pers. Tél. 06 60 13 34 68.

Londres, loue vacances Noël, beau 3 p. avec terrasse, 650 €/ sem. Contact : gillespetel@mac.com

Part. La Clusaz, loue appt 6 pers., terrasse, garage fermé. Tél. 01 39 76 71 18.

Vienne (Autr.), coll. loue appart centr., 2/4 p., vac. Noël 455 €/s. isabellefossard@hotmail.com

(04) Ski Pra-Loup 1500 près Barcelonnette, col. loue duplex 6 pers., conf., TV, vac. hors-vac., week-ends, prix selon saison. Tél. 04 94 24 33 46 (soir).

Paris 13^e/5^e, loue grand T1 meublé, cuisine équipée, 750 € c.c. Tél. 06 20 97 91 10.

(73) Valmeinier, coll. loue appt 5/6 pers., pied pistes. Tél. 03 23 09 66 92.

Aur.-Alp./Huez, st. 4 p., pd pist. Noël : 295 €, février : 500 €. Tél. 04 76 56 82 84.

Venise, appart. Tél. 02 33 28 60 97.

Paris, studios, 2 p. meublés, équipés, tt cft, à partir de 295 €/sem. Tél. 01 45 45 17 27. situp@worldonline.fr

Portugal, Ericeira, bord de mer, côte Lisbonne, loue maison, port typique de pêcheurs. Tél. 05 53 40 92 00. ericeirafd@hotmail.com

Danemark, près des plages, loue confortable chalet sur la Riviera danoise. Tél. 05 53 49 39 58. ericeirafd@hotmail.com

Budapest, bel appt F2, 43 m², 2 pces tt cft, meublé entier, neuf, cuis. tt eq. Au centre de Budapest (50 m de Váci Utca et Danube). 60 €/j. Tél. 06 43 60 95 52.

IMMOBILIER

Mutation coll. rech. ach. maison, 73, Chambéry ou env., 4 pièces, cheminée, +/- 250 000 €. Tél. 01 42 45 69 31. Merci pour votre coopération.

Nice nord, 2 pces, appt ht stand., 2^e ét., ouest, ss v.-à-v., balc., terrasse, club house, pisc., transats, sauna, salle de fitness, gard., gar. 340 000 €. Tél. gardien : 06 17 46 50 20. borgovilla@gmail.com

DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition, neufs, px importateur. Ex. : 1^{er} prix 1 070 € livr. et SAV, ds tte la France, Bechstein, Baldwin, Feurich. Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouv. 7/7.

SNES-Échanges vous propose

Échange de postes

Québec : Professeur de mathématiques, parlant français et anglais, échangerait son poste dans le secondaire contre l'équivalent en Polynésie. Très motivé. Si vous êtes intéressé(e), demandez les coordonnées de nos correspondants en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse à : SNES-Echanges - 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Indiquez votre numéro d'adhérent ou le mois d'adhésion. Vous pouvez aussi consulter les annonces de SNES-Echanges sur notre site : www.snes.edu.

Roger-Charles Le Breton

Publicités

TRIANGLE
Séjours scolaires et linguistiques à la carte.
05 65 77 16 31
scolairetriangle-voies.com

ATHENA
Une expérience reconnue depuis 40 ans dans le voyage scolaire.
Exemples de circuits :
Grèce Classique (7 jours) : 253 €
Rome et la Campanie (7 jours) : 145 €
Turquie Grands sites antiques (10 jours) : 193 €
www.athenavoyages.com
Nouvelle adresse :
50 rue de la Vierge,
69280 Saint-Genis-Lesvaux
Tél. 04 78 15 04 44 - Fax 04 78 15 04 43
contact@athenavoyages.com



ADAPT • Éditions

un service du SNES

Derniers parus chez Adapt

L'enseignement des questions socialement vives en histoire et géographie

Actes du colloque organisé par le SNES et le CVUH en mars 2008

Comment enseigner les sujets brûlants comme la Shoah, la Résistance, l'immigration, la colonisation, le conflit israëlo-palestinien... ?

C'est dans un contexte d'injonctions politiques toujours plus fortes vis-à-vis de l'histoire et de la géographie, qu'est née l'idée d'un partenariat entre des historiens engagés au Comité de Vigilance face aux Usages publics de l'Histoire et des enseignants syndicalistes (SNES-FSU).

Cet ouvrage rassemble la plupart des contributions des universitaires et des chercheurs qui ont participé aux deux journées de ce colloque organisé à Paris en mars 2008.

• Adapt Éditions, octobre 2008, 16 euros.

L'évolution, théorie scientifique, et son enseignement (cédérom)

SNES, observatoire des contenus et pratiques.

Actes du stage de mars 2006 et du colloque d'octobre 2007.

• Coédition Adapt-SNES, septembre 2008, 9,50 euros.

À paraître en coédition avec L'Entretemps

La scénographie – Guy-Claude François à l'œuvre

• Luc Boucris.

En ces temps de réforme, un ouvrage indispensable à notre fonction d'enseignants

Petite histoire des collèges et des lycées

Pour prendre du recul face à la réalité de l'enseignement secondaire dont nous sommes les acteurs principaux, voici un éclairage historique qui nous permet d'en percevoir les grandes évolutions récentes et plus anciennes et de mieux saisir les enjeux d'aujourd'hui.

En tant qu'ancien responsable du SNES sous sept ministres de l'Éducation nationale, Denis Paget fait une synthèse originale des recherches en histoire de l'éducation à laquelle il ajoute son point de vue de syndicaliste et de pédagogue. Où l'on voit que l'enseignement secondaire n'a jamais cessé de se transformer ni d'être au coeur de débats tantôt fondateurs tantôt biaisés...

L'auteur : longtemps chargé de la responsabilité des programmes et des questions pédagogiques au sein du SNES, Denis Paget a également animé un séminaire sur la culture scolaire au sein de l'Institut de recherche de la FSU dont les résultats ont été publiés dans le livre *Aventure commune et savoirs partagés* (Syllepse/Nouveaux Regards, 2006).

• Denis Paget, coédition Institut de Recherche de la FSU / Éd. du Temps, avec la participation d'Adapt-SNES, 160 p., 14 euros, mars 2008.

Dans la collection Inflexions, coédition Adapt-Vuibert

Dernier paru :

Inventer la préhistoire

Les débuts de l'archéologie préhistorique en France. Dès le début du XIX^e les savants présentent que l'homme existait en un temps lointain et partent en quête de ses origines malgré les croyances établies. C'est après 1859 (L'origine des espèces de Darwin) que l'archéologie se développe et vient alimenter le débat sur l'évolution de l'homme. Ce livre retrace les découvertes, les errements et les combats de la préhistoire au XIX^e qui s'élabore scientifiquement et provoque la curiosité d'un large public.

• Nathalie Richard, coédition Adapt-Vuibert, juillet 2008, 25 euros franco de port.

BON DE COMMANDE

Nom :

Adresse :

Commande :

À envoyer à Adapt Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (franco de port) ou à commander sur le site www.adapt.snes.edu



FICHES D'ACTIVITES



VIDEOS PEDAGOGIQUES



CONCOURS ARTISTIQUE

AVEC VOS ELEVES

DESTINATION CITOYENNETE



TOUTES LES RESSOURCES SONT EN LIGNE



Fiches



Vidéos



Concours

Un programme à la carte !

La SNCF met à votre disposition **un centre de ressources en libre accès sur :**

sncf.com/enseignants

Un site pour découvrir le programme "Voyageur et citoyen", visant à plus **de civisme et de sécurité dans les trains et les gares.**

Accueillir un intervenant SNCF dans votre classe, organiser des activités ludo-éducatives, participer au concours d'expression artistique : **utilisez l'exemple ferroviaire pour parler citoyenneté avec vos élèves.**

Ensemble pour un grand salon professionnel de l'éducation !

« la
Cité de
l'éducation »

Le rendez-vous annuel
des partenaires et acteurs du système éducatif

Programme & invitations
www.salon-education.org

Le nouvel 
Educatec
Educative

Le salon professionnel de l'Education

Toutes les solutions et innovations pour un
regard novateur sur l'éducation et la formation

Programme & invitations :
www.educatec-educative.com

UN EVENEMENT de la **Ligue de l'enseignement & Tarsus**
AVEC LE SOUTIEN DU **Ministère de l'Éducation nationale** et du
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



DU JEUDI 27 AU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2008

9H30 - 18H00 PARIS - EXPO, PAVILLON 7  PORTE DE VERSAILLES

partenaires



partenaire du



ue2008.fr